**Sommaire**

**Éditorial : équilibres ou …équilibrismes ? 3**

*par le Général de corps d’armée PY, Commandant la Force d’Action Terrestre*

**Un penseur militaire :**

**Le Général LEUWAL 7**

*par le Général (2°s) Alain BERNÈDE*

**Articles généraux**

**De la défense aux sécurités 17**

*par Monsieur JUVIN*

#### Mais à quoi sert l’Europe 23

*par le Général (2°s) de la MAISONNEUVE*

**Libres opinions[[1]](#footnote-1)**

# Démocratie 101 29

*par le Lieutenant-colonel GOYA*

 **L’errance de la pensée militaire française 37**

### par le Chef de bataillon de LA ROQUE

#####  Nourrir l’éthique 41

*par le Colonel YAKOVLEFF*

 **Conceptualiser son ennemi 47**

*par le Colonel CHAUVANCY*

 **Les «Effects Based Approach to Operations » 53**

*par le Chef d’escadrons de FIRMAS de PERIÈS*

#  Civisme et civilité 59

*par Madame le Professeur THIBAUT*

 **Le camouflage à l’honneur 71**

### Par le Lieutenant-colonel AUBAGNAC

**On a aimé**

 **L’ami américain 81**

*(de Madame Justine FAURE)*

**…/…**

**Qui sont les nouveaux terroristes 83**

*(de Monsieur Fahrad KHOSROKHAVAR)*

 **Regards croisés sur les élections israéliennes et palestiniennes 85**

*(conférence de Monsieur Dominique MOÏSI)*

 **Vers des démocraties islamiques 87**

*(débat organisé par l’IFRI)*

 **Le défi Sud-Africain 90**

*(du Colonel (R) KLEIN)*

**Équilibres ou Équilibrisme?**

Par le Général de corps d’armée PY,

Commandant la Force d’action terrestre.

**L’**emploi opérationnel est devenu la réalité quotidienne de l’armée de terre. Son cadre général d’emploi a été rénové et adapté à la nouvelle donne stratégique. Un contrat opérationnel fixe les attentes de l’employeur opérationnel qu’est l’état-major des armées. Un cycle d’entraînement quadrimestriel, alternant les périodes de préparation opérationnelle, d’alerte et de projection permet à la fois de garantir dans la durée ce contrat opérationnel et de donner à l’armée de terre un rythme de respiration satisfaisant mais surtout vital.

Est-ce pour autant le meilleur des mondes ? Loin de là et tant s’en faut. Ces indispensables jalons posés donnent le cap, mais les frictions du quotidien imposent de redéfinir en permanence et avec pragmatisme de nouveaux équilibres. Prenons quelques exemples.

Le premier de ces équilibres est d’abord budgétaire : quelle part donner à l’entraînement interarmées et international et quelle part réserver aux fondamentaux, aux gammes de l’armée de terre ? Mais cette vision simplement statistique est insuffisante car en amont doivent être déterminés les principes sur lesquels la fonder. La politique des parcs est un bon exemple : quel équilibre définir entre la rationalisation d’emploi d’une ressource budgétaire comptée et le maintien des capacités de projection de l’armée de terre ?

Commandement ou management ? Les exigences d’une vraie mesure de la performance ont développé une culture managériale du pilotage et du contrôle de gestion. Pour autant, les réalités du commandement demeurent et restent fondées sur une appréciation subjective et personnelle, un pari, une prise de risque. Bref une décision. Lors de la réunification allemande et contre l’avis de tous ses conseillers et contre de nombreuses données financières objectives, le chancelier Kohl imposa, pour sa portée hautement symbolique, la parité des marks est et ouest allemands. Belle illustration de la pertinence de cette problématique qui déborde du seul champ opérationnel dans lequel les exemples nous sont plus familiers.

La numérisation de l’espace de bataille (NEB) et d’une manière plus générale la dématérialisation des flux d’informations sans cesse croissants entraînent également la redéfinition de nouveaux équilibres entre réel et virtuel mais aussi entre information et décision. Derrière toute console il y a toujours des hommes, de la sueur et parfois du sang. Par ailleurs, un flux continu d’informations peut laisser accroire que la meilleure décision résulterait d’informations toujours plus précises et nombreuses alors qu’elle est aussi, voire avant tout, un choix et l’exercice d’une volonté sur les événements. De plus, peut-on imaginer des ordres d’opérations ajustés en permanence par de nouveaux ordres en cours d’action sans entraîner un total désarroi chez les subordonnés chargés de les exécuter ?

Concentration ou déconcentration des attributions ? Subsidiarité ou responsabilité sans partage ? Voilà d’autres équilibres qui nécessiteraient de nouveaux développements dépassant le cadre de cet éditorial. A vous lecteur, le soin de les ouvrir sans pour autant vous risquer à d’irréalistes exercices d’équilibrisme…

## Un penseur militaire


#### Faut-il, aujourd’hui,

#### relire l’œuvre du Général

#### Jules Louis LEWAL (1823-1908) ?

Par le Général (2°s) Allain BERNÈDE,

Docteur en histoire

*Cet auteur, pour une part oublié, peut-il revenir d'actualité ? Au lecteur d'en décider !*

*Après une dizaine d’années de mise en œuvre d’une refondation de l'armée de Terre, la troisième du genre[[2]](#footnote-2) en trois siècles d’existence d’une armée française permanente, il n’est pas forcément superflu de jeter un regard critique sur le chemin parcouru comme le faisait dans les débuts de la IIIe République* ***le fondateur de l’Enseignement militaire supérieur, le******général Jules Louis Lewal****, en publiant, entre autres,* ***Lettres à l'Armée sur sa réorganisation****[[3]](#footnote-3)… 1872 et 1873, puis en 1897* ***La chimère du désarmement[[4]](#footnote-4).***

*Vérifions donc s’il n’y a point là de « grain à moudre » quand ce ne serait que pour une simple méthode de réflexion.*

*« L’erreur de tous ceux qui organisent des armées*

*est de prendre l’instant momentané pour un état permanent.*

*Ils oublient que pour rester vivante*

*une armée doit se modeler sur la courbe des événements. »*

*Général von Seeckt, (1866-1936).*

# La carrière de l’officier

Né en 1823, Jules Louis Lewal a été admis à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, promotion de la Nécessité[[5]](#footnote-5), en avril 1841. Bien que sorti, deux ans plus tard, fort bien classé (2e sur 211) et malgré encore sa place de major de la promotion de l'École d'application d'État-major de 1846, le jeune officier va connaître un début de carrière des plus classiques dans des emplois subalternes d’abord à Marseille puis en Algérie où il est toutefois remarqué par le général Randon[[6]](#footnote-6)..

De retour d’Algérie, le chef d’escadron Lewal participe en 1859 à la campagne d'Italie comme aide de camp du maréchal Canrobert[[7]](#footnote-7).

Observateur attentif, il a, dès lors, pris conscience de l’importance des dispositions qui précèdent le combat lui-même. Ainsi la véritable révélation de ses talents militaires s’effectue-t-elle lors de la campagne du Mexique (1862-1867). Promu lieutenant-colonel en 1863 et devenu chef d’état-major de la 1ère division du corps expéditionnaire, il a en charge des opérations importantes[[8]](#footnote-8)..

De retour en France, Lewal exerce les fonctions de chef d'état-major de la 4e division du camp de Chalons, puis, en 1867, de sous-chef d'état-major du corps expéditionnaire de Rome avant d’être appelé, en février 1868, par le maréchal Niel au ministère de la Guerre et placé à la tête du 2e bureau du Dépôt de la Guerre avec mission d’organiser « *un service analogue à celui du grand état-major prussien »*.

C'est là que, témoin des avatars du Ministre[[9]](#footnote-9), naît sa volonté d'écrire et de publier. Promu colonel, en août 1868, affecté au Grand Quartier Général de l'armée du Rhin lors de la guerre franco-prussienne de 1870, il reste chef d'état-major de l'armée de Metz sous les ordres du maréchal Bazaine après la séparation de celle-ci en deux corps. C'est à ce titre qu’il a le triste privilège de rédiger la capitulation de Metz[[10]](#footnote-10) avant d'être retenu prisonnier.

Revenu tardivement de captivité, il ne participe pas à la répression de la Commune de Paris[[11]](#footnote-11). En 1873, son témoignage lors du procès Bazaine[[12]](#footnote-12), sur «*l'affaire de la dépêche du 23 août*», entraîne la condamnation de son ancien chef !

Nommé cette année là chef d’état-major du 15e Corps, Lewal se fait, cette fois, remarquer par la hardiesse de ses conceptions sur le terrain. Promu général de brigade en 1874, son incontestable valeur le fait désigner par le ministre de la Guerre, le général de Cissey, pour prendre la direction en 1877 des *Cours militaires spéciaux*[[13]](#footnote-13) puis de l'*École supérieure de Guerre*.

Officier général dont les idées font référence, il est placé en 1883, à la tête du 17e Corps et se distingue aux manœuvres de 1884. Membre du Conseil supérieur de la Guerre (1884-1888), ministre de la Guerre quelques mois en 1885,[[14]](#footnote-14) il commande le 10e C.A. en 1886, puis le 2e C.A. en 1887-1888 avant d’être placé en position de retraite le 1er février 1889[[15]](#footnote-15).

# L’officier, homme d’écriture

Dans le sillage de l’onde de choc provoqué par le séisme stratégique de l’échec de la redoutée armée autrichienne devant la petite armée prussienne à Sadowa le 3 juillet 1866, quelques personnalités, peu nombreuses[[16]](#footnote-16), réclament une profonde réforme de l’armée ! D’autres, comme le procureur général de Nancy, affirment que « *Le pays est affamé de paix* »[[17]](#footnote-17).

Ainsi, quand Napoléon III[[18]](#footnote-18) se met à l’œuvre, la critique est-elle acerbe. La commission parlementaire chargée du dossier va même jusqu'à déposer un contre-projet ! Quant à la contribution à la réflexion tactique, elle demeure fort modeste[[19]](#footnote-19). Le général Trochu a publié *L'armée française en 1867*, le colonel Ardant du Picq a donné la première partie de ses études sur le combat et entrepris une enquête sur le combat futur[[20]](#footnote-20) tandis que le colonel Lewal rédige ses premières études révélant « *un esprit d'analyse très développé et un extrême souci du concret* »

Dès 1868, il s’est affirmé comme un officier aux conceptions d’avant-garde en étudiant de façon remarquable la concentration des forces par voies ferrées ainsi que la conduite des opérations.

En 1869, il a commis plusieurs articles dans le *Moniteur de l'Armée* et, en 1870, il a obtenu un net succès avec une conférence sur la *Marche rationnelle d'un corps d'armée*[[21]](#footnote-21)*.*.

Dès son retour de captivité en 1871 le colonel Lewal prend position sur le devenir de l’armée et publie plusieurs ouvrages sur ce thème. Selon Raoul Girardet, il estime que « *les causes de la défaite sont essentiellement d'ordre intellectuel*-[[22]](#footnote-22). »

Dès 1871, il publie *La réforme de l'Armée*[[23]](#footnote-23) et il poursuit en 1872 et 1873 avec *Lettres à l'Armée sur sa réorganisation…* sous la forme provocatrice du pseudonyme de Studens, mais point anonyme, puisqu'il fait référence à ses publications antérieures[[24]](#footnote-24). Fustigeant déjà les esprits chagrins exclusivement tournés vers le passé, il écrit : « *l'idée, se heurte d'abord à la routine décorée du non respect de la tradition »*[[25]](#footnote-25).

S'adressant aux officiers, et au-delà au pays, Lewal propose, non une ixième réflexion sur le paradoxe du revers de 1870 et du succès sur la Commune de Paris quelques mois plus tard, mais une véritable adhésion raisonnée à un système militaire destiné à assurer la défense du pays face à « *cette autre grande nation européenne*[[26]](#footnote-26) »

Le procédé, évidemment en dehors de toute hiérarchie, a incontestablement un caractère provocateur en cette fin du XIXe siècle, mais force est de constater qu'il s'agit là d'un moyen pour dire quelques vérités que peu de Français étaient disposés à entendre ! « *Nous sommes à une époque de crise et de ruines. Jamais moment ne fut plus favorable pour réédifier. Faut-il réparer le riche édifice écroulé ou en reconstruire un nouveau ?* »*,* écrit-il dans sa troisième lettre intitulée « *routine et tradition* »*.* Se plaçant résolument dans la perspective historique, il argumente : « *En 1788 nous voyons la réorganisation dont l'auteur fut Guibert. Au début de la Restauration, nous trouvons celle de Gouvion Saint-Cyr. Après 1830 se place celle du maréchal Soult. Aujourd'hui, la situation est analogue et nécessite, par conséquent, une réorganisation nouvelle... Napoléon 1er l'avait indiqué lui-même. « Une nation ... qui veut maintenir sa prééminence militaire doit modifier ses institutions militaires tous les dix ans. »*[[27]](#footnote-27)

Les choses sont donc clairement dites !

En 1873, il commet le premier volume d'un ouvrage considérable intitulé *Etudes de guerre*[[28]](#footnote-28), qui eurent, avec juste titre, un grand retentissement et qui placèrent leur auteur au premier rang des écrivains militaires modernes.

Commandant de l'École supérieure de guerre, cherchant à briser rapidement l’ennemi, il se fait l’adepte, quelle que soit la nature du terrain, -*d’une concentration des forces puis d’une marche directe sur l'aile de l'armée ennemie*- La question du feu demeure alors ouverte car, selon Ardant du Picq, -*la nature de la guerre moderne oblige à revoir la manière de combattre et de privilégier la défensive*-

**Une pensée positiviste**[[29]](#footnote-29)

*La Chimère du désarmement*[[30]](#footnote-30)*,* un ouvrage de circonstance dont la portée dépasse le cadre du moment. Par sa réflexion, Lewal entrevoit l’échec des théories « *des prôneurs de paix*[[31]](#footnote-31)*».*

Alors que l’Affaire Dreyfus[[32]](#footnote-32) a éclaté depuis trois ans, que Maurice Barrès[[33]](#footnote-33) se fait l’apôtre du « *racinement* », le mot est de lui, en poussant à l'extrême ses théories sur la fidélité au sol national ; le général Lewal publie au lendemain de la mort de Jules Simon[[34]](#footnote-34) cet ouvrage dans lequel il pourfend les idées, certes généreuses mais utopiques, du philosophe et de l’homme d'État.

Lewal n’a pas oublié que lors du débat sur la loi Niel, votée le 4 février 1868, ce chef du parti républicain a réclamé à la tribune du Corps législatif : « *une armée de citoyens qui soit invincible chez elle et hors d'état de porter la guerre au-dehors*... »[[35]](#footnote-35) et que dans un article publié le 1er mai 1894, il a encore proposé de retourner le vieil adage « *Si vis pacem, para bellum* » en « *Si vis pacem, para pacem* »[[36]](#footnote-36).

Lewal, un positiviste, qui croit donc au progrès[[37]](#footnote-37), effectue, au moment où l’alliance franco-russe est en cours de renforcement[[38]](#footnote-38) et les tensions coloniales avec l’Angleterre sont de plus en plus vives[[39]](#footnote-39) : une mise en perspective historique de la récente catastrophe militaire de la guerre de 1870-1871.

C’est en cela qu’il est toujours d’actualité.

Pour Lewal, ce sont des discours d’un pacifisme, comme situé hors du temps, qui en sont la cause. Á cette époque Garnier-Pagès[[40]](#footnote-40) n’affirmait-il pas : « *Donnons l’exemple du désarmement, toutes les nations nous imiteront. Le sentiment général est de soulager la population du fardeau qui pèse sur elle. Ce sentiment on l’éprouve en Allemagne, en France dans toute l’Europe…* » tandis que Jules Favre[[41]](#footnote-41) ajoutait : « *Je suis convaincu que la nation la plus puissante est celle qui serait la plus près du désarmement.* »[[42]](#footnote-42).

Pour Lewal, le constat est simple : « *Ces désastreux enseignements n’ont pas ouvert leurs yeux. Ils reparaissent semblables à eux-mêmes et reproduisent les doctrines passées, dont l’issue a été si funeste. On les voit peu à peu développer les idées anciennes contre la guerre et solliciter la répression… Les philosophes, idéologues, les rêveurs de toutes classes, abstracteurs de toutes classes et chevaucheurs de chimères, restent, comme par le passé dans le monde de l’imagination. Ils parlent du monde comme ils le souhaiteraient, comme ils le voient peut-être, mais non assurément comme il est* »[[43]](#footnote-43).

Ces personnages existent évidemment toujours !

« *La paix armée est coûteuse, ce n’est pas douteux. Les nations peu fortunées finiront par succomber dans ce combat. C’est un autre moyen de faire la guerre* »[[44]](#footnote-44).

# Éléments de conclusion

Pour Lewal, contrairement à ce qu’affirment les pacifistes, l’armée n’est pas une cause de guerre et dénonce toutes les attaques menées par divers idéologues contre cette institution.

« *En célébrant l’internationalisme, on sape le patriotisme comme un dogme vieilli. Plus de frontières, plus de patrie….* »[[45]](#footnote-45)

Selon Lewal, avant de parler désarmement, « *il faudrait commencer par travailler au désarmement moral ; supprimer les causes de conflit, éteindre les souffrances, les servitudes, les réclamations, les revendications légitimes… Le calme ne pouvant survenir qu’en rétablissant les choses dans l’ordre régulier, troublé par la violence*»[[46]](#footnote-46).

Relire Lewal, avec un œil neuf, en se souvenant de cette remarque sibylline : « *On constate des faits, on les enfile comme les grains d'un chapelet, et on conclut que telle chose a réussi dans 19 cas, donc elle est bonne, sans se demander souvent si l'on ne trouverait pas 20 cas où elle a échoué*[[47]](#footnote-47) ». Sans doute y a-t-il là, à la fois, une leçon de méthode et de grande modestie…

Pour Lewal il s'agit de savoir comment engager l'action quand « *l'idée se heurte d'abord à la routine décorée du non respect de la tradition*[[48]](#footnote-48)*»* et que « *seule et mal comprise*, (l'Histoire) *conduit à la sclérose sous le nom de tradition*[[49]](#footnote-49).»

Lewal, en véritable positiviste, à la fois un homme de méthode, de science et d’enseignement, est à l’origine de la méthode dite du *cas concret historique*. C’est lui qui a imposé que *l’enseignement de la tactique* soit situé au centre de toutes les préoccupations de la formation de l’officier.

Il s’agit de « *ramener les idées vers les procédés exacts de la science des armes, d’impulsionner* (sic) *les hautes études dans un sens très positif et d’abandonner la plus faible part possible à l’imagination, à la fantaisie*[[50]](#footnote-50)*»*.

Á l'heure où, sous la contrainte des événements de *l'après-guerre froide,* toutes les stratégies sont en cours de révision, les pensées militaires, et donc quelque part avec elles l'Histoire militaire, ne sauraient faire l'économie d'une participation à ces grands travaux. La mise en perspective historique concourt réellement au renouvellement des idées car cette méthode permet, par le jeu des comparaisons et en établissant des liens de cause à effet, d'éliminer un certain nombre de notions devenues obsolètes ou trop idéalisées du futur. C’est dire l’aspect fondamental d’une telle entreprise car, selon Liddell Hart (1895-1970), -*la chose la plus difficile au monde n’est pas de faire entrer une idée nouvelle dans une armée, mais d’en chasser une ancienne-*

## Articles d’intérêt général





# De la défense aux sécurités

Par Monsieur Hervé JUVIN,

Directeur d’Eurogroup Institute

**L**a guerre des concepts et des systèmes épargnera-t-elle celle des armes ? La dernière décennie a été riche en nouveaux concepts, en systèmes nouveaux, ou parfois en formulation nouvelle des systèmes anciens. Malgré les progrès réalisés sur le front d’une Europe de la Défense, malgré les avancées des industriels, beaucoup reste à faire pour que ce côté-ci de l’Atlantique parvienne à établir une vision et à se doter d’objectifs aussi clairs que peuvent l’être ceux des Etats-Unis d’Amérique depuis maintenant plus de dix ans. La profonde transformation des questions de Défense et de sécurité impose un effort considérable à tous les acteurs présents, mais convoque surtout à leurs côtés, et parfois en avant d’eux, ceux qui essaient de penser le probable ou le possible, pour éviter le pire. Ce ne sera pas trop qu’un tel effort de décloisonnement pour éviter qu’une fois encore, en préparant la guerre d’hier, nous préparions la défaite de demain.

# Ni victoire, ni défaite, la sûreté

D’où vient que ces mots de victoire et de défaite sonnent si mal, en tête d’une réflexion consacrée à la Défense et aux sécurités ? C’est que nous commençons à l’apprendre ; des mots qui avaient valeur absolue, qui désignaient une situation aux effets politiques, stratégiques, économiques manifestes et connus, ont perdu leur valeur. Que signifie la victoire américaine en Irak ? Que signifie une possible victoire d’Israël sur le Hamas en Palestine ? Et que signifie ce terme de guerre économique si souvent et trop vite prononcé ? Simplement que les mots de victoire et de défaite avaient un sens quand des Etats combattaient pour un territoire, et qu’ils l’ont perdu dans un monde de droits individuels, de richesse immatérielle et d’appartenances multiples.

Cinq éléments viennent bouleverser les conceptions établies, c’est-à-dire celles d’il y a dix ans, cinq ans, un an, de la Défense :

* la perméabilité des frontières nationales et l’imbrication, plus que la superposition, de niveaux différents et parfois contradictoires d’appartenance, d’autorité et de compétence sur le même territoire, produisent cette situation inédite où il est possible de connaître à la fois et sur ce même territoire, victoire et défaite – par exemple, victoire militaire et défaite sécuritaire. La complexité du monde brouille les fronts ; la Défense concernait des relations d’Etats, et caractérisait une organisation du monde où des Etats seuls s’opposaient et pouvaient s’affronter à d’autres Etats. Cette situation est extraordinairement récente, et procède de l’avènement prononcé par Richelieu et consécutif au traité de Westphalie, de la raison d’Etat, qui détermina en quelques décennies la maîtrise à peu près complète des Etats nationaux sur leurs territoires  ; ce n’est plus le cas, les frontières sont perméables, la majorité des conflits en cours est non-étatique, au point que toute tâche de pacification commence souvent par la restauration d’un Etat en marche ; quant aux tâches destinées à garantir la survie de l’espèce humaine dans un environnement sensible, elles dépassent le champ de vision et d’action d’aucune Nation ; le concept de « transformation of war » doit être rapidement européanisé.
* la rareté des biens naturels rend plus âpre la compétition pour obtenir et sécuriser l’accès à ce qui était naguère des ressources inépuisables, libres et à disposition ; leur maîtrise, par appropriation de ces biens ou par sécurisation de leurs approvisionnements, devient un but éminent de guerres qui ne sont pas seulement économiques. Ceux qui ont cru discerner derrière la primauté de l’économie la fin du politique seront bientôt détrompés ; mais c’est l’économie, plus que les armes, qui devient un moyen de la puissance politique, et c’est l’insécurité des approvisionnements et de l’accès aux ressources qui peut obtenir ce que les armes poursuivaient. Le politique va devoir placer des moyens inouïs, et aussi militaires, pour s’assurer ces moyens de la puissance que sont les biens naturels. Dans ce domaine, ni défaite ni victoire, seulement des sécurités acquises et de la survie en plus. Le temps où la puissance, avec toutes ses composantes, va redevenir un facteur primordial du niveau de vie, de la richesse et de la sécurité, est proche.
* l’ampleur des mouvements de population à venir dans le monde, et tout particulièrement autour de la Méditerranée, décourage la prévision. Ce sont potentiellement deux à trois cent millions de migrants qui vont désespérément chercher à quitter des zones où l’eau potable et les terres exploitables feront défaut, et qui peuvent en plus assurer dans les vingt ans à venir des conditions favorables à la vie humaine. Et c’est peu de dire que l’Amérique du Nord vit sur ce sujet une situation complètement différente de celle de l’Europe, au point que leurs positions respectives ont toutes chances de devenir mutuellement incompréhensibles. Le temps est proche où va faire son retour le vieux mot d’invasion, ne procédant plus de l’affrontement armé étatique, mais de mouvements irrésistibles de populations sorties des zones à forte pression démographique et faible ou très faible activité économique, pour gagner les zones à faible pression démographique et forte activité économique. Les vieux débats entre intégration et communautarisme seront bientôt, sont déjà quelque fois balayés quand l’effet de ces migrations pacifiques sera la prise de territoires sur lesquels les nouveaux-venus sauront imposer leurs lois, leurs croyances et leurs coutumes. L’Europe est déjà confrontée à la chose, faute de dire le mot, dans les parties de son territoire qui deviennent terre d’Islam. Et des Européens sont confrontés à cette douce défaite qui ne dit pas son nom, quand les règles, les modes de vie, les comportements, leur sont imposés sans qu’ils l’aient voulu, ni débattu, ni compris.
* la naissance de nouveaux territoires, de nouvelles propriétés, de nouveaux pouvoirs, souvent encore invisibles, qui parfois disposent des territoires physiques, les contournent ou se substituent à eux comme lieux de détermination de la richesse et de la propriété, modifie la notion même de territoire. Le patrimoine invisible devient l’actif le plus précieux d’un territoire, mais peut lui être enlevé sans effraction, sans invasion et sans armes, par le seul effet du savoir et du droit  ; par exemple, l’appropriation de l’information existante, ou la substitution d’une information à une autre dans ces encyclopédies virtuelles qui modèlent les vérités de demain ; par exemple encore, l’appropriation du patrimoine génétique, biologique, d’un territoire sans consultations ni redevances (recherches des firmes pharmaceutiques tirant parti de la flore endémique et des connaissances d’envoûtement à Madagascar ) ; tout se passe comme si la richesse issue, née d’un territoire pouvait lui être soustraite sans que nul ne s’en aperçoive. Et il en va de même dans le cadre de l’ordre supranational, quand la substitution aux règles, normes, conventions, locales ou nationales démocratiquement élaborées, de règles, normes et conventions déterminées par des autorités ou des puissances mondiales sans concertation ni débat produit des effets analogues à ceux des guerres, sans guerre.
* la diffusion et la facilité d’accès de groupes non-étatiques à des techniques de mort ou de destruction, susceptibles de provoquer des dommages sans commune mesure avec la puissance ou la représentativité de la ou des personnes qui les utilisent ou les utiliseront, pourrait s’accroître du fait de la faillite de certains Etats et du renforcement communautaire ; les craintes dans ce domaine sont plus spectaculaires, mais moins fondées que celles qui concernent l’ampleur des mouvements financiers et des trafics illégaux, auxquels les moyens de communication, d’échange et de transferts contemporains donnent une formidable puissance. Les défaites invisibles mais quotidiennes enregistrées sur ce terrain sont une autre manière de nier la souveraineté des Etats, de démanteler les territoires, et de transformer efficacement la condition historique et politique des sociétés développées, généralement à leur insu. Un territoire virtuel, celui de la finance de marché et des mouvements de capitaux, concentre des moyens, des actifs et une puissance très supérieures à ceux de la majorité des Etats, sans territoire, ou plutôt au-dessus de tous les territoires.

La victoire des armes aux frontières ne protège de rien ; il n’est plus certain qu’elle serve qui que ce soit, pour quoi que ce soit. Le parallèle entre les victoires visibles, éclatantes, enregistrées sur le terrain, et les défaites morales et psychologiques subies dans la durée est d’évidence ; les mots ont perdu leur sens, ou plutôt, la réalité du terrain s’en est allée d’eux, qui ne veulent plus rien dire.

Les conséquences de ces éléments peuvent être résumées d’un mot ; le temps des sécurités succède à celui de la Défense. L’objet d’une politique de la Défense et des sécurités est la sûreté, sûreté d’une population et non plus d’une Nation ou d’un Etat, sûreté de l’espace public permettant à chacun la libre poursuite du bonheur, sûreté d’un espace public comprenant le territoire, les droits financiers et moraux, les moyens d’information et de représentation, les règles et les cultures. La sûreté, entendue comme la capacité durable de vivre selon ses lois et ses règles, dans un environnement choisi, avec des droits et des obligations débattues et acceptées, devient l’objectif que les moyens conjoints de Défense et de sécurité doivent assurer à la population dont ils sont en charge.

**Une refondation nécessaire**

Il vaut la peine, peut-être, de s’arrêter quelque temps sur cette succession plus complexe qu’il n’y paraît. Car elle interroge les choix de la Défense française et européenne, et notamment l’empilage de moyens, de forces et de doctrines maintenu bien après que la force nucléaire ait fait sentir ses effets. Car elle pose avec insistance la question des buts de la Défense et de l’objet des sécurités, c’est-à-dire en définitive de l’indépendance. Car elle suggère sans le dire que la question des moyens est posée, et qu’il est des budgets de Défense qui obèrent plus la sécurité qu’ils n’y contribuent, de même que des moyens de sécurité peuvent dégrader le niveau général de sûreté de la population. En sorte qu’il ne s’agit pas seulement de rationaliser les choix et les exercices budgétaires, pas seulement de dépenser moins pour dépenser mieux, mais de ne pas dépenser partout, pour tous et pour tout.

Tenir pour acquis le fait d’une sortie collective des questions de Défense, pour entrer dans le champ neuf des questions de sécurité, sous tous leurs aspects, résulte sans doute de l’éclatement des risques et de la diversité des menaces, actuelles ou pressenties. Il pourrait y avoir là une faiblesse temporaire de l’analyse et de la pensée ; se rassurer à bon compte. Quand les choses se seront décantées et qu’un peu de temps aura passé, la Défense redeviendra ce qu’elle a toujours été. Le beau jouet qu’est un porte-avion nucléaire redeviendra un support de la puissance, les images des grandes manœuvres coordonnées de l’armée de terre, de l’aviation et de la marine attireront de nouveau la fierté collective. Et le soldat retrouvera, avec la menace de la guerre, le profil de médaille qui est éternellement le sien.

Cette perspective est sans espoir. Le rêve du retour est un rêve éternel, éternellement vain parce que le retour n’arrive jamais. Jamais l’avenir ne reproduit le passé tel qu’il a été, tel que nous l’imaginons, tel qu’il nous a été dérobé.

Sur trois points au moins, la notion de Défense ne répond pas à l’objectif poursuivi :

* l’objet de la Défense était matérialisé par le territoire, l’objet de la sécurité est la vie des hommes et leur mode de vie. L’idéologie du territoire, dont la période qui va de la perte de l’Alsace et de la Lorraine, en 1871, jusqu’à 1918, fournit en France l’exemple éclatant, ne revivra pas sous cette forme et avec la pertinence qu’elle avait quand le territoire pouvait représenter tout le capital symbolique d’un pays, d’une Nation, d’une population. Le meilleur exemple en est fourni par la bombe à neutrons, qui tue les habitants mais sauvegarde les infrastructures ; que serait désormais une Défense qui ne défendrait que le territoire ? Garantir la survie d’hommes et de femmes dont certains peuvent se trouver à des milliers de kilomètres de leur territoire d’origine, protéger leurs droits matériels et immatériels, dont certains se limitent à des enregistrements informatiques ; assurer que les éléments fondamentaux de leur culture, de leur mode de vie, de leurs choix collectifs, leur resteront soumis, transforme et l’objet, et les moyens, de ce qui s’est appelé la Défense. Il est d’ailleurs possible, et nous considérons comme probable, que les éléments immatériels d’un patrimoine collectif, ce que nous appelons : « son capital symbolique et structurel » deviennent l’objet majeur de la demande de sécurité, et qu’à cette aune, nos politiques de développement forcé et d’universalisation des relations de marchés soient considérés pour ce qu’elles sont – une autre force de génocide ;
* la Défense postulait l’unité de la Nation et le rassemblement de tous les citoyens distingués par leur nationalité sous le manteau de l’Etat. Plus que l’ouverture et la perméabilité des frontières, l’éclatement des sociétés contemporaines met à mal le postulat et vide le concept. Combien de Français savent ce qu’il y a à défendre, et combien seraient d’accord pour le défendre, si la majorité a une claire notion des problèmes de sécurité qu’il rencontre, et des sécurités dont il voudrait pouvoir bénéficier ? A l’évidence, garantir la sécurité des Français signifie aussi leur donner des assurances sur leur mode de vie, leurs choix collectifs, leurs représentations et, plus que tout, sur leur capacité collective à agir. N’est-ce pas la condition de l’expression d’un « national interest », si présent et si explicite chez nos amis nord-américains qu’il permet le dépassement des partis etdes divisions politiques ? De même que l’intérieur et l’extérieur de la frontière deviennent indiscernables, de même les facteurs distinctifs communs partagés par une Nation française, vécus par ses citoyens, deviennent eux aussi évanescents, flous, capricieux ; n’est-ce pas cette immense difficulté à définir le sien et l’autre, le dedans et le dehors, qui explique la fantasmagorie d’une Europe sans frontières, seulement définie par des droits qui pourraient s’étendre au monde ? L’incapacité de l’Europe à reconnaître ses origines chrétiennes, fût-ce pour les dépasser, signifie le renoncement tragique à la vérité d’une identité, qui condamne à l’avance les tentatives d’Europe politique. Nous aurons un grand marché, et rien de plus.
* la Défense ignore l’économie, sinon lors du vote du budget annuel ou pluriannuel, des autorisations de programmes, des allocations de budget. Insensiblement pourtant, la notion de sécurité couvre des biens immatériels, et en tous cas non territoriaux ; le meilleur exemple en est donné par les débats autour du patriotisme économique, appliqué à quelque chose d’aussi peu territorial que le capital des entreprises. La quête de sécurités est fondamentalement économique. L’économie est au cœur des sécurités que l’opinion requiert, si même elle n’est pas la première de ces sécurités. Nul ne pense plus, à court et moyen terme, envahir le territoire français ; chacun sent, ou croit sentir, qu’une OPA transatlantique ou asiatique sur Danone, Carrefour ou Arcelor est aussi une question de sécurité, de même que le cycle de négociation de Doha sur les produits agricoles sous l’égide de l’OMC est aussi une question de sécurité. La Défense n’a pas grand-chose à dire là-dedans, la sécurité y est tout entière investie. Ce glissement résulte de la transformation des relations avec les choses, avec l’histoire et avec les autres qui modifie non moins l’usage de nos sens que notre rapport au réel. « La location, c’est la liberté » proclamait récemment sur ses véhicules un loueur de voitures automobiles. Sans doute. Mais il reste à définir ce que la quête de l’usage, non de la propriété, signifie dans un monde de retour des puissances, des droits, et des appartenances.

La Défense a été le concept d’un monde de la nature, du territoire et de Nation. Nous sortons de la nature, la dématérialisation nous émancipe du territoire, et les frontières de la Nation sont plus incertaines que le lien virtuel avec la planète. Les identités elles-mêmes vacillent, avant que le retour des origines, de la frontière et de la séparation ne les exige avec une violence imprévue.

Désormais, l’objet consiste à assurer la sécurité globale des Français, une sécurité qui comporte diverses sécurités économiques et financières, physiques, morales, politiques. Pour qui pense, non sans raison, que la perte du capital symbolique des Français est la première cause du mal être profond qui habite le pays, il est urgent d’étendre la notion de Défense à tout ce qui n’y a pas été, et qui relève pourtant de la sauvegarde collective, autant et plus que la protection du seul territoire.

**Mais à quoi sert l’Europe ?**

Par le Général (2°s) Eric de La Maisonneuve[[51]](#footnote-51),

Directeur de la revue AGIR.

**A** la suite du double rejet franco-néerlandais du projet de constitution européenne, la Revue ***ACTUEL*** *n°18*, (parue en juin 2005), avait tenté d’en évaluer les conséquences dans le domaine de la sécurité. Même si ce texte ne proposait pas d’avancées spectaculaires en la matière, il contenait quelques dispositions novatrices pour la politique extérieure de l’Union dont on mesure aujourd’hui l’utilité. Ces conséquences étaient particulièrement pénalisantes puisque l’immobilisme européen maintenait l’Union en état d’impuissance et renouvelait sa soumission aux conditions de la politique extérieure américaine. Mais personne, à l’époque, ne s’offusquait d’une telle indigence car la sécurité n’était, pas plus que dans les années précédentes, la préoccupation prioritaire des Européens ; ils étaient obnubilés par leurs soucis internes - immigration, délocalisations, pannes de croissance -, donc insensibles sinon aveugles à leur environnement mondial. La soudaine et brutale crise libanaise de juillet 2006 montre l’étendue du désastre et la nudité de ce qu’on appelle encore la « communauté internationale » lorsque la puissance américaine botte en touche et évite de s’engager : l’ONU est impuissante et l’Europe inexistante. Le monde assiste, inerte, au drame libanais ; les gesticulations oratoires, les discours de compassion et quelques millions de dollars d’aide humanitaire ne sauvent même pas la face. La destruction du Liban est en route. Est-ce que nous pouvons, nous Européens, accepter une telle catastrophe et subir un tel revers ?

**Le monde, avenir de l’Europe.**

A quoi sert en effet cette Europe « zone de paix et de sécurité », modèle de démocraties libérales, garante des droits de l’homme et défenseur du droit des peuples, si elle reste incapable de secourir et de protéger un pays ami et allié, fondé sur des valeurs qui lui sont proches, situé sur les rives orientales de notre mer intérieure, la Méditerranée ? A quoi sert l’Europe si elle demeure sourde aux bombes qui mutilent et détruisent le Liban ? Ce que nous avons fait depuis cinquante ans pour pacifier nos relations de voisinage, pour développer nos échanges économiques et culturels, nous autorise-t-il désormais à l’immobilisme ? Sommes-nous satisfaits de notre réussite au point de regarder, certes avec compassion, nos amis se faire laminer et expulser de leur pays ? On a l’impression que l’effort produit pour en arriver où nous sommes – une Union de 25 Etats – nous a épuisés et que nous sommes à bout de souffle. On a aussi l’impression que le fardeau de nos problèmes d’ajustements internes nous pèse tant que nous ne sommes plus capables de lever les yeux sur le monde et, au-delà, d’harmoniser nos regards. Les deux questions sont liées - le nombrilisme européen d’une part, la complexité du monde de l’autre ; elles empêchent l’Europe de parvenir à une « vision du monde ».

Or, la construction européenne n’a de sens aujourd’hui - et d’avenir - que si elle s’insère dans la problématique mondiale. Les objectifs initiaux de la construction européenne ont tous été atteints depuis longtemps : la réconciliation franco-allemande puis l’unification des deux Europes ont créé une « zone de paix et de sécurité » ; les efforts d’harmonisation, les échanges commerciaux, l’euroland, entre autres, ont permis de constituer un ensemble économique cohérent. Cette construction est incessante car il faut l’élargir encore aux pays balkaniques et à ceux d’Europe du sud, peut-être - et pourquoi pas ? – plus loin encore à l’est et au sud ; il faut également améliorer l’intégration des divers pays dans un ensemble plus harmonieux et plus efficace. Mais la poursuite de ce développement n’est désormais possible que dans le cadre de la mondialisation dont l’Europe est un des acteurs majeurs. La construction européenne est une réussite indiscutable, certes ! Mais cette réussite est vulnérable car elle dépend étroitement de la conjoncture et de l’état du monde. Elle oblige donc les Européens à s’intéresser au monde dans lequel ils sont immergés et dont ils sont dépendants, à y assumer pleinement - en termes politiques - toute leur part de responsabilité. Les Européens doivent s’engager. La crise libanaise leur en fait obligation ; elle leur donne en outre une occasion exceptionnelle d’exister en tant que tels. Il faut relancer un *projet européen mondial* pour renforcer et dépasser le projet européen continental.

Il est d’évidence que l’Europe n’assume pas ses responsabilités mondiales, pourtant vitales pour son avenir. L’écrasante suprématie américaine, les rivalités intra-européennes, le manque de « second souffle » du projet européen comme l’absence de « vision du monde », sont autant d’obstacles à une telle stature. Cette carence n’est pas compensée par l’activisme des anciennes puissances – France, Grande-Bretagne, Allemagne parfois – dont les moyens, l’influence et la légitimité sont limités. Depuis le grand chambardement de la fin de la guerre froide, l’Europe a laissé passer beaucoup d’occasions « d’exister ». La première était l’éclatement de la Yougoslavie et la guerre qui a ravagé les Balkans pendant dix ans. Français et Allemands notamment, mais Anglais, Italiens ou Russes ont laissé ressortir leurs vieilles analyses de situation, les arguments qu’ils avaient fait valoir au début du XX° siècle (avec le résultat que l’on connaît : deux guerres mondiales). Aucun n’a cherché à sortir de cette impasse diplomatique et il a fallu, une fois encore, aller chercher l’Oncle Bill, en l’occurrence le Président Clinton, pour imposer une solution à ces peuples déchirés. En Afrique, de la même manière, les anciennes puissances coloniales restent en charge quasi exclusive des problèmes internes de leurs ex-colonies, là encore avec les résultats discutables que nous connaissons. Au Proche et au Moyen Orient enfin, l’Europe en tant que telle est inaudible. Où que l’on aille dans le monde – à quelques modestes exceptions près -, la voix européenne est silencieuse et sa capacité d’action politique marginale. A terme, cette situation est mortelle, aussi bien pour l’Europe qui perd le crédit accumulé par ses membres que pour les pays en conflit qui sont condamnés à périr ou à se mettre sous la protection américaine.

**Le guêpier proche-oriental**

La crise libanaise est grave. Sans en retracer l’histoire récente, on voit maintenant que tout a été fait pour mettre ce pays en porte-à-faux et l’enfoncer dans une impasse. Pris en tenaille entre Israël et le front de ses ennemis arabes, impliqué dans la nébuleuse chiite sous influence iranienne, le Liban fragilisé par ses rivalités internes, est le « ventre mou » de la région. Lorsque le Proche Orient est en paix, la diversité libanaise est un formidable atout pour faire de ce pays une porte d’entrée et une plaque tournante régionale où les Libanais font valoir leurs talents d’intermédiaires et de commerçants. Lorsque les équilibres sont rompus, ce Liban multiethnique et pluri-religieux, indépendant et démocratique, s’effondre et laisse place à un champ de bataille ; aussi disproportionnée qu’elle paraisse, la réaction de Tsahal était inévitable en raison de l’emprise du Hezbollah sur le Liban et de la menace qu’il constitue pour la survie d’Israël.

Que veut-on ? La disparition du Liban et l’installation à sa place d’un champ de bataille permanent dans la région où l’abcès du *Middle East* se fixerait, à la manière d’une partie de l’Allemagne pendant la guerre de Trente Ans au XVII° siècle ? Un partage de fait entre Israël au sud et la Syrie au nord qui effacerait pour celle-ci l’humiliation de sa récente expulsion ? Un ersatz d’Etat sous mandat ONU et perfusion humanitaire d’ONG internationales ? Ce qui paraît assuré, c’est que la situation qui prévalait ces derniers mois d’équilibre artificiel entre les trois communautés n’est plus tenable ; une partie non négligeable de la bourgeoisie « modérée » est poussée à l’exil alors que le Hezbollah symbolise l’esprit de résistance et s’apprête à toucher les dividendes de ses engagements. Avant que les jeux soient faits et que l’une ou l’autre de ces hypothèses se confirment, il faut absolument intervenir pour enrayer ce mécanisme destructeur. Car le monde en général, le Proche Orient en particulier, ont besoin du Liban, mais d’un Liban ouvert et tolérant, libre et indépendant. Ce pays, malgré sa taille modeste, est une pièce essentielle sur l’échiquier régional, la seule porte d’entrée méditerranéenne sur le *Middle East* , le point d’ancrage et d’influence naturel pour les Européens. Pour sauver le Liban, il faut accélérer et finaliser le processus diplomatique pour obtenir un cessez-le-feu des deux protagonistes, processus en cours fin juillet mais dont la lenteur est choquante et dangereuse pour la suite. Car, ce qui compte c’est la suite à laquelle il faut penser dès maintenant : rendre le Liban durablement stable, c’est-à-dire le mettre « hors guerre » comme on met un bâtiment « hors d’eau ». Aider les Libanais à reconstruire des institutions, un Etat « indépendant », des services publics, des infrastructures, à construire enfin une nation. Et pour cela il faut un électrochoc.

**Le Liban et l’Europe**

Qui peut le faire ? Les Libanais par eux-mêmes sont démunis et divisés ; ils sont dépendants d’une aide extérieure. Les Américains et leurs acolytes ont choisi le camp de l’attentisme ; ils ne paraissent pas mécontents de voir s’ouvrir un deuxième front régional qui puisse détourner l’attention de leur échec irakien et surtout accélérer le processus de transformation qu’ils veulent imposer à tout le *Middle East*. On ne voit pas quelle autre puissance aurait intérêt – et les moyens – de venir s’empêtrer dans ce Proche Orient « compliqué », la Russie contemplant sans déplaisir l’échec d’une stratégie américaine pour le moins aventureuse, la Grande-Bretagne s’inscrivant toujours dans le camp américain, la France n’ayant manifestement pas les moyens de faire prévaloir sa politique dans un tel contexte, les autres acteurs restant silencieux. Seule l’Union européenne peut proposer une aide substantielle et efficace au Liban ; seule l’Europe peut être « la » solution pour l’avenir du Liban.

Actuellement la solution européenne est un fantasme puisque l’Europe est inexistante. Mais « nécessité faisant loi », l’occasion paraît trop impérative pour la manquer : l’Europe peut prendre sa chance d’exister grâce et à travers le Liban. Un « Conseil européen extraordinaire » réuni dans l’urgence (à la demande de la France ou d’autres pays) peut décider *d’****«******adopter le Liban »***, en faisant de façon symbolique de ce pays le « *vingt-sixième Etat* » de l’Union. Ce lien pourrait se concrétiser par un contrat d’association, un partenariat renforcé, en tout cas par un *statut spécial* qui serait proposé aux Libanais ; il comprendrait au minimum une garantie de « sécurité extérieure » et un plan de reconstruction intérieure.

Un tel contrat européo-libanais, s’il était rendu possible et accepté par tous les Libanais, obligerait l’Europe à sortir de sa torpeur et à prendre ses responsabilités. Elle se grandirait à ses propres yeux et à ceux du monde. Elle justifierait enfin de détenir la majorité des sièges du G8, elle traduirait en actes les leçons qu’elle donne volontiers aux autres en matière de gouvernance mondiale et de respect du droit. Surtout, en se prouvant à elle-même qu’elle a vocation à se mêler étroitement des affaires du monde, elle pourrait sauver le Liban. Et cela vaut de prendre quelques risques.

Sur le terrain, l’Union européenne pourrait alors, en soutenant et réformant l’armée libanaise, éprouver la fiabilité de ses structures militaires et l’efficacité de ses états-majors de forces. Tant qu’elle demeurera hypothétique, la défense européenne ne parviendra pas à maturité et à donner à l’Union les moyens d’une politique extérieure effective. La crise libanaise peut lui servir de « laboratoire » et l’obliger ainsi à se constituer de manière à la fois utile et solide. La sécurité est une nécessité mais on ne mesure celle-ci qu’à l’aune du danger. Le Liban est en danger de mort ; il faut donc restaurer sa sécurité et seule l’Europe peut en mettre en œuvre le processus. A condition qu’elle se bouge et se décide à « exister ».

## Libres opinions[[52]](#footnote-52)





**Démocratie 101**

Par le Lieutenant Colonel GOYA,

du CDEF, Division RetEx.

**L**e 1er mai 2003, sur le porte-avions *Abraham Lincoln*, le président Bush annonce la fin des combats. Pour la plupart des troupes américaines sur place, la guerre est vraiment finie et il ne reste plus, en attendant la relève rapide, qu’à aider les Irakiens « épris de liberté » à mettre en place de nouvelles institutions.

La désillusion est alors cruelle. La majorité des Irakiens, reconnaissants d’être débarrassés d’un régime honni, réclament surtout la possibilité de vivre enfin en sécurité. Inhibés par des dizaines d’années de dictature, ils ne comprennent pas que ces Américains si puissants ne s’emparent pas fermement du pouvoir pour rétablir en quelques semaines ordre et électricité.

Sur les quatre divisions américaines présentes sur le territoire, trois laissent passer cette fenêtre d’opportunité. Dans la zone la plus rétive, le fameux triangle sunnite, les accrochages se multiplient. Les réactions d’une extrême maladresse, comme celle qui tue 13 civils irakiens dont 6 enfants dans une manifestation à Falloujah, entraînent la Coalition dans une spirale d’échec. Dans le nord de l’Irak, la 101ème Division parachutiste d’assaut aérien tente cependant une expérience différente. Elle ouvre ainsi la voie à une école de pensée originale dans la culture militaire américaine.

Rétablir l’ordre

La 101ème Division arrive dans une ville de Mossoul au bord du chaos. La troisième ville du pays (1,7 millions d'habitants) est un concentré des problèmes irakiens avec ses rivalités ethniques et le pétrole tout proche. Toutes les communautés du pays sont représentées avec une majorité arabe sunnite contestée par les Kurdes. Dès que le pouvoir central s'est effondré, les pillages ont commencé et des milices sont apparues, faisant resurgir le spectre des affrontements de 1959 qui avaient fait plus de 1 000 victimes. Le 15 avril, les Marines et les hommes des forces spéciales tirent sur la foule et tuent 12 civils.

Le 19, la 101ème division du général Petraeus rétablit l’ordre en s’engageant à la fois massivement, avec 8 bataillons, et sans arrogance. Les drapeaux américains, par exemple, ont été retirés des antennes des véhicules.

Une fois la sécurité rétablie, la première urgence est de combler le vide politique. Ecartant l'idée d'imposer une administration militaire directe, dont il serait ensuite difficile de se désengager, le général Petraeus organise de sa propre initiative les premières élections libres du « nouvel Irak ». Aidé par son expérience opérationnelle en Bosnie et à Haïti, il parvient à force de tractations à réunir une convention de 217 délégués représentant les différentes factions. Cette convention choisit un conseil municipal de 23 membres pour administrer la ville et choisir un maire parmi des personnalités sans liens avec l'ancien régime.

Ce processus aboutit, début mai, à la nomination à la tête de Mossoul de Ghanem al-Basso, un ancien général dont le frère a été tué par les services de sécurité de Saddam Hussein. Cet arabe est épaulé par un maire-adjoint kurde et deux assistants, l'un turcoman et l'autre assyrien. Fort de ce succès, qui convainc même les sceptiques nationalistes, des conseils sont établis dans les quatre provinces occupées et des gouverneurs sont élus.

**4 000 projets**

Le deuxième axe de l'expérience baptisée « Démocratie 101 » concerne la reconstitution d'une structure socio-économique. Dans le système très centralisé de l’Irak, l'effondrement de l'Etat a entraîné celui de l'économie, ce qui a complètement pris par surprise des Américains imprégnés de l’esprit de la libre entreprise. Des parachutistes de la 2ème Brigade ont ainsi découvert une raffinerie abandonnée au nord de Mossoul. Les personnels étaient chez eux attendant les ordres de Bagdad. Il n’est guère étonnant dans ces conditions que la production d’hydrocarbures ait chuté de moitié en deux mois et que le chômage frappe des centaines de milliers d'hommes et de femmes.

Le marché de l'emploi apparaît alors comme une zone d’affrontement où l'argent est la munition de base. Les Américains n’y sont pas forcément les mieux pourvus. Dans la maison d'Oudaï et Qoudaï, les deux fils de Saddam Hussein, abattus le 22 juillet par la 101ème, on a retrouvé 1,3 millions de dollars, soit l'équivalent du salaire mensuel de 20 000 Irakiens. Cet argent liquide permet à la guérilla d’embaucher des misérables ou des criminels pour réaliser des attaques, chacune d’elle étant rigoureusement tarifée en fonction du danger encouru.

Les militaires américains prennent alors conscience de la nécessité d'agir vite, ne serait-ce que pour prolonger l'état de grâce qui fait d'eux des libérateurs et pas encore des occupants. Le général Petraeus obtient qu'un fonds spécial soit mis à la disposition des divisions, baptisé *Commander’s Emergency Reconstruction Program* (CERP), avec de l’argent confisqué aux dirigeants baasistes. La 101ème obtient ainsi 57 millions de dollars.

Pour utiliser cet argent et devant l'immensité des problèmes, les services spécialisés des affaires civilo-militaires (ACM) se révèlent tout de suite sous-dimensionnés. Lorsqu'il a été envisagé de réouvrir l'université de Mossoul, la cellule éducation du bataillon ACM de la division ne dépassait pas la taille d'un groupe de combat pour un ensemble de 75 bâtiments et 4500 salles destinés à accueillir 35 000 étudiants. Une brigade d'hélicoptères a donc été affectée à cette tâche, bien loin de son premier métier.

Devant le succès de cette première initiative, chaque unité de la 101ème division est alors associée à une cellule ACM et à un ministère irakien. Le bataillon de transmissions aide ainsi les représentants du ministère des Télécommunications à rétablir l’infrastructure locale connectant même Mossoul avec le réseau téléphonique international par liaison satellite. Ce réseau étant payant, c’est une première source de revenus pour la province qui est ainsi créée. Le bataillon du génie s'occupe des travaux publics, le bataillon de Police Militaire travaille avec le ministère de l'intérieur, les artilleurs sont associés au ministère du pétrole, etc... La manœuvre interarmes consiste alors à associer aux ACM, les capacités de contact des unités de mêlée (recensement des besoins, dialogue) et les compétences techniques des armes d’appui.

Cette politique d'implication est déclinée jusqu'au plus bas échelon et les 18 000 hommes de la division finissent par s’investir dans 4 000 projets aussi variés que la peinture des lignes blanches sur les routes (Opération *Easy Rider*) à la réparation des stations d'essence (Opération *Pit stop*) en passant par le soutien d'équipes de football ou la remise en état de centaines d'écoles avec comme seul mot d'ordre inscrit à l’entrée des bases : « Qu'avez-vous fait aujourd'hui pour gagner les cœurs et les esprits des Irakiens » (*« What Have You Done To Win Iraqi Hearts and Minds Today? »*).

Cette politique n'a pas été sans poser quelques problèmes. Le premier a été la réticence de nombreux cadres américains pour qui ce genre de pratiques n'apparaissait pas conforme à leur culture guerrière. Le commandant de la division a donc été obligé de s'impliquer personnellement et d'imposer l'idée, ordonnant que l'on mette le même enthousiasme pour réparer une école que pour monter un raid héliporté.

Paradoxalement, le problème qui s'est posé ensuite a été la trop grande implication des parachutistes. Passées les premières réticences, les soldats ont eu tendance à tout faire par eux-mêmes, parfois avec un certain mépris pour les Irakiens. Ce volontarisme, typiquement américain ne correspondait pas au but final qui est bien la prise en compte de leur destin par les Irakiens, dans l'esprit de Lawrence d’Arabie qui déclarait que *« mieux vaut laisser les Arabes faire les choses de façon acceptable que les faire vous-même à la perfection. C’est leur guerre, et vous êtes là pour leur venir en aide, pas pour la gagner à leur place*. » L’effort est donc mis sur le travail des Irakiens, comme ce bataillon du 502ème Régiment qui est parvenu à fournir 10.000 emplois. La 2ème Brigade crée un petit centre d’affaires à Mossoul.

Les résultats obtenus et la satisfaction du besoin d’action finissent par surmonter les réticences et la plupart des cadres, malgré de nombreuses désillusions et l’exaspération devant les dysfonctionnements, le double jeu ou la corruption de l’administration, ont compris que porter de l’intérêt à la population pouvait s’avérer être un multiplicateur d’efficacité.

Cercle vertueux

Pour autant la sécurité n’est pas négligée, elle est même considérée comme le paramètre essentiel pour emporter l’adhésion de la population. La difficulté est que la guérilla bénéficie d’une double asymétrie. Pour elle, les cibles sont facilement identifiables : soldats américains, élus, bâtiments administratifs, installations pétrolières, alors qu’il est très difficile pour les troupes de la Coalition de déceler des rebelles noyés dans une population urbaine. De plus, il suffit généralement à la guérilla de démontrer que les autorités ne peuvent assurer la sécurité de la population pour convaincre cette dernière. Une guérilla qui ne perd pas, gagne.

Cette difficulté est généralement compensée par une asymétrie de moyens, c’est-à-dire une concentration de plusieurs dizaines de combattants pour un seul rebelle. Il est alors évident que les 18 000 parachutistes de la 101ème sont insuffisants pour protéger 4,5 millions d’habitants, tout en surveillant les champs pétroliers et la frontière syrienne. Il est donc nécessaire qu’ils soient secondés et à terme remplacés par des forces locales, or celles-ci n’existent plus depuis la décision du gouverneur Paul Bremer de supprimer l’armée et la police de l’ancien régime.

Sous l’égide du bataillon d’artillerie sol-air, un plan de formation de 20.000 policiers et soldats de la « garde nationale » (*Iraqi Civil Defense Corps*) est lancé en coordination avec la montée en puissance des différents ministères, ne serait-ce que pour pouvoir assurer leur salaire. Ces hommes servent d’abord à protéger les points sensibles et la frontière afin de dégager les forces américaines de ces tâches. Des patrouilles mixtes apparaissent aussi dès le mois de mai. Cette mixité préserve la légitimité américaine et limite les maladresses, fréquentes dans les autres secteurs américains.

Tout emploi de la violence provoque du ressentiment chez les proches des victimes. Une violence massive, indiscriminée suscite ainsi de nombreuses vocations à la résistance. Dans le triangle sunnite des tribus entières ont ainsi basculé dans la rébellion du fait d’opérations aveugles ou de sur-réactions américaines. Chaque action de force de la 101ème fait ainsi l’objet d’une analyse coût/avantage en essayant de déterminer si elle va diminuer le nombre de rebelles ou au contraire l’augmenter.

Après s'être opposé à un *ethos* tout entier axé sur le combat pour réorienter les efforts vers l'action auprès de la population, le général Petraeus doit ensuite imposer la précision dans l'emploi de la force. Lors d'une opération nocturne sur 35 cibles à Mossoul, 23 d'entre eux ont été capturés avec un ou deux coups de feu et une porte brisée. Des explications ont été données aux voisins. Lors de la capture d' Oudaï et Quousaï, une douzaine de missiles antichars a été tirée dans la maison, après l'avoir fait évacuer et après avoir lancé un appel à la reddition. Trois soldats américains ont été blessés avant le premier tir de missile. Dès la fin de l’opération, les voisins ont été dédommagés et le bâtiment entièrement réparé.

C’est au prix de tous ces efforts qu’un cercle vertueux peut se mettre en place. La reconstitution d’un tissu socio-économique, la stabilité politique, la fin des émeutes, l’élimination de nombreuses « cibles à haute valeur » de l’ancien régime, donnent aux troupes américaines une légitimité suffisante pour obtenir du renseignement de la part de la population, ce renseignement autorise les opérations ciblées qui permettent en retour aux unités américaines de rester en dessous du seuil au-delà duquel elles sont perçues comme ennemies.

**La relève**

Après les unités au combat en Irak, les militaires américains les plus incités à innover sont ceux qui se préparent à la relève, aux Etats-Unis. On constate alors chez eux l'hésitation entre une ligne

« européenne » qui, comme la 101ème Division, recherche la confiance de cette même population et une ligne dure, plutôt « israélienne », qui prône le *body count,* c'est-à-dire l'extermination physique de tous les rebelles, et pense isoler la guérilla en exerçant des représailles sur la population (destruction des maisons des insurgés, arrestation de leurs familles, riposte de l’artillerie aux attaques de mortiers).

C’est la 1ère Division de cavalerie (la « First Cav ») du général Chiarelli, destinée à opérer à Bagdad, qui est allée le plus loin dans la préparation de la « guerre parmi les gens ». La division s’est profondément restructurée pour cette mission, transformant nombre de ses unités d’artillerie, de chars ou d’hélicoptères en « unités à pied », tant il apparaît que l’infanterie est la reine de la « bataille des cœurs et des esprits ». Le fantassin est lui-même, selon le mot du général Schoomaker, chef d’état-major de l’*US Army*, transformé en « décathlonien » capable de combattre, parler aux gens, renseigner, remettre en état une école, etc…

Surtout, durant l’hiver 2003-2004, l’état-major de la division est immergé dans les bureaux de la mairie d’Austin, capitale du Texas, pour y apprendre tous les aspects de la gestion d’une grande ville, du ramassage des poubelles à l’organisation d’élections. Certains officiers suivent également des stages au *Jordanian Peacekeeping Institute* ou en Grande-Bretagne.

# Un jeu de Go

Dans la guerre qui se déroule en Irak depuis le mois de mai 2003, les « effets » ne sont donc pas à produire seulement sur l’ennemi, il le sont aussi sur la population et ces deux actions interagissent. On peut alors résumer cette problématique dans un schéma.

L’action humanitaire sans lutte (zone I) est impuissante, le besoin premier de la population étant la sécurité. Cette aide humanitaire peut même servir de logistique à l’ennemi. C’est une situation proche de celle des Casques Bleus en Bosnie.

+

I

# II

Se contenter de rechercher la destruction de l’ennemi (zone III), tendance naturelle des forces américaines, peut s’avérer terriblement contre-productif en entraînant ressentiment et esprit de vengeance. La perte de légitimité qui s'ensuit tarit le renseignement et les opérations sont alors de plus en plus aveugles. L’unité est alors engagée dans une spirale d’isolement comme la 82ème Division aéroportée dans la région de Falloujah.

### Action sur population

**Isolement**

**--**

--

**Rejet**

##### Impuissance

# IV

+

### Action sur ENI

## Stabilisation

III

Cette isolement, subi ou recherchée (en se réfugiant de grandes bases, par exemple), entraîne à son tour un aveuglement qui rend les opérations inefficaces. On entre alors dans une phase de rejet (zone IV).

La seule voie efficace est donc celle qui associe simultanément action positive sur l’ennemi et sur la population (zone II).

***Action sur population***

**Action sur ENI**

Dans ce dernier champ, les opérations ressemblent plus à des actions de Go qu’à des mouvements sur un échiquier. Comme sur un plateau de Go il n' y pas d’ennemis apparents immédiatement, pas de Roi à abattre mais des pions anonymes dont l’accumulation finit par avoir des effets. Il n’y a asymétrie que lorsqu’on continue à jouer aux Echecs face à des joueurs de Go.Les 4 000 projets ou les 300 raids et patrouilles de l’opérations *Eagle Curtain* (novembre 2003) sont autant de « pions » déposés par la 101ème division d’assaut aérien dans sa zone d’action.

Ces actions peuvent être conduites simultanément ou non, séquentiellement ou non, mais elles doivent être intégrées dans un système afin d’atteindre des objectifs tactiques, comme détruire tel réseau dans telle zone ou rétablir l’approvisionnement en carburant, qui eux-mêmes servent des objectifs plus élevés d’avancée vers la « normalisation ».

Cette réflexion systémique conjuguant des actions très différentes, le dépassement nécessaire de logiques purement tactiques d’écrasement d’un ennemi particulier ou de protection de la force, sont la marque d’une véritable pensée de niveau opérationnel.

Dans ce type de guerre, le plus faible n'est pas forcément celui que l'on croît. La guérilla dispose de ressources importantes pour faire face à la puissance américaine. Avec ses dizaines de millions de dollars en liquide, elle peut « acheter » des attaques à 100 dollars pendant des années. La « main d’œuvre » disponible est abondante et elle est sans doute la première dans l’histoire récente à être autonome en armements et munitions.

Du coté de la Coalition, les commandeurs américains ont eu les plus grandes difficultés à trouver de quoi financer leurs projets. Le CERP n’a pas permis, par exemple, de financer des projets de plus de 10 000 dollars afin de ne pas empiéter sur le programme de reconstruction géré par le Département d’Etat. Les hommes sont rares, moins d’une brigade par million de civils.

Dans ce contexte, et comme au jeu de Go, les premiers coups déterminent souvent la suite. Là où les autres divisions américaines sont restées attentistes, la 101ème s'est lancée « dans une course pour gagner la population » (*« We are in a race to win over the people »*) avant que la fenêtre d’opportunité ne se ferme. Dans cette « bataille des 100 jours », il a été possible d'engranger un cercle vertueux dans le nord du pays. Passé cette échéance, il est très difficile de revenir en arrière comme l’ont compris les Marines, en mars 2004, en relevant la 82ème Division parachutiste à Falloujah, devenue un fief rebelle, alors que Mossoul au Nord était la cité-modèle de l’Irak libéré.

Références :

Paul Watson, *Setting up Mosul for an election*, Los Angeles Times, 4 mai 2003.

Marc Semo, *Mossoul, cité modèle de l'occupation américaine*, Le Figaro, 10 juin 2003.

Dennis Steele, *Helping Irak : A Block-by-Block Battle*, Army, septembre 2004.

Dennis Steele, *Sreaming Eagle Oil Gas and Power Company*, Army, novembre 2003.

Général David H Petraeus, *Learning Counterinsurgency : observations from Soldiering in Iraq*, Military Review, janvier-février 2006.

John Lynn, *Patterns of insurgency and counterinsurgency*, Military Review, janvier-février 2006.

#### L’errance de la pensée

#### militaire française

Par le Chef de bataillon de La ROQUE,

CESAT/CSEM, 119e  promotion (janvier-juin 2006)

**L**e rôle des idées et des représentations dans l’action, qu’elles soient politiques ou militaires, et plus globalement dans les politiques de défense et de sécurité est essentiel. Pourtant, dans le monde de l’après-guerre froide, la pensée militaire en Europe ne joue plus les premiers rôles. La disparition de l’ennemi à la suite de l’effondrement de l’empire communiste obtenu sans bataille, met à mal la pertinence de la pensée stratégique classique, compte tenu de la dissymétrie existant entre les capacités militaires de la superpuissance et celles de ses adversaires possibles. Avec l’absence relative de guerres et de conflits armés majeurs entre Etats, la prévention des crises procède désormais d’une approche large des problèmes internationaux, dont les domaines d’action sont de nature diplomatique, juridique, humanitaire tout autant que militaire. Dans un tel contexte, la stratégie militaire se voit ainsi absorbée par une stratégie plus « globale » dans laquelle les flux politiques, culturels et économiques jouent un rôle grandissant.

En 1903 déjà, le colonel Foch écrivait *Des principes de la guerre*, ouvrage essentiel de réflexion sur la stratégie militaire. Un siècle plus tard, l’auteur serait sans doute britannique et pourrait s’appeler Rupert Smith[[53]](#footnote-53). Faut-il en déduire que l’effacement intellectuel français est l’inéluctable conséquence d’une torpeur ou d’une indigence des idées propre aux militaires actuels, ou qu’il résulte de la mise en place d’une série de verrous paralysant toute velléité d’expression non conforme à la doctrine en vigueur ?

En réalité, l’errance actuelle de la pensée militaire française semble durer et plonge ses racines dans « la glaciation de la pensée» née de l’ère nucléaire. Le silence des intellectuels ou penseurs militaires, nos « clercs[[54]](#footnote-54) » des années 1930 dont les écrits devraient nous éclairer sur le débat stratégique contemporain, ne serait qu’un épiphénomène si elle ne révélait une crise profonde et peut être un déclin. Révélatrice d’une tendance de fond, l’errance de la pensée militaire montre sans doute que nous avons renoncé depuis longtemps à peser dans la guerre moderne contemporaine.

Quelles en sont les raisons ? Des pays occidentaux, la France a été pendant la guerre froide l’un de ceux qui a poussé le plus loin la logique de la dissuasion avec l’élaboration depuis les années soixante, d’un concept d’autonomie national marqué. Simultanément, elle conservait une stratégie active héritée de l’ère coloniale en conduisant plusieurs interventions en Afrique. Actualisant la vieille notion d’attente stratégique dégagée par le général Camon du système de guerre napoléonien, le général Poirier[[55]](#footnote-55) parle de « posture d’attente » lorsque, en raison de l’ignorance de ce que peut faire l’ennemi, il n’est pas possible d’adopter une posture définie, qu’elle soit défensive ou offensive. La puissance de l’arme nucléaire est telle que l’on a eu tendance depuis lors à croire qu’elle rendait la guerre impossible : le but principal de l’outil militaire n’est plus de gagner la guerre, mais de la prévenir.

Face à de tels évolutions, la réflexion militaire est en crise depuis les années 1960 et les intellectuels militaires, atteints par le phénomène de la « *décristalisation* » pour reprendre une expression stendhalienne, ont cessé d’être envoûtés par la guerre. Sans doute, les horreurs des deux guerres mondiales ont transformé un discours pacifiste utopiste en une aspiration de plus en plus forte. L’attrait pour les études géopolitiques semble aujourd’hui dépasser celui pour l’étude de l’art de la guerre.

Comment en sommes-nous arrivés là ? Tout d’abord, la coutume du silence dans les armées recouvre la culture stratégique d’une « obscure clarté ». L’interprétation restrictive du droit d’expression des militaires se traduit par l’évacuation de toute forme de réflexion critique qui pourrait être portée sur la validité des choix stratégiques, ceux de la politique de défense ou du budget. Le fait de s’exprimer sur les questions de défense en qualité d’expert ne devrait pas être considéré comme une remise en cause du pouvoir politique, mais plutôt comme une contribution à la réflexion sur l’adaptation de l’outil de défense. La résignation permanente s’apparente à une sorte de réflexe pavlovien de prudence et de méfiance, nourri par la crainte de sanctions éventuelles.

Ensuite, la filiation culturelle voire spirituelle avec les grands penseurs militaires d’hier est rompue. Et pourtant, cet héritage des classiques militaires (le corpus des textes français de stratégie et l’ensemble des décisions prises au cours de l’histoire par des stratèges français) est immense. Mais, depuis la fin de la guerre froide, cet héritage intellectuel a cessé de nous imprégner car nos repères sont désormais ceux des expériences individuelles acquises au fil des engagements extérieurs depuis notre participation à l’opération *Daguet[[56]](#footnote-56)*. Absorbés par les missions de courte durée, nous ne lisons plus les ouvrages majeurs des théoriciens de l’art militaire, pas plus d’ailleurs que nous ne lisons les grands auteurs américains. C’est donc une rupture culturelle majeure.

De quel héritage culturel sommes-nous alors porteurs ? De quel fond culturel proprement national sommes-nous désormais les héritiers ? La liberté est inaccessible à l’ignorant, estimaient les philosophes des Lumières. Cette culture humaniste, philosophique, politique qui nous manque suppose en effet l’appropriation des repères historiques nécessaires à la formation d’opinions raisonnées comme de faire preuve d’esprit critique afin d’être prêt à partager un patrimoine militaire européen considérable. « *J’admire Rome enfin,* disait Guibert, *quand j’examine sa constitution militaire, liée à sa constitution politique ; les lois de la milice ; l’éducation de sa jeunesse ; ses grands hommes passant indifféremment par toutes les charges de l’Etat, parce qu’ils étaient propres à les remplir toutes ; ses citoyens fiers du nom de leur patrie et se croyant supérieurs aux rois qu’ils étaient accoutumés à vaincre.* » Aujourd’hui, le processus de formation des idées et leur influence éventuelle sur l’élaboration d’une pensée militaire est en panne, ce qui nous pousse à imiter la culture américaine en tous domaines : les *think tanks* de Washington donnent le ton.

Dans de telles conditions, le conformisme intellectuel mou apparaît comme un principe de précaution indiscutable érigé en dogme, prônant en tout la recherche du compromis et notamment la prise de risque limitée dans l’action militaire. Là, se trouve l’engourdissement de la pensée militaire ; et si l’on débat, c’est sur un tout autre terrain. En effet, la réflexion dans nos états-majors se tourne vers la définition de modèles d’organisation, de systèmes de gestion innovants ou de structures performantes. La stratégie ministérielle de réforme[[57]](#footnote-57) (SMR) par exemple, lancée en 2003, mobilise davantage les attentions que les débats sur les opérations elles-mêmes. En fin de compte, toute pensée qui ne germe pas, ne s’exprime pas et ne se nourrit pas d’une culture historique est une pensée mort-née ou avortée.

Quelles solutions pour demain ? En premier lieu, relire et redécouvrir l’histoire militaire. Elle fournit cette connaissance de l’action des Anciens ; elle contribue à donner les motivations, les ressources morales, les modèles et exemples qui manquent tant. Le comte de Guibert écrivait : *« il faut étudier l’histoire pour apprendre à y figurer*. » Certes, nul phénomène n’est plus complexe que la guerre. *Aborder l’homme en lutte contre l’homme, deux intelligences, deux volontés rivalisant de ressources pour s’anéantir mutuellement, est un spectacle embrouillé et chaotique[[58]](#footnote-58)*. Nous devrions relire Raymond Aron[[59]](#footnote-59) ou nous intéresser à la guerre des Boers[[60]](#footnote-60) par exemple pour acquérir une culture historique, une indépendance de jugement. Mais, les conditions ne sont pas remplies pour cultiver l’histoire militaire et l’associer aux études tactiques tant cela suppose une formation, du temps et des instruments de travail. On n’enseigne plus les faits d’armes, les batailles, les audacieuses manœuvres tactiques parce que le passé militaire est un objet de musée désormais encombrant, « l’albatros » de Baudelaire dont nous rions.

Enfin, développer la réflexion tactique. Il s’agit de comprendre les ressorts de l’action militaire par l’étude attentive des modes d’action possibles qui découlent de l’action des forces ennemies ou des forces amies, de leur affrontement ainsi que de leur influence réciproque comme les décisions de conduite et d’emploi des armes appliqués aux réalités du combat interarmes jusqu’au plus bas niveau.

Quels sont les enjeux actuels ? D’abord, réaffirmer non seulement une identité militaire mêlant véritablement action et pensée mais aussi son rôle capital dans la Cité. Il s’agit de se ré-approprier l’action militaire aujourd’hui désincarnée et dépolitisée. Il faut repenser la guerre moderne, la guerre indirecte décrite par Sun Tzu, avec des idées neuves au risque de voir émerger des penseurs de la stratégie moins militaires et tacticiens que civils et informaticiens.

En outre, ce qui est en cause, c’est la capacité de la France à penser et à agir par elle-même, à agir de telle sorte qu’elle soit l’acteur de sa propre liberté. La préservation de l’autonomie, de la richesse et de l’originalité de la pensée militaire française, à l’heure où, coincée entre l’organisation du traité de l’Atlantique Nord (OTAN) et l’Union Européenne (UE), la politique de défense française semble condamnée à se dénationaliser, est capitale. Parce que sa voix risquerait d’être à brève échéance inaudible, la France doit créer les conditions favorables à la réflexion stratégique afin de pouvoir continuer à jouer un rôle moteur dans la construction d’une défense européenne commune comme elle y prétend. Cette réflexion permettrait à la stratégie française d’assumer un leadership continental qui n’aurait rien de dominateur, mais ferait entendre sa voix et son message en Europe.

**Pour conclure**, ce constat nous incite à croire que le relativisme et le « technicisme » ont donc fini par dominer la culture militaire contemporaine. Quand on préfère enseigner la méthode, disserter sur les structures, quand on privilégie l’application à la réflexion, les savoir-faire techniques au débat stratégique, à la réflexion tactique, aux commentaires d’œuvres majeures, alors on s’interdit l’accès au doute, à l’ironie, à la raison, à tout ce qui pourrait la détacher de la matrice collective. La pensée militaire naît des grandes idées issues de l’air du temps, d’un inconscient collectif, d’idées claires qui se diffusent. Elle peut entraîner des doutes sur la capacité opérationnelle de tel outil considéré jusqu’alors comme incontournable, ébranler la confiance des hommes et atteindre directement leur moral. « *La discipline doit être stricte, la pensée militaire doit être libre* » disait le général de Gaulle.

Sans la volonté réelle et durable de consacrer du temps à la réflexion, à la formation des idées, à l’émancipation de l’intelligence, par exemple lors dans l’enseignement militaire supérieur, sans un sursaut intellectuel en somme, « *la vie avec la pensée*, pour reprendre les mots d’A. Finkielkraut, pourrait *cède(r) doucement la place au face-à-face terrible et dérisoire du fanatique et du zombie* ».

Nourrir l’éthique

Par le Colonel Michel YAKOVLEFF,

du Centre des Hautes Études Militaires.

**L’**enseignement de l’éthique est une composante essentielle de la formation du militaire. Le présent article présente une nouvelle approche pédagogique de cet enseignement : l’intégration de dilemmes éthiques dans les exercices tactiques.

Ethique et droit sont intimement liés. Toutefois, si l’on peut enseigner le droit – la *règle* du comportement - on ne peut *inculquer* l’éthique – qui guide le comportement. D’où le terme de « nourrir », plus approprié à l’éducation en matière d’éthique.

Comment, donc, « nourrir l’éthique » du militaire ?

D’abord, en obtenant l’attitude pédagogique idoine, ce qui nécessite souvent de surmonter une certaine réticence ; ensuite, en établissant les fondements de l’éthique de notre métier, puis en apprenant à raisonner – ce qui amènera à différencier la pédagogie selon le niveau de responsabilité visé ; enfin, en développant la vigilance, ce que j’appelle la lucidité éthique.

# Obtenir l’attitude pédagogique en rapport aux enjeux

Aborder l’éthique en milieu militaire rencontre généralement **deux écueils.**

Le premier est **le caractère nécessairement répétitif de l’éducation éthique, ce qui peut la rendre rébarbative.** Cela découle naturellement du caractère par nature inachevé de l’éthique. Si ce n’était le cas, il suffirait d’apprendre les règles, une fois pour toutes, et de les appliquer.

Personne n’apprécie la répétition, la « piqûre de rappel éthique ». Il faut expliquer sans relâche qu’il n’y a pas répétition à revenir sur un sujet aussi grave, mais remise à jour, rénovation, ressourcement.

Le second résulte de **l’effort intellectuel et moral nécessaire pour saisir les enjeux.** Il y a un saisissant contraste entre la formation initiale, axée sur le concret, et les altitudes éthérées où mène le débat éthique. Ce contraste suscite facilement l’ironie.

Quelle est la difficulté ? D’obtenir, de jeunes gens engagés dans un milieu qui accorde une priorité apparente à l’action, **qu’ils consentent un effort de réflexion et *d’élévation*.** Effort d’autant plus exigeant qu’en la matière, rien n’est simple, et que certains concepts nécessitent des bases solides.

Au plan intellectuel, la difficulté est de comprendre la continuité entre la philosophie et l’action. Le vulgaire tend à opposer ces notions (« Moi, je suis un homme d’action, je me moque de ces élucubrations stratosphériques, donnez-moi du concret ! »). L’importance de l’éthique est, justement, d’éclairer l’action par la philosophie.

En tout état de cause, la gravité du débat doit être marquée d’emblée, pour surmonter ce blocage intellectuel et obtenir l’humilité sans laquelle on n’apprend rien.

Il y a pour cela **un procédé pédagogique très simple,** qui consiste à frapper les esprits avec quelques images de la guerre qui plongent d’emblée l’auditoire dans le concret. Un concret délibérément « *gore* », qui ravivera en chacun la conscience de la mort, de la souffrance, du doute, de la frustration. Qui, subrepticement, confrontera chacun au fond d’animalité qui est en lui.

**Établir les fondements**

L’auditoire est désormais sensibilisé. Le choc des images permet d’ouvrir le débat, dont les conclusions sont très simples :

* la guerre est horrible, tout le monde en convient ;
* le chef militaire y est confronté à des décisions lourdes de sens, et pas toujours évidentes au plan moral ;
* l’application du règlement suffit-elle en toute hypothèse ? Certes non ;
* dans les cas non prévus, il lui faudra exercer son jugement, objet de l’étude.

Pour éviter de perdre du temps en discussions oiseuses, il est préférable de partir de l’existant : les fondements connus et reconnus de l’éthique.

Cette phase didactique présente les **fondements philosophiques** de l’éthique de nos armées, assortis de leurs **manifestations juridiques** (conventions, règlements, ROE, etc). Sans prétendre couvrir les 600 pages traitant du droit de la guerre, il s’agit d’en poser clairement les principes et les points les plus essentiels.

Cet ensemble de valeurs ouvertement énoncées par l’institution ouvre un débat, centré sur **la véritable « question de confiance » :** l’auditoire adhère-t-il à ces valeurs ? S’il n’y adhère pas, ou pas assez pour oser affronter le péril moral de la guerre, alors il est encore temps de changer de vocation.

Si les fondements sont clairs et fermes (lutter contre tout relativisme à cet égard), ils n’en sont pas pour autant parfaits et achevés : « il en restera toujours » pour le militaire sur le terrain.

Cette *incomplétude* de l’éthique induit la nécessité pour chacun de *raisonner en éthique*, afin de se doter des outils lui permettant d’affronter un dilemme que le seul rappel des valeurs ne résout pas.

**Pour apprendre à raisonner un problème éthique (un dilemme), la méthode des cas concrets** s’avère la plus pertinente.

Par exemple, et en écartant l’objectif de couvrir toute la gamme :

* la torture en Algérie et le dilemme efficacité immédiate – dignité humaine ;
* l’abandon de populations qui se sont confiées à la France (maquis Meo en 1955, Harkis…) ;
* les mutineries de 1917, le massacre de My Laï (dilemme de commandement : jusqu’où aller pour imposer son autorité ?) ;
* le 18-Juin (Etat légal contre action légitime) ;
* le ralliement des unités à la France Libre ou à Vichy (dilemme de l’autorité de référence – la 13 DBLE retour de Narvik puis déposée en Grande-Bretagne est un cas édifiant) ;
* la rencontre entre une enfant et un commando infiltré (équipe *Bravo Two Zero* en Irak, 1991) et le dilemme entre assurer la sécurité de sa troupe et de sa mission, et respecter le non-combattant.

Les exemples français ont une chance d’être mieux connus et limitent le risque de différenciation qui déboucherait sur une adhésion de principe, mais non intériorisée (au motif que « cela n’arrive pas chez nous »). La sensibilisation au problème, ainsi qu’une humilité de bon aloi, s’en trouvent renforcées.

La réflexion sur ces dilemmes ne débouche pas sur des conclusions binaires - du style « Cela est bon, cela est mauvais » - en contradiction avec le principe de non-complétude de l’éthique. En revanche, **faire ressortir les termes de l’alternative, en peser les implications éthiques, *mais aussi opérationnelles*,** permet à chacun d’affiner et de gymnastiquer son aptitude au raisonnement éthique.

L’enseignement est adapté à l’auditoire, car **les niveaux de responsabilité opérationnelle induisent des degrés différents d’exigence éthique.**

En effet, on peut admettre que, sur cent dilemmes potentiels rencontrés au combat, 90 sont résolus très simplement par la connaissance et **l’application de règles simples, que tout soldat peut et doit connaître.** Il en est ainsi du respect des non-combattants, du statut de personne ou de bien protégé, du traitement des prisonniers, des blessés, etc. Ces règles sont clairement et fermement énoncées dans le code d’honneur du légionnaire, la charte du soldat de France, etc. Les connaître par cœur, les répéter souvent dès que les circonstances s’y prêtent, se montrer vigilant à tout instant sur leur respect, répond pour l’essentiel aux circonstances que peut affronter le soldat.

**Le sous-officier** a l’expérience et le jugement pour pouvoir, en plus, **mesurer les implications de telle ou telle décision.** Outre le simple effet physique des armes, il peut raisonner les conséquences de leur emploi. De surcroît, **le sous-officier est un relais essentiel de la discipline.** Or, la discipline, dans bien des cas, contribue au respect des valeurs. La discipline du feu, par exemple, contribue à la proportionnalité de la force, même si ce n’est pas là son objet initial. Une troupe disciplinée, bien en main, est moins encline aux égarements face à la population. Bref, rien qu’en remplissant pleinement son rôle de chef au contact, dans la vie de tous les jours, comme au combat, le sous-officier élève le niveau moral collectif.

Une telle action répond à neuf des dix cas restants, sur nos cent dilemmes initiaux. Le soldat perplexe devant un problème inattendu se tourne vers son sous-officier, qui est généralement toujours à portée de voix. Leurs regards se croisent, et le soldat comprend le « Halte au feu », qu’il applique instantanément.

Reste un cas sur les cent… Forcément plus complexe et délicat, il justifie la nature de l’autorité exercée par l’officier : en définitive, il y aura des cas où l’application des lois et l’observation de la discipline ne suffiront pas. C’est pour cela qu’il y a des officiers, qui auront à assumer la pleine responsabilité de ces décisions les plus difficiles.

Nous voici donc revenus à **l’éducation du chef au combat.** Celle-ci développe l’autonomie intellectuelle et morale, autonomie nécessaire compte tenu de la latitude opérationnelle accordée à nos jeunes chefs. **Car *l’initiative opérationnelle* ne peut se concevoir sans la part afférente de *lucidité éthique*.**

Admettant que chacun soit désormais correctement sensibilisé, intellectuellement et moralement armé pour affronter les difficultés du combat, comment s’assurer de ce qu’il y fasse preuve de cette lucidité éthique nécessaire, sans laquelle sa capacité de jugement restera lettre morte ?

# Développer la lucidité éthique

La méthode des cas concrets, des travaux de groupe et autres séminaires, permet d’élever le niveau de jugement, mais elle a l’inconvénient de présenter l’éthique comme un exercice essentiellement intellectuel, pratiqué dans le confort ouaté des salles de cours, et donc, dissocié des vérités plus prosaïques du combat.

Il s’agit donc de **relier l’enseignement et la pratique de la tactique avec l’exercice du jugement éthique.** Cette méthode a fait l’objet de premières adaptations à l’Ecole d’application de l’Arme blindée cavalerie, à Saumur. Sans dénigrer l’intérêt de l’éducation en séminaire, elle vise à insérer des exercices pratiques dans le cadre du combat, que ce soit sur simulateur, sur carte, ou sur le terrain.

L’idée consiste à partir d’une situation tactique donnée – prévue d’emblée ou exploitée dès lors que les circonstances s’y prêtent – pour faire naître les conditions d’un dilemme.

Par exemple, face à une résistance : prendre le temps d’une négociation, ou réclamer d’emblée le tir d’artillerie d’appui ?

Ou encore, face à des blessés et des prisonniers : puis-je encore accomplir ma mission, et à quel prix ?

Enfin, tel ordre reçu, vu du supérieur, recèle tel risque moral majeur. Faut-il l’exécuter ou réclamer sa reformulation, au risque de passer pour indiscipliné ou incompétent ?

Les cas les plus faciles à susciter dans le fil d’un exercice sont ceux impliquant la proportionnalité de la force. L’essentiel, au cours d’une série d’exercices, n’est pas de « couvrir la gamme des dilemmes », mais bien de **faire comprendre qu’il y a peu de situations tactiques qui soient vierges de tout risque moral.** En incrustant, délibérément, ouvertement, en permanence, cette possibilité dans tous les exercices, on développe la vigilance éthique de nos cadres. Au même titre qu’on pratiquait, naguère, « la minute NBC » ou « la minute d’anglais », systématiquement.

Chaque débriefing d’exercice comporte donc, au passage, *et comme un fait naturel du combat*, une analyse de telle ou telle phase où tel risque moral se posait. L’attitude du « joueur », mais aussi de ceux qui ont participé avec lui, sera profondément affectée lorsqu’il aura été confronté aux conséquences inattendues et prévisibles de son action.

Une objection entendue avant de lancer cette pratique était qu’à force de « faire de l’éthique, on allait brider nos gens », les terroriser d’avance. *C’est le contraire que l’on observe.* Insister sur l’éthique en opérations, à toute occasion, apporte le bénéfice d’accoutumer le chef à raisonner, tout comme l’habitude de penser à la logistique le conforte dans ses choix et accélère ses décisions. Car en définitive, c’est bien de cela qu’il s’agit : former des chefs qui sauront percevoir, au plus tôt, le risque moral ; qui sauront le prendre en compte, sans fard et avec détermination ; qui donneront les ordres qui s’imposent… et qui, le cas échéant, se prépareront à assumer les conséquences, en toute connaissance de cause plutôt que par accident – et regret éternel.

Une telle méthode pédagogique n’a aucune raison d’être réservée aux écoles de formation. Au contraire, elle s’intègre aisément à tout exercice, de quelque niveau qu’il soit, y compris et surtout en état-major – puisqu’en définitive, c’est d’un état-major que partira le fil ténu des faits et conséquences menant, in fine, au crime de guerre ou à la lâcheté.

# En guise de conclusion : la confiance nécessaire

Toute cette éducation éthique est fondée sur un dialogue permanent, ouvert, *confiant*, entre ceux qui donnent des ordres et ceux qui auront à les exécuter –et qui, en fin de compte, auront à assumer leurs conséquences. La relation de confiance consubstantielle au développement éthique se nourrit sur le long terme. Elle explique, plus que tout autre facteur, **l’importance de l’esprit de corps.** Nombre d’unités ayant commis des crimes étaient des ramassis de bric et de broc. La discipline d’une unité et sa valeur morale dépendent directement de la vigueur de son esprit de corps. Sans prétendre qu’une troupe extrêmement solidaire est à l’abri du crime de guerre, il faut répéter que, statistiquement, les unités ad hoc sont moins maîtresses de leurs frustrations, subissent plus durement les horreurs de la guerre, et cèdent plus facilement aux bas instincts. Avec d’autant plus de facilité, d’ailleurs, que l’autorité mal établie des chefs ne parvient pas à dominer l’animalité collective (le cas du massacre de My Laï).

L’autonomie reconnue au chef doit forcément reconnaître que, de loin en loin (et le moins souvent possible) **il aura à désobéir.** En l’hypothèse, entre chefs bien intentionnés, il s’agira moins de désobéir que « d’obéir autrement ». Nonobstant, il ne faut pas se voiler la face : développer la conscience du militaire, c’est accepter qu’il exerce son libre arbitre, y compris lorsqu’il lui faudra préserver son propre chef des conséquences d’un ordre erroné.

Désobéir, non par caprice ou infatuation, mais par ultime nécessité et avec humilité, peut être une forme supérieure de l’obéissance. Le supérieur comme le subordonné doivent comprendre que l’éthique peut les mener jusque là, comme ce fut le cas pour le général de Gaulle, en 1940.

Certes, l’éducation éthique n’a pas pour objet de pousser à la désobéissance. Néanmoins, elle doit amener chacun à **fréquenter les limites de sa conscience.** C’est une œuvre de longue haleine, qu’on ne doit pas laisser au hasard des circonstances. **Si c’est en opération qu’un chef rencontre, pour la première fois, un dilemme,** un cas de conscience, alors s’accroît fortement la probabilité qu’il ait à regretter à tout jamais la décision prise sous pression. Et, a contrario, que se constate une carence de formation.

*Von Moltke eut à dire un jour au commandant d’une armée : « Votre Altesse, si le Roi vous a jugé digne de commander une armée, c’est qu’il a estimé que vous sauriez désobéir le moment venu ».*

**Conceptualiser son ennemi**

*Par le Colonel François CHAUVANCY[[61]](#footnote-61),*

*Professeur de cours au CID.*

*La notion d’ennemi est complexe. Pour un officier, elle paraît pourtant fondamentale pour sa préparation morale et matérielle au combat. L’ennemi est essentiellement humain dans sa représentation physique qui conduit naturellement au respect de l’autre servant une autre cause. Cependant, il est aussi le symbole d’idées, de systèmes politiques, religieux, ethniques en confrontation avec les nôtres. A ce titre, l’homme reste la cible de la stratégie d’action d’un Etat. Connaître son ennemi, donc l’identifier à partir de critères, renforce la vigilance non seulement du soldat mais aussi du citoyen pour se préparer à l’action.*

Les sociétés occidentales sont confrontées à des situations impersonnelles, « génériques », de crise ou de conflit, où un ennemi que l’on ne veut pas désigner les combat pour imposer son système politique. Cette situation est favorisée par une société pacifiée qui voit seulement des adversaires et non des ennemis, et qui leur reconnaît implicitement des raisons justifiant leurs agressions. Paradoxalement, des groupes violents, parfois soutenus par des Etats, qualifient d’ennemis[[62]](#footnote-62) les Etats occidentaux et usent de la force sans discrimination ni retenue, souvent en toute impunité, les Etats voyous se réservant une stratégie indirecte. Enfin, la tendance à la « policiarisation »[[63]](#footnote-63) des réactions occidentales conduit aussi à cette civilianisation de l’ennemi devenu un simple criminel, accentuant le flou de la limite entre sécurité intérieure et défense au détriment de celle-ci.

La problématique est donc de définir les critères de l’ennemi réel à partir de l’ennemi probable nécessaire aux forces armées. Elément clé de la stratégie générale militaire, il doit être conceptualisé afin de permettre aux sociétés occidentales et à leurs forces armées de le combattre. Cela comprend notamment leur préparation morale, psychologique, militaire à des guerres réelles bien que les démocraties répugnent à les qualifier de telles. Dans une gestion globale de sa nuisance, cette conceptualisation doit conduire à transformer l’ennemi en un adversaire respectueux de nos valeurs à défaut d’en faire un allié.

Après avoir rappelé ce qu’a été l’ennemi dans l’Histoire, ses critères contemporains seront déterminés et une définition proposée.

# L’ennemi dans l’histoire à aujourd'hui.

Hier on se battait pour défendre sa communauté, conquérir des terres ou des richesses, mais aussi pour combattre les hérésies ou l’expansion d’une religion conquérante. L’ennemi du Roi devenait alors celui de la France, « propriété » du Roi. La révolution française a modifié cette perception sous un aspect majeur. L’ennemi n’est plus celui du Roi mais celui du peuple français. L’avènement des Etats-nations et des armées issues du peuple par la conscription, a amené peu à peu ce que Guibert craignait : « *Quand les nations elles-mêmes prendront part à la guerre, tout changera de face. Les habitants d'un pays devenant soldats, on les traitera comme ennemis. La crainte de les avoir contre soi, l’inquiétude de les laisser derrière soi les fera détruire. Tout au moins cherchera-t-on à les contenir et à les intimider par des ravages et des désolations (…)[[64]](#footnote-64)* ». Les armées se battent désormais pour la Patrie, la République, des idées mobilisatrices.

Sous l’Empire, le peuple français s’identifie pour sa plus grande part dans l’Empereur qui impose sa vision de l’Europe. Ne combattant plus pour un roi attaché à des intérêts de « classe », on se bat pour un homme d’exception, un système politique nouveau et une nation. C’est la France nouvelle qui, dans son intégralité, armée moralement par les philosophies des Lumières, bouscule vigoureusement les forces conservatrices des monarchies de la vieille Europe.

L’ennemi héréditaire que l’on se prépare à combattre en permanence, est aussi présent dans l’histoire française : l’Anglais du XIIIe siècle jusqu’à la proclamation de l’Entente cordiale, plus brièvement les empires espagnol, austro-hongrois, le royaume de Prusse puis l’Allemagne. Cet ennemi héréditaire évolue vers l’ennemi idéologique, menaçant la survie du pays dans ses valeurs et non seulement dans son organisation territoriale. Il devient le seul moyen de mobilisation non coercitif pour motiver les peuples à s’affronter dans les guerres totales du XXe siècle. Ignorant les frontières des Etats mais rassemblant dans une même lutte individus et groupes, son objectif est toujours de briser politiquement et socialement la société visée au profit d’un système totalitaire opposé aux libertés démocratiques.

Après l’éradication du fascisme, les démocraties occidentales ont gagné la guerre Est-Ouest sans combat mais non sans pertes. Une certaine naïveté dans des dividendes de la paix à venir d’un nouvel ordre mondial pacifique a altéré leur perception de la sécurité. Cette victoire a aussi été obtenue entre deux ennemis sensiblement de même culture, sur un continent partagé globalement par les mêmes valeurs, y compris religieuses. Les frères idéologiquement ennemis hier sont devenus des partenaires aujourd'hui à défaut d’être des amis … en faisant abstraction de toute autre ennemi possible ou futur. Pourtant, la sécurité ne comprend pas seulement la défense des frontières physiques d’un Etat mais aussi celle des valeurs d’une société, d’un mode de vie, d’une civilisation.

# Quels critères pour définir l’ennemi ?

L’absence d‘ennemi n’est pourtant pas récente. L’ennemi de l’Est n’était pas désigné avant 1981 mais l’a été sous la présidence de François Mitterrand. Après 1989, seules demeurent les références aux risques et aux menaces. Le Livre Blanc de 1994, le concept d’emploi des forces de 1997, la stratégie européenne de sécurité de décembre 2003 n’emploient pas le terme « ennemi ». Seule la doctrine interarmées d’emploi des forces de 2003 y fait référence. Or l’identification à temps de l’ennemi est nécessaire avant l’action.

Sa conceptualisation doit donc s’appuyer sur des critères créant un seuil d’hostilité, qui, franchi, désignera l’ennemi. Constatons cependant que le critère ne peut être juridique notamment par le biais d’une déclaration de guerre aujourd'hui caduque. Les résolutions de l’ONU autorisant le recours à la force ne désignent pas un ennemi en tant que tel. Constatons enfin que l’ennemi porte rarement l’uniforme, le rendant de moins en moins visible. Seul son comportement hostile défini par un ou plusieurs critères peuvent désormais le qualifier d’ennemi réel.

* Un premier critère est celui d’auteur d’acte terroriste. Dans le Livre Blanc de 2005, le mot « ennemi » est pris dans un sens unilatéral : les mouvements terroristes de la mouvance radicale islamique ont l’Occident, et la France par conséquent, pour ennemis. Mais la France ne fait pas des mouvements terroristes son ennemi malgré la définition retenue du terrorisme : « *Tout acte qui vise à tuer ou à blesser grièvement des civils ou des non-combattants, et qui, du fait de sa nature ou du contexte dans lequel il est commis, doit avoir pour effet d’intimider une population ou de contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à agir ou à renoncer à agir d’une façon quelconque* ». A défaut d’être nommé en raison de ses actes hostiles envers une population ou un gouvernement, l’absence de référence aux forces armées comme cibles des terroristes pourrait signifier sans doute que seule l’attaque contre des militaires français ferait de l’agresseur un ennemi. Un acte terroriste ne ferait donc pas de son auteur un ennemi.

Or, le colonel Trinquier[[65]](#footnote-65) le rappelait dans l’un de ses ouvrages : « *Le terrorisme est donc une arme de guerre qu'il n'est plus possible d'ignorer ou de minimiser.*» En effet, ce mode d’action ancien est au service d’un projet politique. Son but est bien la conquête de la population, en visant la personne innocente*. « Celle-ci en présence de ce danger permanent qui l'entoure, a l'impression déprimante d'être une cible isolée et sans défense. Le fait que les pouvoirs publics et la police ne sont plus capables d'assurer sa sécurité augmente son désarroi. Elle perd de ce fait confiance dans l'État ou son armée dont la mission naturelle est d'assurer sa protection (…) ».* L’acte terroriste peut représenter désormais la première phase d’une guerre de plus grande ampleur qui ne s’avoue pas. A ce titre, les armées sont concernées et doivent s’opposer à cet ennemi à désigner comme tel, non à un quelconque adversaire. Ce premier critère d’auteur d’acte terroriste peut donc être retenu, y compris à l’encontre d’un Etat le soutenant.

* Le second critère est celui de l’agression armée qui ne devrait cependant pas souffrir de débat. Le problème se pose néanmoins si l’on se remémore l’attaque de Bouaké sur nos forces. Constatons qu’une agression militaire sur nos forces ne permet pas aujourd'hui de nommer l’ennemi. Les causes en sont sans doute la recherche de la proportionnalité de la riposte, mais aussi la préparation de la réconciliation. En effet, l’ennemi battu doit accepter cette défaite et accepter la sortie de crise proposée.
* Un troisième critère que l’on pourrait nommer d’agresseur potentiel est celui de la possession d’A.D.M.. Ainsi, l’acquisition par un Etat ou un groupe, sans qu’un contrôle international ne soit exercé, d’armes de destruction massive NRBC et les vecteurs associés, notamment balistiques, constitue une menace. Ces armes font de son possesseur un ennemi dès lors qu’elles sont utilisées pour aboutir à ses fins, y compris d’une manière indirecte. Les exemples de la Corée du Nord ou de l’Iran aux logiques culturelles différentes en sont les symboles inquiétants. Comment peut-on qualifier des Etats qui utilisent le chantage nucléaire pour obtenir des soutiens scientifiques, économiques ou humanitaires, contribuant au renforcement de leurs capacités de nuisance et donc agissant à terme contre nos intérêts ? Cela ouvre le débat sur les frappes préemptives….
* Le quatrième critère est celui des acteurs de la déstabilisation. La situation de chaos favorise en effet certaines activités illicites dont ils se nourrissent. La criminalité s’exprime par les trafics de drogue ou d'armes, la piraterie maritime… En contribuant au maintien du chaos, au financement des groupes armés notamment terroristes ou des armées privées, les acteurs de la criminalité constituent un ennemi car ils manipulent les populations en les poussant au désordre, voire à l’insurrection.
* On ne peut négliger une réflexion sur ce cinquième critère, celui de la subversion. Dans un déploiement extérieur d’ampleur parfois importante de forces, celles-ci peuvent subir la pression des opinions publiques intérieures. L’environnement informationnel, y compris national, est en effet un espace susceptible de créer une menace spécifique sur la volonté politique d’une démocratie à conduire des opérations de haute intensité ou de stabilisation souvent de longue durée. En réaction à un engagement extérieur, des minorités, des non-interventionnistes appelant à la désobéissance civile (…) peuvent entraver plus ou moins violemment l’action de l’Etat. La législation du temps de paix donne le maximum de possibilités à l’ennemi non désigné pour être victorieux dans une logique de stratégie asymétrique. Il est donc vital pour lui que la loi soit strictement appliquée. Elle lui ouvre aussi les accès à l’espace médiatique et donc à son instrumentalisation. Ce nouveau front intérieur est donc naturellement favorable dans nos institutions démocratiques à cet ennemi qui prend garde à ne rester qu’un adversaire. Ce critère extrême ne peut être retenu qu’en appui d’un autre critère, avec les limites légales nécessaires pour respecter les droits des citoyens.
* Enfin le critère de l’irréversibilité reste fondamental. L’ennemi générique cherche à gagner du temps pour atteindre un seuil irréversible à sa capacité de nuisance. Cette irréversibilité rend l’affrontement militaire, ou autre, difficile et coûteux pour des démocraties éprises de stabilité et de croissance économique.

Les forces armées sont donc confrontées à un ennemi extérieur que l’on n’identifie pas mais qui leur oppose des opérations de guerre, de guérillas, usent de modes d’action terroristes, potentiellement démesurés, sur le territoire national ou non, créant au besoin un front intérieur pour entamer la cohésion gouvernementale. A partir de ces critères qui font d’un ennemi probable un ennemi réel, celui-ci doit être désigné pour donner un sens et une cohérence à une stratégie d’action adaptée.

# Se réapproprier la notion d’ennemi.

Loin de toute idéologie, une démocratie doit donc être capable de désigner clairement ce qui menace son fonctionnement, sinon à terme sa survie. Ne pas désigner l’ennemi réel, c’est refuser de le combattre. Le désigner, c’est assurer sa liberté d’action[[66]](#footnote-66) dans la gestion globale du conflit pour déterminer une stratégie d’action en prenant en compte les oppositions internes existant naturellement en démocratie. En économisant ses forces, en appliquant le principe de sûreté, c’est aussi le frapper avec foudroyance.

A titre d’exemple, réfléchissons comme l’ennemi. Illustrons simplement ses objectifs politiques et militaires par quelques principes[[67]](#footnote-67) de Sun Tse qui pourraient le guider dans les effets attendus : « *soumettre l'ennemi sans combattre est ce qu'il y a de mieux* », ou déstabiliser les institutions en faisant évoluer les législations nationales éventuellement contre les intérêts de celles-ci ; « *une armée victorieuse l'est avant même de chercher le combat* », ou remettre en cause l’existence d’une armée forte n’ayant plus d’ennemi affiché pour se battre  ; « *il faut laisser une brèche dans l'encerclement de l'ennemi. Il ne faut pas écraser un ennemi réduit aux abois* », ou laisser croire que les règles démocratiques en cas de victoire seront appliquées et laisseront la place à la réconciliation ; « *connais ton ennemi et connais-toi toi-même, ainsi la victoire ne sera pas incomplète* », ou, bien connaître les sociétés cibles en vivant à leur contact, acquérir leur savoir technologique, appliquer les règles démocratiques de ces sociétés et les utiliser à leur désavantage. L’ennemi non nommé est donc en position de force.

La réalité d’aujourd'hui montre que les Etats occidentaux hier si puissants sont contestés, contrés, menacés et attaqués indirectement ou directement. Comme le rappelle Hubert Védrine[[68]](#footnote-68), « *les Occidentaux sont en train de perdre le monopole de la conduite des affaires du monde, de la définition des problèmes et de leur hiérarchisation et des mots qu'on emploie pour les traiter*». Les Européens *« n'ont plus guère, à part de louables intentions, de pensée spécifique sur le monde ni d'analyse des risques, des menaces (…) »*. Le refus de voir l’ennemi au profit d’un simple adversaire en est un signe.

La notion de « *source d’opposition* » peut cependant contribuer à cette réappropriation de la notion d’ennemi avec la définition suivante : « *terme générique pour nommer tout Etat, force ou acteur, militaire ou civil, susceptible de peser négativement sur la réalisation du but politique (état final recherché) d’un conflit, qu’il soit un adversaire, un belligérant ou un ennemi* ». En modifiant la définition du glossaire interarmées de 2004, un adversaire est avant tout une source d’opposition qui n’emploie pas de moyens violents pour résoudre un différend et accepte le règlement d’un conflit par l’application des règles démocratiques. Le belligérant en revanche est une source d’opposition qui utilise au besoin la violence pour aboutir à ses fins contre un autre belligérant. Ces deux approches s’appuient sur la notion d’impartialité, souvent mise en avant, des forces armées. Mais il ne peut y avoir d’impartialité envers un agresseur.

Par conséquent, la définition suivante peut être proposée : *« un ennemi est celui qui, Etat, groupe ou individu, franchit un seuil d’hostilité constitué d’acte (s) volontaire (s) violent (s) dans les champs matériels ou immatériels, exprimant par là une volonté de nuire à nos intérêts vitaux, stratégiques ou de puissance. Incluant selon les circonstances les critères de subversion et de déstabilisation, le seuil d’hostilité est constitué d’un ou plusieurs critères relatifs à une agression réelle ou potentielle qu’elle soit terroriste, conventionnelle ou non, avec le critère déterminant de l’irréversibilité de la capacité de nuisance ».* Cette définition élargit le sens traditionnel de l’ennemi qui recouvrait le plus souvent dans le passé les simples rapports antagonistes entre les Etats ou les blocs idéologiques.

Pour conclure, l’ennemi réel existe lorsqu’il a franchi par son comportement et ses actes un seuil d’hostilité à notre égard. Encore faut-il que les volontés potentiellement ennemies soient averties de ce seuil d’hostilité et de l’ensemble des critères le construisant. Cela ne peut se faire qu’à travers une stratégie d’influence et d’information. Aucune source d’opposition ne peut alors ignorer le seuil à ne pas franchir sans s’exposer à une riposte adaptée. En cas d’échec, le politique a la responsabilité de désigner l’ennemi réel pour les opérations de guerre à venir et ne pas laisser le flou s’installer aussi bien dans les forces armées que dans l’opinion publique, acteur versatile mais incontournable dans son appui à la légitimité de l’action militaire.

**Les EBAO[[69]](#footnote-69), future méthode**

**de planification stratégique ?**

*Par le Chef d’escadrons de FIRMAS de PERIÈS,*

*stagiaire BT au CESAT/EMSST,*

*(scolarité à l’ENSTA de 2003 à 2005).*

*.*

*Le concept EBAO répond à l’émergence de nouvelles technologies, touchant aux opérations en réseaux (ou opérations réseaux centrées, NCW[[70]](#footnote-70), NEC[[71]](#footnote-71), NEB[[72]](#footnote-72),…), aux besoins opérationnels nouveaux résultant de l’évolution de la notion de crise, ainsi qu’à l’évolution générale des sociétés occidentales, caractérisée par une plus forte contrainte médiatique et juridique. Par le biais de ces technologies, il s’agit de créer un système permettant le partage (le besoin d’en connaître – need to know), la maîtrise (validité et diffusion) et la mise en forme de l’information. Il s’agit également de pouvoir évaluer la pertinence de cette information et de mesurer l’efficacité des actions entreprises[[73]](#footnote-73).*

*«Pour attaquer, deux choses seulement sont nécessaires : savoir où est l’ennemi, décider de ce que l’on veut faire. Ce que veut faire l’ennemi importe peu. »*. Si cette doctrine de l’offensive à outrance enseignée à l’Ecole de guerre juste avant la première guerre mondiale n’a heureusement plus cours, il reste que les modèles actuels, toujours orientés vers des actions purement militaires, méritent peut-être d’être réaménagés. Les EBAO, sujet d’étude de la réunion MNE4[[74]](#footnote-74) en février 2006, pourraient être une réponse adaptée.

###### Un contexte opérationnel évolutif

Les opérations confiées aux militaires doivent faire face depuis une quinzaine d’années à des transformations d’ordre opérationnel, technique et conceptuel.

Du point de vue opérationnel, l’action militaire doit tenir compte d’un nombre croissant de facteurs : acteurs neutres susceptibles de devenir sources d’opposition ; emploi gradué de la force même aux niveaux d’exécution, pour préserver la légitimité de son action; décision collégiale (multinationalité) susceptible de compromis… Face à un adversaire plus faible que soi, il s’agit de ne contraindre qu’après avoir épuisé les moyens de persuasion, d’éviter les dommages collatéraux, de limiter les destructions d’infrastructures au strict nécessaire, pour permettre une reconstruction plus rapide. Dés lors, il faut envisager l’action purement militaire comme une option parmi d’autres, le chef militaire s’entourant de conseillers en politique, communication ou questions économiques (acronyme américain DIME : Diplomatic Information Military Economic).

Sur le plan technique, le développement des techniques de réseaux et d'information a ouvert des perspectives particulièrement intéressantes pour les militaires, étant données les capacités démultipliées de collecte, traitement, échange et stockage de l'information que ces techniques permettent : numérisation du champ de bataille, SIC et forces réseau-centrées sont des « multiplicateurs d'efficacité » des actions militaires ; le travail collaboratif entre des équipes distantes et permettant des échanges asynchrones, la mise en commun d’informations immédiate même à distance (connaissance partagée), le stockage et la consultation aisée de documents sont autant d’aspects favorables au travail d’état-major. Cependant, face à cette circulation accélérée de l’information, la phase de réflexion préparant la décision reste incompressible. Il apparaît donc nécessaire de rechercher des outils d’aide à la décision pour adapter les durées d’élaboration des ordres aux « rétrécissements des délais » actuels.

Au niveau de la conception des opérations, quelles évolutions faut-il envisager pour accompagner ces transformations ? En premier lieu, face à cet environnement complexe, au poids croissant du droit international et à l’omniprésence des media, les missions assignées aujourd’hui doivent préserver la capacité à changer de posture rapidement. La visibilité de la guerre, partout et immédiatement, conduit à l’inexcusabilité de toute faute, même aux plus bas échelons. Parallèlement, les ressources, hommes et matériels, sont devenues une denrée rare et coûteuse, à employer seulement avec l’assurance de résultats. La réflexion de planification, menée de manière interministérielle, doit inclure la sortie de crise et la reconstruction post-conflit. Enfin, toute information étant dorénavant susceptible de faire le tour de la planète instantanément, les délais dont on dispose pour réagir à un changement de situation imprévu, ou les temps de transmission et d’interprétation d’un renseignement qui permettent une synthèse et une préparation de la riposte adaptée, se sont fortement réduits. La numérisation se révèle efficace en phase de recueil ou de diffusion d'informations ou d’ordres, probablement aussi comme outil de tri et d'analyse de données (malgré les risques liés au traitement automatisé), mais il manque des outils permettant d'accélérer la phase de synthèse : on se heurte au « goulet d'étranglement de la planification ».

## Quelle aide à la décision ?

On recherche déjà l’atteinte d’objectifs à un coût minimal au travers des outils de ciblage en ne neutralisant qu’une composante vitale d’une installation, mais ce ciblage n’est qu’une étape de la planification, lancée après le choix d’objectifs prioritaires. Le concept des EBAO, actuellement en cours de développement, a pour principe de planifier et conduire les opérations en raisonnant sur des effets recherchés et non sur des objectifs à remplir  ou des cibles à traiter ; au delà d'une simple généralisation du ciblage à des objectifs non-militaires et avec des moyens non-létaux, il s'agit de rechercher « l'efficience » (efficacité moindre coût) en privilégiant les effets psychologiques, combinés ou en cascade permettant d'obtenir l'état final recherché en minimisant les pertes, les dommages collatéraux et les moyens engagés. Les EBAO nécessitent donc une analyse du théâtre d’opérations (TO) à la fois systémique, avec la description de ses éléments constitutifs et de leurs liens, et systématique, par l’utilisation d’une méthode générique. Ce, afin de déceler les vulnérabilités de l’adversaire, puis de déterminer les effets ou combinaisons d’effets, directs et indirects, pouvant favoriser ou s’opposer à notre action, et enfin d’envisager des corrections de manœuvre si la situation évolue.

Les limites de ce schéma idéal tiennent évidemment à la modélisation toujours imparfaite du TO, et au cadre d’emploi des EBAO. L’outil doit pouvoir s’adapter à des situations diversifiées et laisser au commandant des opérations son autonomie de décision par sa facilité d’emploi, et en laissant aux utilisateurs la maîtrise des éléments d’évaluation.

Ainsi faut-il intégrer dans la planification des combinaisons d’éléments politiques, sociaux, technologiques et militaires, en faisant face à leur nature mouvante ; chercher, pour minimiser les dommages, à limiter la phase des contacts au strict nécessaire ; et, finalement, accorder les délais de conception des ordres au rythme des évènements ; on recherche une « boucle décisionnelle  courte ».

Pour le décideur militaire, il y a malgré tout une constante : Comment AGIR ?

Les paragraphes précédents pourraient plaider en faveur d’une nouvelle méthode de raisonnement qui ne soit pas fondée sur l’affrontement binaire, qui permette d’envisager aux niveaux de décision stratégiques une gamme élargie d’actions et qui laisse de la souplesse dans la conduite de l’action. Clairement établie comme axe d'étude de la réunion MNE4, la notion d'EBAO serait-elle de quelque utilité à la conception des opérations ? Peut-on bâtir un outil informatisé avec des éléments de réflexion par nature disparates et incertains ? Quel gain de temps, quels avantages cela pourrait-il apporter dans le développement de corrections de manœuvre ?

## Le concept EBAO : rechercher la précision

Sous l’impulsion américaine, au sein du comité MNE4, le concept EBAO fait actuellement l’objet d’une importante activité de recherche pour le formaliser, établir des méthodes de travail, définir des outils pour les soutenir. Les documents préparatoires ont établi une architecture détaillée *(réf. 1)* pour un processus informatisé pouvant servir de matrice à un raisonnement de planification ; mais les outils informatiques et les modèles d’analyse des éléments du théâtre d’opérations n’existent pas encore, faisant l’objet d’efforts différenciés de développement parmi les nations MNE *(réf. 3)*. Peut-on systématiser et étendre à l’ensemble des opérations de résolution de crises les idées de recherche d’écroulement systémique, d’effort minimal, de coordination des décisions et des actions à travers les effets recherchés ?

## Concept et architecture (projet MNE4)

Le concept EBAO repose sur les cinq principes suivants :

* ***État final recherché unique.*** Définition au niveau politique d’un état final recherché multidimensionnel partagé par tous les participants, et d’un ensemble d’objectifs stratégiques qui précisent l’état final recherché.
* ***Choix d’un ensemble d’effets stratégiques*** qui composent l’option stratégique. Les effets visent à atteindre, par leur combinaison au niveau opératif, les centres de gravité stratégiques.
* ***Planification interministérielle*** au niveau stratégique.
* ***Actions décentralisées*** de tous les instruments de puissance au niveau tactique pour obtenir les effets recherchés optimaux dans chaque domaine.
* ***Évaluation*** des effets aux niveaux opératif et stratégique.

En corollaire de ces principes, l’approche des opérations basée sur les effets se décline en quatre étapes :

* le développement des connaissances de base (KBD :*Knowledge Base Development* ) et ses analyses systémiques (*ONA :Operationnal Net Assessment*),
* la planification (*EBP*: E*ffects Based Planning –*),
* l’exécution (*EBE:* E*ffects Based Execution –*),
* l’évaluation (*EBA*: E*ffects Based Assessment –*).

## Réserves européennes

Les Européens participent au processus d’expérimentation EBAO avec attention, mais n’ont pas encore adopté ni validé la démarche. Leurs réserves tiennent essentiellement à deux aspects :

* les risques inhérents à un outil centré sur la technologie, qui oblige à une modélisation logique, détaillée et complexe du processus de planification et des éléments de théâtre : automatisation et rigidité du processus, unicité des conclusions.
* La perte de l’autonomie de décision nationale dans une opération combinée, avec l’uniformisation et la centralisation des décisions, toutes les actions envisagées devant concourir aux mêmes effets recherchés.

MNE4 leur a permis de faire valider en partie cette approche, avec la « comprehensive approach » et « l’Effects based approach (EBA) » britanniques ou la volonté française d’encadrer l’emploi des raisonnements « effects based » au niveau stratégique. Tous s’accordent sur la nécessité d’un partage amont du renseignement pour une conception efficace.

## Faisabilité

Les avantages d’une approche EBAO apparaissent comme nombreux sur le plan théorique, même s’ils se heurtent à des difficultés techniques pour la conception d’un outil précis et efficace. Idéalement, un outil EBAO favorisera la coordination d’effets de types différents, l’identification de facteurs cachés et d’actions indirectes et des corrections de manœuvre rapides ; de plus, la mise en œuvre du raisonnement EBAO rejoint la recherche du « contact à temps » visant à réduire la durée de la phase des contacts au strict nécessaire[[75]](#footnote-75).

## Modéliser l’incertain et l’intuition ?

Mais les limites du raisonnement résident dans la réalité à décrire : les situations considérées sont incertaines par essence, car la part du facteur humain y est prépondérante ; la décision sur les actions à entreprendre doit alors rester intuitive. On peut énumérer quelques limites intrinsèques :

* la modélisation « mathématique » de tous les éléments du théâtre (grande diversité) et surtout des liens entre ces éléments sera nécessairement approchée ;
* le processus de description/ décomposition du TO devra être itératif et autoriser une description sélective ;
* les effets psychologiques que l’on souhaite favoriser par les EBAO restent fondamentalement aléatoires et difficiles à quantifier ;
* il y a un risque de centralisation du commandement, chaque action de contact devant être évaluée pour sa participation à un effet global ;
* les modèles établis doivent pouvoir évoluer, au gré des retours d’expérience.

Une étude de faisabilité d’un outil EBAO doit considérer d’une part les méthodes de décomposition de systèmes (SoSA) et les outils associés, et d’autre part les techniques de modélisation.

Il existe dans l’industrie de nombreuses méthodes de limitation des défauts, incidents ou accidents, dont on pourrait s’inspirer. Les cindyniques, par exemple, concernent l’étude de la maîtrise des risques, dans des domaines très variés, allant des accidents ferroviaires (RATP) à la menace terroriste en passant par les risques financiers.

En ce qui concerne les techniques de modélisation, des propositions d’entreprises américaines existent, fondées sur des théories mathématiques éprouvées (réseaux de neurones et de Pietri), permettant de prendre en compte des incertitudes. D’autres approches sont possibles, comme la logique floue, qui permet de raisonner à partir de connaissances imparfaites, c’est à dire soit incertaines (par exemple : « dans 80% des cas », ou « la destruction de telle installation est plausible mais non certaine »), soit imprécises (« ces deux acteurs sont proches », « ces hangars sont bien protégés », « ces équipements sont résistants »…).

Un modèle EBAO ne prétend pas faire taire toutes les incertitudes ni nier la part du hasard dans la guerre, mais permettre d’évaluer ses chances et l’impact probable des aléas et impondérables ; Napoléon ne raisonnait pas autrement : *« la science militaire consiste à bien calculer toutes les chances d’abord, et ensuite à faire exactement, presque mathématiquement, la part du hasard. »*. Il s’agit donc de se prémunir le plus efficacement possible contre les « infortunes de guerre » et contre le désordre dans les opérations prévues en envisageant les évolutions possibles et des parades adaptées. Tout en laissant à l’intuition la part qui lui revient, « calculer toutes ses chances » pourrait largement être facilité par des méthodes d’aide à la décision à base d’EBAO,

**Références :**

*- « Multinational EBO CONOPS v0.65 »*, document de doctrine (MNE)

- <http://www.au.af.mil/au/awcgate/army/ebo_afghan.pdf>

(Article sur l’emploi des EBO en Afghanistan)

- <http://www.act.nato.int/events/documents/mne4ws3docs/factsheet.docs>

(Répartition entre nations des travaux MNE4)

*- « Approche systémique des crises et aide à la décision stratégique »*, Jean Marguin, in *Armement*, mars 2002

*- « Maîtrise des crises par la maîtrise de l’information »,* Claude Michel, in *Armement*, mars 2002

- <http://www.ceri-sciencespo.com/themes/pouligny/vf>

(Étude de modélisation de sociétés en vue de prévenir les crimes de masse et de favoriser la réconciliation)

- <http://www.rand.org/publications/MR/MR1188>

(Étude de modélisation de conflits ethniques)

# Civisme et civilité:


## contrainte sociale et conformisme

*Par Madame Françoise Thibaut,*

*Professeur des universités à l’Université de Poitiers.*

**L**e concept *de destruction positive*  émis par les économistes du Nouveau Monde il y a près de 30 ans n’est toujours pas compris, ni utilisé en France. Il consiste, avec simplicité et des objectifs précis à 5, 10 et 20 ans, à balayer toutes les anciennes structures bloquantes, même si elles ont fait la fortune du pays il y a un siècle, ou en 1946 ou en 1958, et à leur substituer des outils de gestion fluides, propres à redémarrer l’économie dans le contexte contemporain, financer le social, assainir le travail en le coordonnant avec les formations, sans inflation et sans préjugés, partisans, raciaux ou doctrinaux.

Ainsi Madame Tatcher, déboulant avec des pavés dans son célèbre sac à main, dans un Royaume Uni en perdition, au bord de la clochardisation, a peut-être déclenché la plus longue grève de mineurs qu’on ait jamais vu au Pays de Galles, mais au prix d’une décennie difficile, elle a rendu l’énergie, l’autorité, le pouvoir, le prestige, pour tout dire « la pêche », au leader du Commonwealth; le passage à Tony Blair fut un peu acrobatique, mais il a assumé la continuité avec brio pendant deux mandats, tout en assouplissant les nécessités propres aux travaillistes.

Angela Merkel n’a rien d’une escort-girl, et lorsqu’elle va à la Maison Blanche on ne se demande pas si sa robe est de Chanel ou de Valentino, mais elle continue et bétonne un spectaculaire et rapide redressement allemand, au prix parfois de réels mécontentements, gommant les effets les plus dévastateurs de la réunification . Le temps qui passe la sert, elle l’a compris; le munificence de la Coupe du Monde de football en est le témoin scintillant.

D’après une étude de la « *New* Economics Foundation » de l’Université de Leicester[[76]](#footnote-76), *les Danois* sont les terriens les plus heureux de la planète: cette étude fait état de 2 classements: les pays « développés » et « très développés » ; les dix peuples les plus satisfaits, en fonction de critères et surtout d’espérances liés à l’éducation, la santé, le marché du travail, la fiscalité, le logement, le respect individuel, et la préservation de l’environnement sont, après *les danois*: les ressortissants de la Suisse, l’Autriche, l’Islande, la Finlande, les Bahamas, la Suède, Bruneï, le Canada . La France (32), la Grande Bretagne (41) et les Etats Unis (23) viennent très loin derrière; ce qui peut laisser pensif. Dans la seconde catégorie, celles des peuples « émergents » les plus satisfaits, on trouve le Vanuatu, le Costa Rica, Panama, Cuba, la Malaisie. Les plus mal lotis, dans les 170 et 180èmes rangs, sont, en gros, les pays issus du système soviétique et ceux d’Afrique subsaharienne.La leçon n’est pas difficile à retenir: ce qui fait le bonheur, ce ne sont plus les joutes politiques et les barricades vengeresses; c’est, dans un climat quelque peu *néo-conservateur* un bon revenu par tête (GDP), des certitudes sur le système de santé et d’éducation, un marché du travail cohérent relié aux formations et sur un horizon à 30 ans, sauf très gros accident de parcours, l’assurance que cela durera pour la prochaine génération.

Il y a beaucoup à retenir des expériences sociales des pays nordiques. Toutefois il faut être prudent et se garder de tout mimétisme béat, tout comme pour l’Autriche et la Suisse: ce sont des pays à « petites » populations, bien connues, où la gestion et le repérage social sont faciles. Tout le monde connaît tout le monde et les tricheries administratives et politiques sont sévèrement jugées et punies. Les Finlandais, depuis plus de 60 ans, ont pratiqué, en cas de menace, de blocage interne ou international, « le cabinet technique »: on prend *les meilleurs* dans leur spécialité de chaque tendance politique, et on les fait gouverner ensemble: c’est le grand Président Urho Kekkonen qui a peaufiné le système: on est ainsi assuré du redressement, on élimine les extrêmes, les querelles inutiles, on gouverne bien et les réformes indispensables avancent vite, soutenues par une Chambre rouge-verte, rose-blanc-vert, et dans le scrupuleux respect des citoyens. De même, la Finlande est, en Europe, le pays où le travail est *le plus syndiqué; mais en même temps c’est le pays d’Europe où les entreprises sont les plus performantes*: Nokia est la seule entreprise européenne au « *Top 10 » international:* les syndicalistes et travailleurs finlandais ont depuis longtemps arrêté de « bouffer du patron », pour, dans des trajectoires choisies en commun, réaliser les résultats les meilleurs possibles. On ne perd plus son temps à défiler dans les rues avec des banderoles, en fumant des cigarettes; on négocie poliment et on trouve un consensus. Le mot est lâché: une société qui fonctionne bien et contente ses administrés doit être *consensuelle !*

Donc, ces fameux danois, galvanisés par leurs sirènes, soutenus par leur emblématique famille royale qui fonctionne comme une entreprise, sont les plus heureux du monde ! Les Espagnols, camouflant leurs carences, leur chômage, la désertification de l’Andalousie, tentent de copier ce modèle global, tirés par des gouvernements de droite ou de gauche qui suivent la même trajectoire économique, rassemblés -eux aussi - derrière une monarchie sans pouvoir mais prestigieuse et qui travaille dur. On en deviendrait presque royaliste ! Rappelons ici, naïvement, que le modèle politique européen n’est pas la République, mais la Monarchie parlementaire…

L’Europe déploie ainsi un « modèle », qui va très au delà du « *way of life américain »:* les Européens ont imposé dans le monde, depuis les Grandes Découvertes 2 repères sociaux: d’abord *l’autorité de l’Etat* sous toutes ses formes, puis, cette dernière étant trop monomaniaque, *la liberté individuelle,* présentée comme un indispensable contrepoids. La planète vit là dessus depuis plus de 2 siècles. Mais ce n’est plus suffisant. Se profile alors *la gouvernance,* mélange tempéré des deux, néo-paternalisme enveloppant, où l’Etat n’est plus uniquement prescriptif et autoritaire, et où la liberté individuelle est adoucie du respect retrouvé d’autrui. On en serait à une « puissance douce », au delà de la contrainte chère à Weber, au delà des inégalités ravageuses nées de l’exercice forcené de la liberté: c’est ce que décrypte volontiers Zaki Laïdi [[77]](#footnote-77) pour lequel la Communauté Européenne déploie « une volonté de prospérité et de paix communes, un marché unique capable de conjuguer les identités nationales et une commune identité économique ». Il déplore le déficit de confiance des européens envers leur propre création, mais pense que, les générations se succédant, la réussite est au bout du chemin, car le modèle, encore incertain, offre des voies innovante et positives. Autrement dit, il rejoint nos fameux « destructeurs positivistes » des années 70, en soulignant que l’Etat est plus soucieux d’assurer le bien être de ses administrés que l’interdit, car une certaine aisance sécurisée assure la paix publique. Les Européens ont -par le passé - tellement utilisé la puissance brutale, qu’il s’agisse d’eux mêmes, de leurs relations intra-européennes, ou des colonisations, qu’ils en sont revenus ! et proposent un autre modèle consensuel et négocié. Ce modèle - Ah! soyons objectifs et honnêtes ! - emprunte aussi aux orientaux, au bien-être à la Séoulienne, à la Singapourienne…même si cette référence ne fait pas toujours l’unanimité. Nous y reviendrons.

Et la France, dans tout cela ? Ah ! Elle se demande si elle ne devrait pas travailler un peu plus, réformer son impayable Sécurité Sociale, inciter les banlieues difficiles au jardinage, mieux payer ses juges…. Avec l’Italie - en véritable décomposition - elle est le pays de l’immobilité pétrifiée, du passéisme grognon, du larmoiement social, de l’ankylose marmoréenne. Comme l’écrit si bien Von Rezzori « avec l’Italie la France est le pays dont le paysage a été délibérément enlaidi depuis 40 ans, à l’image du mode de vie ». Laideur, bêtise, inculture, perte des repères, saleté, violence, incivilité… La liste est longue des désespoirs exprimés dans les colonnes de tous les journaux, dans les pages de la plupart des essais sociaux.

Mais bizarrement, il ne se passe rien. Certes, on se glorifie régulièrement de plus de 40 millions de touristes déversés chaque année devant la Tour Eiffel et sur les parquets exténués du Château de Versailles. On se demande si ce n’est pas du masochisme, lorsque ces fameux visiteurs qui ne restent en moyenne que 2 jours et demi, auront trouvé la nourriture horriblement coûteuse, auront passé la moitié de leurs visites à chercher des toilettes publiques décentes, des corbeilles où jeter leur cornet de frites, des bancs non détruits où reposer leurs fesses, des jours sans grève de solidarité, des magasins ouverts le dimanche et les jours fériés. Ce que notre « toujours vivant » monopole d’Etat (malgré la Loi contraire) balance sur TV5-Monde a un profil franco-franchouillard souvent affligeant et sectaire. L’autre bout du monde super actif (c’est à dire *la zone Pacifique)* nous connaît à peu près autant que le Canton de Glaris. Les états d’âme de Sarko, Ségo, Jakko, n’ont aucun intérêt.

Bauer et Rauffer, nos 2 grands prêtres de l’analyse de la violence sociale - connus dans le monde entier pour la sûreté de leurs prévisions, et qu’aucun de nos politiques n’écoute vraiment - soulignent que la France est le seul pays d’Europe -et peut-être du monde - où on a, de manière aussi constante et développée depuis environ 10 ans, un phénomène de *Violence gratuite*: détruire pour détruire, saccager pour saccager, mettre le feu pour jouer, agresser n’importe qui dans la rue: ce développement exponentiel de la violence sans objet, des destructions de biens collectifs, correspond a un manque de confiance total dans les institutions et dans les promesses, à un désaveu de l’autorité instituée, à un refus global du « système » qui semble bouché, bloqué, fermé, sourd, sans espoir et imbécile.

On ne sert bien qu’un maître qui a des objectifs clairs. Or, depuis 30 ans, les français sont dans un brouilli-brouilla d’idées confuses, de contradictions constantes entre discours et inertie, où l’idée même du *service public* ou du *bien collectif* est totalement diluée, et celle de Nation « tragiquement perdue ».[[78]](#footnote-78)

La France continue de cultiver *l’individualité* vengeresse telle qu’un 1789, avec du mal, face à un Etat tentaculaire, renforcé par l’idéologie collectiviste du communisme et d’un socialisme hors de la réalité, qui n’a pas cédé d’un pouce. Le *modèle social à la française* n’existe pas ; il est un leurre, un mirage, une utopie, un reliquat des années glorieuses, quand les caisses de l’Etat débordaient d’argent frais. Le groupe, le collectif, tels que vantés par Lénine, l’idéologie de 36, les congés payés et le vélo, la sortie des usines Renault, les guinguettes des bords de Marne, les maillots de bain tricotés à la maison, les cigarettes du Monopole, le catalogue des manufactures de Saint Etienne… On en est là, encore. Sans vouloir vraiment absorber que le monde bouge et que nous restons assis, laissant sur le pavé toutes nos énergies au nom de congés interminables, de grèves sans objets et de légales 35 heures. La plupart des français continue à attendre « tout » de l’Etat: il est le père et la mère, l’oncle pas d’Amérique, le pourvoyeur de l’éducation une et indivisible, le constructeur, le démolisseur, l’amianteur et le désamianteur, l’organisateur des congés, des soldes, des loisirs, le garant de tout ce qui bouge, des trains, des bateaux, des ferrys pour la Corse, des avions d’Air France, du courrier, du téléphone, il est le grand cinématographeur, le photographe de tous nos instant, le grand amuseur télévisuel, le surveillant de notre santé toujours chancelante grâce à la gratuité; il nous fait naître dans des CHU de plus en plus gros, de plus en plus loin de notre domicile, et ne veut plus nous enterrer parce que cela prend trop de place dans des banlieues où le terrain est hors de prix, mais nous incinèrera volontiers. Bilan accablant d’un déphasage complet entre la mentalité présente , et l’action qui devrait être.

A partir de là on peut s’interroger sur le sens à donner aux termes de *civisme* et de *civilité:* Le *civisme* consiste à être un « bon citoyen »: c’est une relation d’ordre public, plutôt juridique avec l’Etat: on obéit aux Lois, on paie ses impôts, on envoie ses enfants à l’école, on fait son service militaire s’il y en a un, on n’apporte aucun trouble à l’ordre collectif. La contrepartie est le bulletin de vote: étant un bon citoyen, on est autorisé à exprimer son opinion dans les délais prescrits. Il s’agit donc d’un « état » juridique, politique entre un Gouvernement (quel qu’il soit) et ses nationaux, rapport assez distancié, basé sur l’ordre, correct et sans perturbation: c’est le principe établi par la Révolution française en Europe: chacun doit pouvoir vaquer à ses occupations sans crainte ni du pouvoir, ni des autres individus.

La *civilité* est d’une autre nature, et va avec la *gouvernance:* la civilité est plus large, plus diffuse, plus intériorisée, mentale: elle est moins mécaniste, elle suppose que depuis la plus tendre enfance, famille et scolarité ont imprimé en lettres d’or dans le cerveau de chacun la notion de respect, d’amabilité, de propreté, de non violence. En échange de ces pensées positives, l’ensemble social et économique, non plus seulement juridique et administratif, enrobe ses citoyens de bienfaits, leur assure confort, prospérité et bien être. On ne raisonne plus en termes d’ordre, mais en valeurs de vie quotidienne. Le *gouvernement* c’est faire régner l’ordre.La *gouvernance* c’est assurer les bienfaits de cet ordre. L’ensemble *gouvernance et civilité* est vaste, diffus, parfois difficile à cerner. C’est pourquoi les français, tellement juridiques, ne le conçoivent pas, continuent de le prendre pour une donnée imbécile, un effet-cinéma. C’est également friable, éparpillé, car cela repose non plus sur l’Etat et sa Loi, mais sur l’action de tous, publique et privée, sur la prospérité commune, sur l’art de « réussir ensemble ».

Il n’y a - au demeurant - pas grand chose de bien nouveau: la gouvernance est une forme inavouée de *paternalisme; un « maternalisme »* puisque le mot masculin évoque trop de passé exploiteur. Paternalisme ultra libéral, qui consiste à assurer une bonne santé en en faisant payer le prix, une éducation et des enseignements généralisés impeccables, adaptés au marché du travail dans des projections à 10 et 20 ans, de bons transports à de bas tarifs car le transport sous toutes ses formes est la clef de l’enrichissement, une salubrité et une propreté sans tache, car la propreté est la clef de la santé et de l’ordre, un approvisionnement adapté en eau, en énergies sous toutes leurs formes. De leur côté, les citoyens doivent être, dès l’enfance, « conformes » à ce que l’on attend d’eux: des exemples de courtoisie, de propreté, d’énergie ,en vue de savoir contribuer au bonheur commun. Ils doivent aussi, dans la mesure du possible, voter « comme il faut «  pour que cela dure.

Le modèle de ce type sociétal n’est pas précisément européen , pas même nordique; il nous vient plutôt du *pourtour Pacifique* où un certain art de vivre oriental et pionnier s’est mélangé aux données occidentales de prospérité économique et de bien être: l’Australie, la côté Ouest du Canada, la Corée du sud, la Malaisie, Singapour, Bruneï… dans des versions nationales et différentes, mais qui aboutissent au même profil: être prospère et sans trouble, ne pas gâcher des millions de dollars en grèves inutiles, en saccages gratuits en désordres dévastateurs, en étudiants improductifs, en malades inguérissables, en SDF et RéMistes professionnels. Cela englobe l’international et l’avenir: les aéroports de Manille, Kuala Lumpur affichent d’immenses calicots: « Ne laissons pas le terrorisme détruire notre mode de vie »; c’est aussi dans le métro de Sydney et de Singapour. A l’Université, la librairie vend des blocs de papier avec écrit sur la couverture « take charge of your future »: pas une seconde on ne peut oublier ce que la collectivité attend de vous, que votre grand’mère compte sur vous pour payer sa retraite…

Les Australiens ont ajouté à la pingrerie britannique traditionnelle (explicable par la pauvreté des îles anglaises) un esprit pionnier d’économie et de débrouillardise. L’Australie est une terre prospère mais rude, difficile, dont - il ne faut jamais l’oublier - les quatre cinquièmes sont constitués de déserts peu hospitaliers. A cela s’ajoutent d’importantes sottises écologiques perpétrées pendant plus d’un siècle, depuis que Cook a aperçu et fusillé son premier kangourou. A l’école, l’éducation - outre le lire et l’écrire - intègre les données suivantes: dès la maternelle, si on oublie d’éteindre l’électricité en quittant une classe, on est puni, si on laisse couler les robinets des lavabos, on est puni ; mais en même temps on doit avoir les mains propres et ne pas tacher son joli petit uniforme; on doit se lever quand le maître entre dans la classe, le saluer poliment; savoir l’hymne national, saluer le drapeau; si papa participe à une manifestation sur la voie publique, il doit tout nettoyer à la fin, ramasser papiers et banderoles à ses frais, et s’il y a des saccages, c’est lui qui paie. Il a le droit de se saouler au Pub le vendredi et le samedi soir, mais il est vivement encouragé à dormir dans sa voiture garée en face du sus-dit établissement car s’il est pris au volant en état d’ébriété, cela prend des proportions qui dépassent largement ses moyens; les tagueurs mineurs sont, à la troisième récidive, invités à goûter les charmes d’une « ferme de rééducation » en Tasmanie: ce n’est pas un bagne, loin de là, mais au retour on n’a plus vraiment envie de barbouiller les murs des voisins; par contre dans les endroits idoines, des concours de fresques urbaines sont organisés par les municipalités. Les ados cèdent encore leur place aux vieilles dames dans les transports, et au supermarché des ribambelles de jeunes gars musclés se précipitent pour porter leurs paquets dans les coffres de voitures. De toutes façons au bout des comptoirs de caisses, des « aides » - gens légèrement handicapés - sont toujours là pour ranger les achats dans de vastes sacs en papier Kraft, puisque le sac plastique est banni depuis un quart de siècle, car dévastateur de l’environnement.

Voilà à peu près le profil d’une ville comme Darwin, Alice, Broome ou Adélaïde; à Perth c’est pire encore: comme dirait ma grand’mère: « on mangerait par terre »; Sydney fait exception, car il y a trop de touristes européens qui se conduisent mal. En Corée du sud ou à Singapour, on retrouve les mêmes obsessionnelles « attitudes conformes », un sourire naturel, une affabilité de bon aloi qui ne fait pas craindre de recevoir un gnon si on demande son chemin; tout le monde a un téléphone cellulaire, mais personne ne parasite autrui avec des sonneries intempestives et des gueulements indécents. Certes, comme pour toute l’humanité c’est « chacun pour soi », mais sans systématiquement saccager le voisin. En échange de ces attitudes plutôt positives de civilité, les différentes institutions gouvernementales assurent l’intendance du confort et de la croissance; on traverse des cités dortoirs remplies de fleurs, on peut laisser sa moto stationnée toute la semaine en bas de chez soi sans que personne n’ait l’idée d’y toucher; les singapouriens ont une confiance absolue dans leurs ascenseurs, (et aussi dans les escaliers mécaniques) méticuleusement entretenus par des myriades de professionnels zélés; il ne viendrait à l’idée de personne de les malmener ou de les saccager; ils ne tombent jamais en panne et les accidents sont rarissimes. Enfin, le nombreux personnel qui nettoie, brique, arrose, sans relâche tout et partout, même s’il n’a pas des salaires mirobolants, est respecté, aimé, traité avec dignité et considération car la collectivité toute entière de 4 à 84 ans sait qu’elle en a besoin: il est interdit, non pas de cracher, de mâcher ce que l’on veut, de fumer n’importe quoi, de faire des pipis urgents, mais de le faire n’importe où, n’importe comment: dans tous ces pays jeunes et dynamiques il est défendu de jeter tout n’importe où et d’uriner dans les coins sombres; il y a suffisamment de poubelles partout intégrées aux paysages et de toilettes publiques gratuites et rutilantes pour que la rue ne soit pas l’antichambre de l’enfer. De même si l’on a un chien [[79]](#footnote-79) on est prié de respecter l’environnement: l’amende pour irrespect des règles représente plusieurs mois de pâtée vitaminée.

Tous ces détails peuvent paraître triviaux et non juridiques, mais c’est comme cela que s’exprime la *gouvernance* et commence *la civilisation*: être « civilisé » c’est renoncer à la violence, sous toutes ses formes, la violence quotidienne, à l’incivilité élémentaire, celle, justement, des choses quotidiennes et triviales. Les français ont gardé une version 1789 de la liberté: un individualisme sans nuance, affirmé et triomphant, parce qu’en 1789, elle était la « bonne » version: il était urgent de donner sa place à l’individu, afin de pouvoir évoluer de manière constructive. Cette urgence n’est plus d’actualité: nous sommes trop nombreux; dans le présent contexte, la liberté de chacun ne peut-être que mesurée: la phrase « la liberté de chacun commence là où s’arrête celle d’autrui » n’est jamais citée ni enseignée, mais elle est d’une brûlante nécessité.

Pire: le principe égalitaire a généré en France, cette formule « uniciste » de l’Etat et de la population: « tous les hommes sont égaux » signifierait qu’ils sont tous identiques. L’Etat français, tel qu’il ressort de la Révolution et tel que le solidifie la Troisième République (un siècle plus tard) est un Etat Unitaire, parce que la Nation est « Une et indivisible », parce que « le » français est un être unique, idéal et parfait, toujours identique à son voisin, qu’il soit métropolitain, insulaire, colonial, du nord ou du sud. Or, deux siècles plus tard, cette « uniformisation nationale » n’est plus réaliste: les Etats raisonnables tiennent compte des différences, des appartenances originaires, des diversités. Comme l’écrit si bien le philosophe Michel Serres: « la nature a créé des différences, nous en avons fait des inégalités ». La cohabitation harmonisée, la gouvernance tolérante doit être de mise. Une grande partie des problèmes de l’Etat français serait résolue si les autorités voulaient bien admettre la fin de l’unicité de la République et tolérer une forme moderne de fédéralisation, d’autonomisation des différentes régions, des différents peuples qui forment la France.

L’Etat unitaire est une situation artificielle, construite en 1793 sur la crainte de voir exploser l’Etat. Ce mythe sera continué tout au long des différents régimes. Est-il vraiment indispensable ? Les raisonnables finlandais, entrant dans l’Union Européenne ont dit: « l’Europe c’est tolérer la régionalisation, c’est la chance pour la Carélie saccagée de retrouver une identité ». La Catalogne et le Pays Basque espagnols, les Ecosse, Galles, Irlande britanniques, les länders germaniques y trouvent leur contentement. Pourquoi pas la Corse ? Pourquoi ne pas admettre que les français sont infiniment différents, infiniment variés, et que cette variété est une richesse ? «  Tout apprentissage est un métissage » enseigne la sagesse philosophique; pourquoi ne pas apprendre et tolérer l’autre tel qu’il se voudrait être ? Ne pas admettre la « variété » à notre époque est une incongruité, puisque l’on sait qu’un habitant sur huit en France est d’origine maghrébine, un sur dix d’origine africaine ou antillaise ? Pourquoi faire de l’Islam un monde à part, comme on le fit du protestantisme ou du judaïsme ? Pourquoi recommencer les mêmes dévastatrices erreurs ? Pour ne pas troubler « l’ordre public »? Tiens donc !! Un exemple, encore une fois trivial, mais exemplaire: En Malaisie où les ethnies et les religions sont très variées, tout employeur, tout commerçant un peu malin, prend soin d’engager des personnels de différentes obédiences et croyances; il y est même puissamment invité par le code du travail (sans y être obligé). Cela contribue puissamment à l’atténuation des tensions entre groupes. On travaille ensemble. Les musulmans ont leur congé hebdomadaire du jeudi midi au samedi matin; les adeptes du judaïsme du vendredi midi au dimanche matin; les chrétiens le samedi et le dimanche; certains autres prennent congés d’autres jours: cela permet à l’entreprise, au commerce de travailler tous les jours; tout le monde y trouve son compte: l’entrepreneur, ses clients, les employés, l’économie globale.

De même, dans ces régimes dits « oppressifs » vus par l’étroite et molle lorgnette française, on pratique sans états d’âme une sanction « collective » en cas de manquements graves des citoyens; je ne pense pas que l’Australie, l’Alberta ou le Saskatchewan soient des dictatures; ni la municipalité de Séoul, ni vraiment Singapour, ni le Japon: mais dans ces contrées, souvent brocardées par certaines gauches ou droites françaises (parce que l’idiot dénigre toujours ce qu’il ne connaît pas) n’hésitent pas à pratiquer, en cas de « manquement grave »  de certains citoyens, dans les quartiers ou dans les institutions, la sanction collective immédiate: certaines bandes ont saccagé les arrêts d’autobus, et bien l’autobus ne passera plus ! les trottoirs sont ignobles ? et bien le jour de congé est occupé au nettoyage ! des voitures ont été incendiées ? Toutes les voitures particulières pour « être protégées » sont consignées dans une fourrière pendant 1 mois.

L’ile-Etat de Singapour a longtemps été présentée comme le parangon du gouvernement abusif, méprisant la liberté individuelle: il est vrai qu’il y a 30 et 40 ans, au début, le système a été très sévère: dans le but de créer une unité plus ou moins artificielle, et d’éduquer des gens d’origines très variées à s’organiser ensemble, être « urbains » ensemble pour le profit de tous. Désormais cette République « matriarcale », basée sur un consensus de prospérité, « la démocratie de l’air conditionné » (comme disent les australiens) s’est considérablement adoucie, même si le conformisme social reste de rigueur. Dans une capitale (que je ne nommerai pas) un des principaux district de soutien au gouvernement, récemment, n’a pas voté comme il faut: et bien la station de métro, proche d’être inaugurée, promise depuis des années, et très nécessaire, est restée fermée un an de plus ! De même si un quartier ne répond pas à ce que l’on attend de lui, on ferme les transports publics et les garderies d’enfants. La vie n’est pas infernale, mais elle se complique quelque peu, et cette complication permet de réfléchir aux nécessités de la conformité comportementale. En retour, les écoles pullulent, pour toutes les ethnies, croyances et obédiences, et il y a fort peu de chômage. Ce n’est pas l’Eden, mais cela fonctionne bien; et l’Eden existe-t-il ? surtout dans la version 1789 ?

Qu’avons-nous dans notre Eden franco-français ? Ah! des gens qui sont en règle et ont un boulot, mais dorment dans des squats ! Belle performance ! L’école, devenue un parking à crétins[[80]](#footnote-80) n’apprend même plus à lire et à écrire, encore moins la politesse, l’hymne national, un minimum d’histoire et de géographie; pour s’en convaincre il suffit de regarder les « jeux » télévisés: les moins de 30 ans sont des gouffres d’ignorance, de grossièreté et d’imbécillité. Nous sommes obligés d’envoyer les enfants dès 2 ans en garderies, car la solidarité de quartier n’existe pas; les gens ne reparlent pas, ne se connaissent pas, se détestent à cause des télés qui hurlent, des voitures incendiées; les vieillards meurent seuls; tout le monde se méfie de tout le monde; on rejette les retraités de toute activité de transmission du savoir et des savoir-faire; les nettoyeurs sont méprisés et déconsidérés, personne ne leur apprend leur métier (or, balayer est tout un art) ce qui nous donne la repoussante saleté française, connue dans toute la galaxie; et nous faisons de nos différences des objets de haine et de conflits; le mot « beur » n’est que français, et très choquant; nous sommes les seuls à nous embourber dans des histoires de voiles, de médailles, de prosélytisme, alors que dans des pays où la situation est objectivement bien plus compliquée, ce genre de problème est ignoré. Nous avons transformé l’individualisme en égoïsme mirobolant: jamais un regard pour l’autre, jamais la moindre transaction comportementale: on insulte, on cogne, on verbalise, on fait une Loi dont les décrets d’application ne seront jamais pris.

Et surtout, les deux éléments les plus handicapants, car ils sont inscrits dans les mentalités, et mettront des décennies avant de se gommer:

* Nantis de notre fameuse Révolution -qui entre autres choses généra quelques actes de barbarie parmi les plus spectaculaires (les massacres de Carrier et Fouché, l’abolition puis le rétablissement de l’esclavage, le génocide vendéen) et du stalinisme triomphant de la Libération, tout français continue de *tout attendre de l’Etat,* ce qui est la pire imbécillité contemporaine de la planète; il ne le peut plus, il ne le veut plus; ce mode de gestion marchait à peu près il y a un demi siècle, mais il n’est plus possible;à cause du coût, à cause du nombre; et nous sommes si incapables d’envisager et de pratiquer l’initiative privée, que nous mourrons étatisés et exsangues, c’est certain.
* La France n’aime pas sa jeunesse: elle ne sait pas quoi en faire; en France la jeunesse est vécue comme une charge, un fléau, un défaut, dont il faut se corriger vite, alors que partout ailleurs quand le pays fonctionne bien, elle est une fierté, un espoir, une certitude d’un avenir. « Les jeunes » en France sont les fauteurs universels. L’étudiant est un sous-citoyen qui doit être pauvre à moins qu’il n’appartienne à la minuscule élite des Grandes Ecoles. Le gâchis humain de l’éducation nationale est phénoménal: c’est la pire entreprise du monde: pour avoir un énarque on sacrifie des milliers de gamins; nous avons créé un sous-enseignement destiné aux sous-citoyens; la plupart des adolescents bloqués dans ce système savent très bien qu’ils iront directement du collège au chômage, et la seule façon de l’exprimer est la délinquance.

Il faudrait que nous arrivions à envisager une autre forme de société, une *civilité* qui soit à la fois celle du prescripteur et celle du receveur: rétablir un véritable dialogue, un consensus sociétal. Ce que le français ignore totalement, c’est *la transaction*, le transactionnel, l’écoute d’autrui, qu’il s’agisse de l’Etat, des administrations ou des différentes strates de citoyens. Tout le monde gémit, personne n’écoute personne. Et la fragmentation de la société française dans des casiers étanches donne des effets catastrophiques. La France est un objet bloqué, un ouvre boite rouillé, donc la boite ne s’ouvrira pas, sauf en cassant.Nous attendons peut-être un dictateur ? Un dictateur doux, une Tatcher sans pavé dans le sac à main, un Napoléon sans la Bérézina, un de Gaulle sans l’Algérie, un Robespierre qui aurait été bien psychanalysé ? Tout est possible…

Civisme ? Civilité ? La France est en perdition; même si parfois il y a quelques frémissements; la version de la démocratie élective que nous pratiquons est totalement périmée, nous cumulons un siècle de retard juridique, et cinquante ans de stalinisme éperdu; Notre philosophie sociale date de Grévy ou de Lénine, notre administration reste totalement réactionnaire et autoritaire, nos découpages territoriaux aberrants, notre système éducatif est en ruine, notre système de santé une catastrophe quotidienne, notre système fiscal un contre-feu économique permanent. Que faire ? Nos fréquentes promenades à un million de manifestants de la Bastille à la Chambre des députés n’ont aucun sens puisque plus personne ne sait ce qu’a signifié la Bastille et que les députés ne peuvent faire entendre leur voix.

La France pratique un catholicisme étriqué, un communisme égoïste, un islam revanchard, un judaïsme honteux, un socialisme dévoyé, un libéralisme coupable, comment voulez-vous qu’elle s’en sorte ? Tous ces gens, en France, qui veulent être *élus n’ont rien à proposer;* ils ne sont que le reflet politique de l’égoïsme individuel généralisé. Ils n’ont rien à proposer et ne changeront rien car ils sont les bénéficiaires du système bloqué dans lequel ils vivent et qu’ils ont eux-mêmes installé. Or, on ne change pas une recette qui vous profite. L’égoïsme politique français atteint des sommets faramineux, pur reflet de l’égoïsme individuel: démagogie de l’inertie où on a transformé le chômage en passe temps, la maladie en exercice de style et l’éducation en friche. La politique n’est faite que de deux aphorismes: ne jamais fermer complètement la porte et ne jamais scier la branche sur laquelle on est assis[[81]](#footnote-81).C’est la mentalité des « avantages acquis ».

Pour qu’une Nation vive et prospère, il faut qu’elle ait d’elle une image claire, valorisée et positive, qu’elle pratique au quotidien et en continu la « *destruction positive »* et non le passéisme destructeur.

**Quelques références**, à l’appui de la réflexion :

\* Millner:le salaire de l’idéal, Le seuil,

\* article Jean François Deniau donné au Monde le 12 juillet 2006

\* Zaki Laïdi : la norme sans la force, l’énigme de la puissance européenne, Sc Po, 2006

\* Rémi Godeau: la France en faillite, Calmann-Levy, 2006

\* Grégor Von Rezzori, sur mes traces, ed du Rocher, 2004

\* chroniques de A-G Slama du Figaro Magazine des 11 et 18 février 2006

\* Ezra Sulaiman : le démantèlement de l’Etat démocratique

\* Université de Leicester: travaux de l’équipe d’Adrian White

\* divers articles de Pierre Chaunu, JF Revel, Alain Cotta dans différents journaux, le Monde, Libé, Figaro en 2005 et 2006

\* la fabrique du crétin,

\* la gestion des crises et des paradoxes, presses de HEC Montréal

\*chronique du New-York Times de mai 2006 sur Nanterre-Paris 10

#### L’honneur du camouflage

*Par le Lieutenant-colonel Gilles AUBAGNAC,*

*Conservateur du musée de l’artillerie.*

**E**n même temps que se développent les nouvelles armes, que la guerre devient industrielle et que les conventions internationales remplacent la morale, le XXème siècle apporte une grande nouveauté dans les uniformes et la manière de faire la guerre ; le soldat parfaitement visible n’est plus une nécessité, au contraire.

Selon l’historiographie habituelle, c’est l’invention de la poudre sans fumée en 1885 par l’ingénieur français Vieille – avec les progrès de la chimie - qui viendrait perturber l’importance des couleurs dans les uniformes. Comme son nom l’indique cette poudre produit peu de fumée et le champ de bataille devient transparent ; il n’est plus nécessaire de porter des couleurs vives pour être vu. Cette explication classique est-elle acceptable ou suffisante ?

### **Les tenues de teintes « neutre »**

Au début du XXème siècle, les formes de guerre évoluent. En Afrique du Sud, la guérilla a pris une importance considérable ; les Boers souples, manœuvriers, très bon tireurs et se fondant dans le paysage prennent le pas sur l’armée britannique qui manœuvre en carrés lourds et bien visibles. A la bataille de Spion Kopp en 1900, l’infanterie anglaise est défaite. La guerre russo-japonnaise, elle aussi, pose aux observateurs de nouvelles questions. De nombreuses études sont menées sur les nouvelles armes, les nouvelles poudres, la tactique employée de part et d’autre. Parmi les observateurs occidentaux certains vont devenir célèbres ou importants comme le capitaine Pershnig qui devait commander le contingent américains en France durant la Première Guerre mondiale ou encore Caviglia, futur ministre de la Guerre en Italie, ou John Hamilton futur général d’armée britannique[[82]](#footnote-82).

De nombreux pays tirent rapidement les conséquences des ravages que peuvent causer les nouvelles armes à tir rapide et les tactiques qui s’y adaptent. Ils expérimentent puis adoptent des uniformes de teintes dites “neutres”, destinés à se fondre dans le paysage et à camoufler - le terme est certes impropre pour cette période - le combattant. La Grande-Bretagne adopte le kaki en 1900, les Etats-Unis d’Amérique en 1902, la Russie en 1909, l’Allemagne le feldgrau en 1907, l’Autriche-Hongrie le gris-brochet en 1909 et l’Italie le gris-vert la même année.

En France, les premières expériences de visibilité  des uniformes ont été réalisées dès 1889 sur le champ de tir de Vincennes. Vers 1900, les débats sont très houleux, passionnés et complexes. Durant la période 1902-1906, deux essais sont faits avec la tenue dite “ boër ” - le nom est révélateur - et la tenue “ beige-bleu ”. La première est présentée à la revue du 14 juillet 1903 par une compagnie du 28ème régiment d’infanterie. La deuxième est portée par deux compagnies des 43ème et 72ème régiments d’infanterie. En 1911, la tenue “ Réséda ” est expérimentée. Des essais sont effectués par le 106ème régiment d’infanterie de ligne, le 25ème régiment d’artillerie et le 2ème chasseurs à cheval. Tous ces essais s’inspirent des réformes des autres pays sauf celle du peintre Detaille qui propose, en 1912, de nouveaux uniformes aux couleurs chatoyantes. Certes, le peintre n’a pas su échapper à l’esthétique, mais il est surtout révélateur de voir que l’on se soit adressé à un artiste bien connu pour ces scènes de batailles pour définir un nouvel uniforme [[83]](#footnote-83) qui semble surtout seyant pour la revue du 14 juillet à Longchamp [[84]](#footnote-84) et assez inadapté pour le service en campagne.

La France a mis de longues années pour accepter de changer d’uniformes. L’uniforme français, bien visible avec son pantalon garance et pas toujours très adapté à la vie en campagne, n’est pas réellement une spécialité du militaire. La question est sans nul doute plus vaste. Ainsi a-t-il fallu attendre Pasteur pour que le médecin quitte le chapeau pointu du temps de Molière, ou plus exactement le haut-de-forme, pour opérer avec une blouse blanche, plus adaptée aux règles d’hygiène. La robe du juge ou celle de l’avocat sont aussi, encore de nos jours, un moyen de désigner la force, le pouvoir, le droit. Mais le commissaire-priseur a généralement abandonné sa robe. On pourrait dire qu’il est en premier ligne ; avec les lois et du marché et de l’argent il est dans le siècle, et il perd, dans cette sécularisation, son uniforme, tout comme le curé.

C’est justement cette sécularisation de l’uniforme que rejette à la fin du XIXème siècle une partie de la société française. Certains raillent même les uniformes qui suivent la mode des vêtements civils. Le soldat et son habillement doivent rester hors du temps ; c’est là sans doute une idée dont la force n’a d’égal que le côté irrationnel. Aucune de ces propositions de réforme ne voit le jour. Les causes sont multiples mais peuvent être regroupées sous trois thèmes.

### **La couleur de l’uniforme reflet des mentalités françaises**

Il y a d’abord des raisons politiques. L’impossibilité de fixer un choix est ainsi en partie due à l’instabilité ministérielle car le changement d’uniforme doit faire l’objet du vote d’une loi et donc d’un débat à la Chambre. Un essai est tenté mais le ministre de la Guerre change et son successeur est prêt à lancer autre chose ou … à ne rien faire. Si les ministres André, Berteaux, Goiran et Messiny sont plutôt partisans d’un changement, Etienne et Millerand mettent un terme aux expérimentations. Enfin, au-delà des essais, le changement d’uniforme devait être voté à la Chambre en vertu de l’article 10 de la loi de 1873 sur l’organisation de l’armée et cela supposait une majorité.

Les considérations financières sont aussi importantes car changer la couleur de centaines de milliers d’uniformes a un coût. Il y a environ 500 000 fantassins en temps de paix. La loi de 1889 fixait le service actif à trois ans pour tout le contingent et réduisait les cas de dispense. L’armée française pouvait être portée à 3 millions d’hommes à la mobilisation. Le changement de tenue n’avait donc pas une incidence neutre sur le budget de l’Etat. D’un autre point de vue économique, il n’est pas possible prétendre, comme cela a pu être fait à tort quelquefois, que c’est le poids électoral des producteurs de garance qui a motivé ces choix : la culture de la garance disparaît au début de la décennie 1880. Les colorants sont alors chimiques et, comble d’ironie, l’alizarine vient d’Allemagne dont les productions de synthèse ont une grande avance par rapport aux réalisations françaises. C’est l’alizarine allemande[[85]](#footnote-85), dont le prix est passé de 34 F. la tonne en 1872 à 6 F. vers 1880, qui a fait disparaître les producteurs de garance provençaux.

Mais au delà de ces raisons qui sont d’ordre technique, il existe des causes profondes qui touchent plus à la psychologie qu’à la réalité, qui s’inscrivent dans les représentations mentales qu’une société se fait d’elle-même et que l’on pourrait tenter de définir de deux manières : le souvenir de la défaite de 1870 contre la Prusse et l’idée que de nombreux français se font de l’Armée. En effet, les prises de positions sur ce sujet sont très diverses mais semble avoir un dénominateur commun. Ainsi, le général et sénateur de Chabaud-Latour dit, dès 1878, à propos de la tenue du fantassin français : *c’est un uniforme légendaire* et le député Lambert de Sainte-Croix : “ [abandonner le pantalon garance] *ce serait renoncer à toutes nos traditions militaires*[[86]](#footnote-86). Nombreux sont ceux qui pensent et disent haut et fort que se serait une lâcheté que se cacher pour faire la guerre, que cette tradition n’appartiendrait à l’armée française. *L‘uniforme* [le pantalon garance] *est consacré par la gloire et je dirai sacré par la défaite*[[87]](#footnote-87). C’est le pantalon de la défaite de 1870 ; la revanche devrait être obtenue par des soldats portant le même uniforme. C’est une façon de laver l’outrage et le déshonneur. M. Etienne,  ancien ministre de la Guerre, va même jusqu’à dire :*Le pantalon rouge, c’est la France* *!* Lors de la revue du 14 juillet 1912, au cours de laquelle est présentée la nouvelle tenue *Réséda*, la foule siffle les unités qui expérimentent cette tenue et la presse n’est pas plus tendre. Ce sentiment est très persistant et l’uniforme de 1870 peut même devenir un emblème, un signal. Ainsi, en 1914, le peintre Chaperon réalise une grande toile intitulé  *Le poteau frontière* où il montre très nettement les hommes en uniforme de 1870 qui attentent une revanche sur l’Allemagne alors qu’une alsacienne, reconnaissable à sa tenue, est sous la surveillance d’un Uhlan qui, du haut de son cheval, regarde par delà la frontière matérialisée par le fameux poteau [[88]](#footnote-88).

Il aussi est reproché à ces nouveaux uniformes de manquer de panache et de nuire au prestige de l’armée. Certains ont même peur que cette perte du prestige de l’uniforme nuise au nombre et à la qualité des engagements et rengagements. Le député Clémentel explique ainsi en 1911 son refus de changer la couleur des uniformes : *ce serait risquer d’en* [les engagements] *diminuer sinon d’en tarir la source*[[89]](#footnote-89). A cette époque là il n’est pas concevable de concevoir deux uniformes, un de sortie et un de campagne - pour le combat - et il faut attendre encore trente ans pour qu’un concept d’uniforme adapté soit réalisé en France[[90]](#footnote-90).

Au-delà de ces approches économiques et psychologiques, il faut replacer, en France, ces questions d’uniformes dans le cadre plus large de la pensée militaire. Une autre querelle agite l’Ecole de guerre. Le colonel Pétain a tenté d’y professer une évidence : *Le feu tue*[[91]](#footnote-91), mais le lieutenant-colonel de Grandmaison prétend que seule l’offensive à outrance pouvait emporter la décision : ses théories trouvent un large écho. Et effectivement, le règlement de 1894 reprend les recommandations audacieuses de celui de 1887. Avec ce type de tactique il n’est pas nécessaire de se protéger des vues de l’adversaire, bien au contraire. On comprend aussi pourquoi une invention de génie faite en France en 1912 par le commandant Kopenhague n’a pas vu le jour. Il avait inventé l’idée du filet de camouflage – le filet-abri selon ses propres termes - et en avait fait réaliser quelques exemplaires qui furent essayés en 1913. Mais l’Etat-major ne retint pas cette invention qui est reprise, devant les nécessités, en 1915[[92]](#footnote-92).

Finalement, une commission présidée par le général Dubail met au point un nouvel uniforme, de teinte gris-bleu, adopté en mai 1914 par le Conseil Supérieur de la Guerre. Ce n’est donc que le 9 juillet 1914 que la Chambre vote la substitution des draps trop voyants, objets de tant de querelles, par un nouveau drap de couleur neutre. Il est à noter que Jaurès s’est opposé à cette réforme et donc à la suppression du pantalon garance en raison de l’importance de la dépense[[93]](#footnote-93). Le projet de nouveau drap, dit tricolore, est en fait de couleur grise grâce à un mélange de fils blanc, bleu et rouge. Le rouge est obtenu par l’alizarine allemande… La guerre provoque l’arrêt des importations des produits chimiques allemands et ce nouveau drap n’est jamais mis en service…

**Du « bleu horizon » à la tenue camouflée.**

Dès l’entrée en guerre, l’industrie textile doit faire face à des commandes énormes qui passent de 110 000 mètres linéaires par mois fin 1914 à 2 032 180 en octobre 1917. En dépit de cela de nombreux achats doivent être faits à l’étranger particulièrement en Grande-Bretagne. Dès septembre 1914, un drap est mis en fabrication avec des laines bleue et blanche[[94]](#footnote-94). C’est ce drap qui est nommé originellement “ drap bleu clair ” qui devient “ bleu horizon ” après que le journal *L’Illustration* l’ai appelé ainsi le 16 janvier 1915. Cet uniforme allait mettre fin à la *guerre de panache, d’uniformes rutilants, de boutons dorés et des casques argentés* [qui] *allait s’enliser dans les tranchées, se couvrir de boue, délaver les couleurs* [[95]](#footnote-95).

Ce n’est pas parce que des tenues de couleurs plus ou moins passe-muraille ont été adoptées que l’on peut parler de tenues camouflées. Il s’agit pendant la Première Guerre mondiale plus particulièrement de camouflage de matériels ou d’aménagements

du terrain. Il est intéressant de donner la chronologie de la diffusion des tenues camouflées dans le monde militaire [[96]](#footnote-96).

Cette couleur « bleu-horizon » avait été un pis-aller. Il n’avait reçu l’aval de Joffre que par défaut car l’industrie se montra incapable de fournir suffisamment de drap kaki. La France adopte d’ailleurs le kaki en 1921. Durant la Première Guerre mondiale, il n’est pas envisagé de faire appel à du tissu camouflé pour réaliser les uniformes des combattants, en dépit de quelques tentatives. Il faut attendre des années trente. En 1937 en Italie, des blouses de saut sont taillées dans du tissu de toile de tente appelée *tela mimetizzate* conçue en 1929. En 1937 également, la Waffen SS expérimente une veste camouflée et, au cours de la guerre, les Allemands utilisent très largement les tenues camouflées. En 1936, le premier tissu britannique camouflé est réalisé pour les pèlerines anti-gaz puis ce type de tissu se généralise chez les parachutistes anglais en 1943. Les Américains mettent au point un tissu à petites taches en 1942. Ces tenues sont surtout employées dans le Pacifique. Mais en fait, au cours de la Seconde Guerre mondiale, les tissus unicolores sont majoritaires. Pour la France, s’il l’on excepte deux bataillons parachutistes des Forces Françaises Libres équipés à l’anglaise de tenues camouflées – et c’est vraiment un épiphénomène - il faut attendre la fin de l’année 1944 pour trouver le premier texte officiel sur les tenues camouflées.

Après 1945, les tenues camouflées sont plus courantes dans l’armée française en particulier pour les troupes employées outre-mer, mais il faut peut être voir là davantage la nécessité d’utiliser, en période de pénurie, des stocks britanniques ou américains qu’un vrai choix délibéré. Et ce jusqu’en 1951 où un premier tissu camouflé spécifiquement français voit le jour réservé en priorité aux parachutistes. En 1962, les tenues camouflées - aussi appelés *léopard* - sont supprimées du service. A la fin de la guerre d’Algérie, elles semblent porter une connotation de putsch et de pouvoir pris par certains militaires. Mais la France fait alors figure de cas isolé car de nombreuses armées utilisent, en tout ou partie selon les unités, des tenues camouflées : Etats Unis, Pacte de Varsovie, Grande-Bretagne, Suisse, pays africains. Il faut donc attendre en France la guerre du Golfe pour qu’une tenue bariolée – le terme camouflée est proscrit - de teinte sable dite « désert » soit mise en place en 1991, suivi peu après par une autre de teinte vert-marron dite « centre-Europe ».

Aujourd’hui toutes les armées du monde sont équipées majoritairement de tenues camouflées. Il est possible de poser une question iconoclaste : servent-elles vraiment à rendre le combattant invisible aux yeux de son adversaire ? Pour résumer, les tenues camouflées ont-elles encore un sens aujourd’hui. ? Les moyens de détection sont tels – de l’infrarouge à l’intensificateur de lumière en passant par les caméras thermiques – que le combattant a du mal à se cacher derrière son tissu camouflé[[97]](#footnote-97).

En revanche, cette tenue camouflée est un excellent moyen de reconnaissance : cette uniforme porte en lui une connotation de soldat d’élite : la tenue camouflée est héritière des parachutistes et de leur gloire. Il y a aujourd’hui une inversion de sens, la tenue camouflée est emblématique. Pour les Américains, c’est la tenue des gendarmes du monde depuis le général jusqu’au simple soldat. Dans le cadre de l’armée française, qui vient de voir disparaître la conscription et qui s’est professionnalisée, cette inversion de sens est aussi importante. Cette armée professionnelle est une armée d’élite et la tenue bariolée - ou la *tenue cam.* - est, peut être, un moyen de recrutement et de fidélisation.

Et l’honneur et la gloire ? est-ce anachronique ? Peu de situations sont véritablement figées et de nombreux points de vue opposés se côtoient encore aujourd’hui. Par un grand saut dans le temps passons de 1914 à des conflits très récents : la guerre du Golfe et les opérations dans l’ex-Yougoslavie. En effet, il pourrait sembler que notre société soit étrangère à ces querelles d’un autre temps et pourtant des exemples récents tendraient à prouver le contraire. Trois peuvent être cités, à la limite de l’histoire et du journalisme, qui montrent que les ressources de l’esprit humain ne se renouvellent guère dans cette perception de l’honneur de la guerre.

Aujourd’hui encore, toutes les méthodes de combat ne sont pas toutes honorables. En 1991, les médias et l’opinion publique se sont émus de voir des chars américains enterrer vivants dans leurs tranchées des soldats Irakiens. Cela n’était pas dit de manière claire dans les articles mais il y avait un jugement fondé sur des bases connues ; ce n’était pas un moyen humain, propre, honorable de tuer un adversaire. En d’autres temps Bayard faisait exécuter les porteurs d’arquebuses…

Aujourd’hui encore, la ruse est souvent synonyme de manque d’honneur. Le message du Chef d’état-major de l’armée de terre française, en mai 1995, à propos des prises d’otages parmi les troupes françaises sous mandat de l’ONU, met en avant des termes comme “ *félonie* ” et “ *traîtrise* ” ; il est dit que les agresseurs “ *ont utilisé la ruse* ”, “ *en se déguisant* ” pour pénétrer dans le poste de Vrbanja [[98]](#footnote-98).

Aujourd’hui encore, certaines armes sont à rejeter. Si l’on peut comprendre la lutte contre les mines antipersonnel pour des raisons dites humanitaires liées à principalement à leur action après un conflit sur les populations civiles, il est plus difficile de comprendre la volonté d’interdire des armes utilisant les rayons lasers. Diverses questions posées par des parlementaires français au ministre de la Défense en 1995 qualifient ces armes “ d’inhumaines ” car elles peuvent provoquer la cécité des victimes[[99]](#footnote-99). Une flèche ou un éclat d’obus dans l’œil serait-il plus humain qu’un rayon laser ?…

Est-on finalement loin des querelles sur la couleur du pantalon au début de ce siècle ? Est-on loin de cette petite phrase trouvée dans le journal *L’Illustration* du 12 avril 1890 : *La poudre sans fumée, c’est la guerre sans chevalerie* ? Il y a là un certain mimétisme, ou peut-être la preuve du camouflage de la réalité de la guerre qui n’a jamais été et ne sera jamais propre.

## On a aimé





**L’ami américain**

***« la Tchécoslovaquie enjeu de la diplomatie américaine 1943-1968 »***

*de Justine FAURE. Editions Taillandier*

**C**omme le disait Jan Masaryk, ministre des affaires étrangères dans la Tchécoslovaquie de l’après-guerre, « il n’est pas aisé d’être un pont entre l’Est et l’Ouest. En temps de paix, c’est un lieu d’embouteillages et en temps de guerre c’est la première chose que l’on fait sauter ».

Cette boutade résume bien le destin de son pays, auquel son régime démocratique et son économie avancée entre les deux guerres mondiales ont valu, après la libération, d’être l’enjeu d’une lutte d’influence discrète mais constante et acharnée entre les deux blocs, jusqu’à ce que Moscou ne siffle en 1968 la fin de la partie avec l’intervention des troupes du Pacte de Varsovie et une prise en main directe des affaires à Prague par les Soviétiques pour les vingt années suivantes.

Dans son ouvrage très documenté (dérivé d’une thèse de doctorat), l’historienne Justine Faure décrit la place singulière qu’occupe la Tchécoslovaquie dès l’origine de la confrontation Est-Ouest, lorsque les forces américaines ralentissent leur avance pour laisser à l’Armée rouge l’honneur d’entrer à Prague… et de pouvoir se parer du titre de libérateur du pays.

On y voit, sous Roosevelt et Truman, les dirigeants américains croire en la possibilité d’une cohabitation harmonieuse, en Europe, de « sphères d’influences ouvertes ». La Tchécoslovaquie, à la jonction de ces espaces et grâce à sa culture politique et économique plus développée que celle de ses voisins, leur semble un pays-clé, où pourrait se matérialiser une politique de compromis avec l’Union soviétique. Le « coup de Prague »[[100]](#footnote-100)[[101]](#footnote-101) de février 1948 les surprend ; dès lors, et plus encore après l’élection d’Eisenhower, la politique de « *containment »* théorisée par George Kennan reconnaît toujours à la Tchécoslovaquie une place essentielle, mais cette fois par le potentiel qu’elle offre à la pénétration des idées et influences occidentales.

La phase dite de « détente » (après l’arrivée de Khrouchtchev au pouvoir à Moscou) dicte aux Etats-Unis une attitude moins offensive. Ayant mesuré, lors des crises polonaise et surtout hongroise de 1956 les limites de leur emprise sur les événements en zone soviétisée, et trouvant leur intérêt dans la « coexistence pacifique », ils détournent les yeux de l’Europe centrale pour s’intéresser davantage au Tiers-monde… où une nouvelle compétition ne va pas tarder à les opposer à l’URSS. Au fil du temps, lassés par l’attitude obstinément fermée des dirigeants communistes tchécoslovaques face à leurs initiatives économiques et culturelles, (et par ailleurs de plus en plus engagés au Vietnam) les dirigeants américains se convaincront que le pays ne mérite pas d’attention particulière et reprendront à leur compte quelques clichés comme le caractère artificiel de son Etat et la passivité atavique de son peuple. La crise de 1968 ne marquera pas de rupture à cet égard.

Ce livre décrit avec précision le processus de prise de décision, et montre qu’en dépit d’un discours souvent emphatique, surtout lorsque le parti républicain était au pouvoir, la politique américaine vis-à-vis du « camp socialiste » fut le plus souvent prudente et même hésitante. Il analyse en détail le rôle (et l’instrumentalisation) des acteurs non étatiques, qu’il s’agisse des émigrés et réfugiés, souvent source d’information dévaluée, des organisations de diasporas, qui exercent une pression efficace sur les « *congressmen »* de Washington, des médias, comme, par exemple, l’attitude de *Radio Free Europe*, jamais totalement remise de l’accusation d’avoir poussé les Hongrois à la révolte en 1956 en leur promettant un soutien militaire occidental, et qui en viendra à s’autocensurer à propos de la Tchécoslovaquie en 1968. Mais aussi de quelques fiascos de la CIA, heureusement restés sans conséquence (sauf pour les intéressés directs…) Il montre également la différence entre la perception extérieure des diverses sociétés d’Europe centrale : la polonaise et la hongroise, dynamiques et sujettes à de violents à-coups, et la tchèque où règne l’immobilisme (alors que s’y poursuit une maturation lente et indécelable). Il explique enfin pourquoi les Etats-Unis, s’ils n’avaient pas anticipé le retrait soviétique d’Europe centrale, ont été en mesure d’y réagir rapidement en appliquant à la Pologne et à la Hongrie, devenus les pays les plus importants à leurs yeux, quelques uns des enseignements tirés du laboratoire tchécoslovaque dans les années 60.

Au total un ouvrage qui stimule la réflexion sur les phénomènes politiques américains et européens jusqu’aux soubresauts les plus récents, comme la controverse sur la nouvelle Europe ou les difficultés de l’élargissement à l’Est de l’Union européenne. D’une lecture facile, à condition de ne pas être effrayé par les détails, il doit être recommandé à ceux qui, loin des théories du complot ou des propos de tribune, recherchent des clés pour comprendre l’Histoire… et la situation actuelle de notre continent.

*Lieutenant-Colonel GERVAIS*

*CESAT/DEMSST*

*Avril 2006*

**Qui sont les nouveaux terroristes ?**

*Le terroriste jihadiste du début du XXIe siècle est proche des groupes de l’ultragauche européenne des années 70 : il n’a pas de projet politique global, pas de territoire, pas de relais politique, mais représente un concept abstrait et universel, seulement étayé par son hostilité envers l’Occident.*

*Le phénomène se caractérise aujourd’hui par sa décentralisation, et Al-Qaida « historique » ne constitue plus qu’une référence.*

**O**livier ROY a présenté le 18 avril 2006 à l’IFRI le récent ouvrage « *Al-Qaida* parle » (Grasset), de Fahrad KHOSROKHAVAR[[102]](#footnote-102). son collègue à l’École des hautes études en sciences sociales[[103]](#footnote-103),

C’est un essai de sociologie des terroristes islamistes apparus dans le paysage international depuis le début du siècle, écrit d’après des entretiens avec 16 détenus dans les prisons françaises ou britanniques, arrêtés avant le passage à l’acte mais qui revendiquent leur identité de jihadistes, même lorsqu’ils contestent les faits pour lesquels ils sont détenus.

Selon O. ROY, l’enjeu de cette recherche est de définir la nature profonde du phénomène terroriste, en se plaçant dans l’ordre politique et non pas seulement juridique.

Les auteurs ont fait le choix de ne s’intéresser qu’au terrorisme internationaliste, et donc d’exclure tous ceux qui, même musulmans, inscrivent leur action dans le cadre d’une lutte de libération nationale (Palestine, Irak) où la notion de *jihad* est absente ou secondaire, (ce qui n’empêche pas qu’ils soient souvent assimilés au terrorisme international, voire instrumentalisés par lui).[[104]](#footnote-104)

Les profils rencontrés sont divers mais présentent beaucoup de points communs :

* il s’agit de profils individuels qui ne se rattachent pas à une communauté réelle (ethnique…) mais à une communauté virtuelle, l’*oumma,*
* la plupart des parcours marquent une rupture avec le milieu familial, même lorsque celui-ci s’inscrit dans une tradition musulmane. On remarque souvent un effet de groupe, qui peut se construire dans la petite délinquance. Le charisme d’un individu peut alors faire basculer le groupe dans la radicalisation et l’activisme,
* quelle que soit la diversité des origines (immigration classique, étudiants, ou fils de l’immigration), la radicalisation se fait en Occident. L’agression vient donc de l’intérieur, ce qui complique la définition d’une politique antiterroriste. En ce sens, le terrorisme jihadiste est fondamentalement différent du terrorisme d’origine moyen-orientale des années 1980, où des Etats manipulaient des groupes extrémistes. En outre, le lien avec le Moyen-Orient et ses conflits est secondaire voire nul,
* les convertis sont surreprésentés (jusqu’à 25 % de certains réseaux démantelés), souvent d’origine européenne, caribéenne ou africaine,
* le passage à l’acte est généralement rapide, sans véritable période de maturation religieuse, donc le rôle des mosquées comme lieux de rencontre et des « imams radicaux » comme inspirateurs va en décroissant, d’autant que les unes et les autres sont désormais très surveillés : le front se déplace.

Cette enquête ne permet pas de conclure à un profil socio-économique type du candidat terroriste mais dans le domaine psychologique on relève très fréquemment, outre des frustrations et motivations propres à chaque individu, le thème de l’ « humiliation » des musulmans par l’Occident, qui appelle une « vengeance », ainsi qu’une fascination pour le suicide, beaucoup moins souvent un discours religieux au sens strict. Les groupes sont totalement décentralisés, « déterritorialisés », sans lien entre eux et autofinancés (ce qui détruit le mythe des « dollars de la terreur » et du rôle de la fortune de Ben Laden) : les attentats du 11 septembre 2001 ont coûté quelques 400 000 dollars, transférés par petits virements étalés sur 2 ans, ceux de Madrid quelques milliers d’euros et ceux de Londres quelques centaines de livres.

La clé d’*Al-Qaida* n’est pas au Moyen-Orient et n’est probablement plus entre les mains du noyau historique (« il n’y a pas de centre opérationnel dans les montagnes du Waziristan »): par exemple, le groupe de Londres n’avait aucun lien avec lui. Mais *Al-Qaida* inspire, assume et revendique. Cette constatation détruit l’image d’une « Europe assiégée », puisque les terroristes potentiels sont déjà sur son sol. Aussi, aucune stratégie antiterroriste ne peut fonctionner sur un mode géopolitique (contrôles aux frontières, voire destruction d’un « sanctuaire »). La priorité est d’isoler les radicaux de leur environnement, ce qui implique de gérer le problème de l’islam dans les sociétés occidentales sans faire référence au terrorisme.

*Lieutenant-Colonel GERVAIS*

*CESAT/DEMSST*

*Avril 2006*

# Regards croisés sur les élections israéliennes et palestiniennes

### Conférence de M. Dominique MOÏSI à l’IFRI le 3 avril 2006

**L**es processus électoraux palestinien et israélien, qui ont conduit à une nouvelle donne locale et régionale, ont des points communs : en particulier ils ont amené au pouvoir des forces très largement représentatives de l’état de l’opinion. Malheureusement, au moment où les interlocuteurs d’un éventuelle négociation bilatérale seraient parfaitement légitimes, les deux sociétés ont tendance à s’ignorer. Cette situation d’incompréhension et de rejet mutuel incite bien sûr au pessimisme quant à la reprise à terme prévisible d’un dialogue constructif.

Du côté israélien, quatre éléments doivent être particulièrement soulignés :

* l’image d’Ariel Sharon a pesé de manière écrasante tout au long de la campagne, et a constitué une référence constante pour *Kadima.* Jamais dans l’histoire politique israélienne un parti autre que les deux grandes formations traditionnelles n’avait réussi à se hisser au premier rang dès son « baptême du feu » législatif. En revanche, la prestation personnelle d’Ehoud Olmert, qui a éprouvé de la difficulté à se définir par rapport à l’héritage de Sharon, et s’est risqué à une anticipation prématurée du résultat, est relativement décevante,
* les élections se sont déroulées dans un climat de normalité démocratique remarquable, et les enjeux économiques et sociaux ont pesé davantage que les préoccupations liées directement au conflit israélo-palestinien,
* l’électorat s’est recentré autour d’intérêts spécifiques : en témoigne le bon score du parti des retraités,
* l’existence même des Palestiniens a été occultée : la société israélienne a forgé un consensus autour de la notion d’unilatéralisme pratiquée par A. Sharon et que E. Olmert entend reprendre à son compte. La « clôture de sécurité » est notamment considérée comme un succès technique et un élément clé de la lutte antiterroriste.

Le paysage politique israélien se trouve profondément remanié. Il convient de souligner que les partis religieux évoluent vers un modèle plus classiquement politique, et que les électeurs ont exprimé un rejet massif du projet de « Grand Israël »[[105]](#footnote-105) (dont les partisans ne pourront même pas constituer une minorité de blocage à la *Knesset*). Dans l’immédiat, *Kadima* semble voué à une coalition avec le Parti travailliste, malgré des divergences sensibles entre leurs programmes économiques et sociaux[[106]](#footnote-106).

Cette situation présente des analogies avec le scrutin palestinien qui a vu la victoire du *Hamas* :

* le souvenir même du processus d’Oslo est effacé,
* la priorité est donnée au domaine économique et social, dans lequel le parti islamiste dispose d’une crédibilité certaine au sein de la population palestinienne,
* le vote *Hamas* ne correspond pas seulement à une aspiration religieuse, mais à un désir de renouvellement et de sanction des anciens dirigeants. En un sens, c’est aussi la victoire de la jeune garde du *Fatah*,
* les nouveaux dirigeants palestiniens choisissent délibérément une posture maximaliste (« unilatéraliste ») car ils considèrent que leur trop grande faiblesse par rapport à Israël le leur impose. D’où une série de déclarations dont même les plus modérées excluent toute reprise du dialogue[[107]](#footnote-107).

La source de ce blocage découle fondamentalement du fossé qui s’élargit entre un monde occidental, y compris Israël, de plus en plus sécularisé et un monde arabo-musulman à la religiosité croissante. Ce dernier, à l’heure d’une mondialisation qui se traduit par l’hyper puissance américaine et l’émergence rapide de l’Asie, développe une « culture de l’humiliation » que la brutalité américaine en Irak ou israélienne en Cisjordanie contribue à nourrir.

A cet ensemble de frustrations fait face une « culture de la peur », en Occident et tout particulièrement en Israël, devant la montée de l’extrémisme mais aussi la poussée démographique.

Cette opposition est au cœur du dilemme israélo-palestinien : chaque partie refuse l’autre en compensant le déséquilibre actuel par une référence historique voire mythique. Ainsi Israël malgré sa supériorité militaire est profondément inquiet de sa faiblesse numérique face aux masses arabes, et garde le souvenir des vicissitudes des Juifs à travers les siècles. A l’inverse, les Palestiniens voient leur malheur présent à travers la grandeur d’un monde arabe historique idéalisé, et fondent leur espoir de revanche sur leur dynamisme démographique.

Que faire ? Avant tout, veiller à l’unité de la communauté internationale. L’attitude à adopter face au *Hamas* comporte un risque de division au sein même de l’Union européenne, plus profonde encore que celle qui est apparue lors de l’intervention américaine en Irak. Deux politiques clairement identifiées mais inconciliables sont possibles : considérer que le plus grand risque réside dans le chaos qui découlerait d’une asphyxie des Palestiniens, et donc continuer à aider l’Autorité palestinienne, ou faire pression sur les Palestiniens pour qu’ils répudient leurs infréquentables dirigeants islamistes. Il faut impérativement en faire la synthèse : les tentatives extérieures de convaincre un peuple de changer de dirigeants sont généralement vouées à l’échec.

Par ailleurs, il ne faut pas entretenir la fiction de la représentativité extérieure de Mahmoud Abbas : celui-ci ainsi que l’élite historique de l’OLP ont perdu toute légitimité, et c’est avec les autorités palestiniennes actuelles qu’il faudra traiter, lorsque leur langage à l’égard d’Israël sera devenu convenable.

Enfin, dans la mesure où l’insécurité interne en Cisjordanie empêche tout développement économique, l’aide européenne demeurera vitale pour la population palestinienne. Le risque de voir l’Iran ou les pays arabes s’y substituer n’est concevable que dans un scénario d’affrontement aigu entre Téhéran (ou le monde musulman dans son ensemble) et l’Occident.

*Lieutenant-Colonel GERVAIS*

*CESAT/DEMSST*

*Avril 2006*

# Vers des « democraties islamiques » dans le monde arabe ?

*Débat organisé par l’IFRI entre Madame Bassma KODMANI et Monsieur Hervé de CHARRETTE.*

**A**u moment où l’expression politique de l’islam radical dans l’ensemble du monde arabo-musulman se fait, au fil des élections ou des manifestations de rue, de plus en plus sensible, l’IFRI a organisé sur ce thème un débat qui visait à conjuguer, voire à opposer le regard du chercheur universitaire (Mme Bassma KODMANI, responsable de l’unité Moyen-Orient à l’IFRI, de retour d’un long séjour en Egypte) et celui du politique (M. Hervé de CHARETTE, ancien ministre des Affaires étrangères et vice-président de la commission des Affaires étrangères de l’Assemblée nationale).

La question préalable posée par le modérateur Denis BAUCHARD (ancien directeur de l’Institut du Monde arabe) touchait d’emblée le fond du débat : depuis que flotte sur le Grand Moyen-Orient, de la Mauritanie au Pakistan, l’idée d’une démocratisation souhaitée, voire impulsée par l’Occident, toutes les recompositions politiques, en particulier lors des élections, ont vu une poussée des mouvements islamistes. Ces résultats étaient largement prévisibles ; ils ont pourtant ébranlé la région et provoqué l’émoi des chancelleries et des opinions occidentales. Quelle attitude doit-on observer maintenant envers le fruit inattendu et inquiétant d’un processus que nous avons par ailleurs contribué à initier ?

La première réponse, par Bassma KODMANI, s’articulait autour de 3 points :

* les islamistes ne sont pas des démocrates, et le regard qu’ils portent sur la société et le monde justifie l’inquiétude qu’ils inspirent, tant dans les pays où ils accèdent au pouvoir que dans la région et au-delà. Le problème ne réside pas dans leurs conceptions économiques, qui sont aisément compatibles avec l’économie de marché et les échanges internationaux, mais dans leur vision de la neutralité de l’Etat, de la citoyenneté, des libertés (droit de la femme, expression, création culturelle) où l’argument moral (le Bien contre le Mal) supplante systématiquement la tolérance et le débat contradictoire. Leur bilan dans les pays où ils exercent le pouvoir ne permet pas de leur laisser le bénéfice du doute.
* il faut néanmoins les chercher à ce qu’ils soient associés, dans un cadre multipartite, au processus de transition démocratique dans les pays musulmans. En effet, ils y ont déjà une influence considérable et une capacité de nuisance certaine. En outre, leur posture est d’autant plus radicale et inquiétante qu’ils ne disposent pas de représentation politique : leur influence est très forte dans le domaine juridique (partout la *charia* supplante progressivement les principes du droit laïque) ainsi que dans celui des média et de l’éducation où leur discours moralisateur s’impose aisément. Il est donc en quelque sorte plus sain de les voir briguer le pouvoir par des voies démocratiques, au besoin par des alliances qui les contraignent à modérer leurs propos, que chercher à l’accaparer de manière insidieuse, d’autant qu’il est très difficile d’enrayer leur progression dans les domaines qui ne relèvent pas du politique.
* Alors, comment les empêcher à terme d’y occuper une position dominante ? Avant tout en s’efforçant de « déconstruire » leur légitimité. En effet, bien que les sociétés musulmanes soient effectivement croyantes et pratiquantes à un point difficilement concevable pour un Occidental non averti, les succès des islamistes n’en découlent pas directement mais proviennent partout de leur engagement contre la corruption des régimes en place ainsi que de leur rôle pour remédier aux carences de l’Etat dans la couverture des besoins sociaux essentiels des populations. Pour l’heure les autres forces politiques leur laissent le champ libre, alors que l’Occident ne fait aucun effort sur ces problèmes. C’est pourtant eux qu’il faut traiter en priorité, et ensuite celui de l’éducation, mais qui se situe dans un temps beaucoup plus long.

Pour Hervé de CHARETTE, la menace est de voir l’ensemble des pays du Sud de la Méditerranée se doter de régimes islamistes dans un délai de 10 ans. Cette revêt trois aspects principaux : le risque militaire (outre l’Iran, l’Egypte et l’Algérie - au moins - sont potentiellement « nucléaires »), la pression démographique (qu’elle émane de l’immigration à venir ou de l’instrumentalisation des communautés déjà en place) et plus généralement l’incompréhension mutuelle, philosophique et religieuse, source entre autres du terrorisme.

A l’heure actuelle, les réponses occidentales à cette menace sont diverses mais aucune n’est satisfaisante. Elle peut être fait de peur et de rejet, ce qui conduit au soutien inconditionnel des régimes en place, dont il faut rappeler qu’ils portent une lourde responsabilité dans la montée de l’islamisme, ou d’une croyance confortable dans la promotion de la démocratie « par contagion » à la suite du développement économique, qui donne des résultats médiocres (à l’exacte mesure des efforts consentis dans ce domaine par les pays industrialisés). La conception américaine du *Greater Middle East* n’a abouti qu’à susciter trouble et émoi dans la région, tandis que les politiques européennes (de l’Union comme des Etats) perdent progressivement en crédibilité.

Pour remédier à une situation pour le moins inquiétante, l’ancien ministre émet quatre suggestions :

* cesser de considérer que la démocratie peut être insufflée de l’extérieur. Les sociétés du Moyen-Orient sont avides de reconnaissance et de respect, dans tous les domaines et de tous horizons. Tout ce qui peut s’apparenter à une « tutelle » occidentale est fatalement contre-productif,
* garder en mémoire que la démocratie ne se résume pas à des élections (relativement) libres et honnêtes, mais qu’elle requiert tout un environnement qui reste entièrement à créer. A ses yeux, la spécificité européenne (et française) dans la promotion d’un modèle d’Etat de droit, préalable indispensable, est très mal exploitée,
* se préoccuper enfin du développement économique et social et de la bonne gouvernance dans le monde arabo-musulman, grâce en particulier au partenariat euro-méditerranéen qu’il faut approfondir,
* tout faire pour sortir d’un face à face pervers entre des régimes discrédités et les mouvements islamistes, qui ne laisse aucune place à une « respiration » démocratique des partis laïques, quelle que soit leur base idéologique.

Plus généralement, l’ancien chef de la diplomatie française revient sur la question fondamentale de la compatibilité entre l’islam et la démocratie. Il rappelle à ce propos une phrase catégorique du cardinal Lustiger , qu’il avait reçu au quai d’Orsay il y a une dizaine d’années :  « L’islam modéré est une invention d’intellectuels parisiens ». Il souhaiterait ne pas y souscrire, mais reconnaît n’avoir pour cela d’autre argument que la conviction que le radicalisme religieux est soluble dans le développement économique et social.

En tout cas, l’arrivée aux affaires du *Hamas* en Palestine par la voie des urnes lui semble l’occasion typique de mettre la pratique occidentale en accord avec ses principes : il faut entamer le dialogue avec ce mouvement, sans concession mais sans s’enfermer dans un carcan trop rigide de conditions préalables. M. de CHARETTE admet qu’il avait été partisan de l’interruption du processus électoral en Algérie pour prévenir l’accession du FIS au pouvoir, mais les conditions du moment, notamment l’urgence et la menace directe sur les intérêts français, lui paraissent justifier cette apparente contradiction.

\*

\* \*

Loin de s’opposer, les regards du chercheur et du politique se rejoignent sur la nécessité d’un engagement extérieur dont ils peinent autant l’un que l’autre à définir les contours. S’ils tombent d’accord sur la nécessité de ne pas ostraciser les mouvements islamistes, pour autant qu’ils accèdent au pouvoir ou le briguent par des voies pacifiques, le dilemme entre la promotion des valeurs démocratiques (souhaitable) et l’ingérence (contre-productive) les laisse perplexes et les confine dans les généralités. Quant à la question cruciale du développement économique et social des pays concernés, la référence au processus de Barcelone dont on peut aujourd’hui mesurer les insuffisances est en elle-même éloquente… A en croire de tels échanges, la définition de la réponse à apporter à la poussée islamiste au Sud de la Méditerranée est à peine ébauchée, et polluera encore le débat politique interne des pays européens pendant de nombreuses années.

*Lieutenant-Colonel GERVAIS*

*CESAT/DEMSST*

*Juin 2006*

**Le défi sud-africain**

***« Le creuset des controverses »***

*France Europe Editions (316 pages)*

**E**n 1994, la République sud-africaine est sortie du cycle infernal des condamnations internationales en enterrant définitivement la politique de ségrégation raciale. Cette évolution a été préparée et conduite par les forces silencieuses du pays (bourgeoisie noire, Eglises, forces économiques, ...), véritables traits d'union entre, d'un côté, un régime blanc qui s'est finalement résigné à composer pour gommer le statut humiliant de nation paria, de l'autre, des Noirs modérés qui réclamaient un dialogue constructif pour obtenir des droits légitimes inhérents à toute démocratie. Car c'est bien l'action de cette force tranquille et nimbée de vertus pédagogiques qui a permis l'éradication de la discrimination raciale, et non les sanctions préconisées par la communauté internationale (d'ailleurs largement contournées).

Cette métamorphose historique est d'autant plus spectaculaire que le transfert du pouvoir à la majorité noire s'est passé dans le calme et n'a pas été suivi de réactions violentes en provenance des franges extrémistes, ni d'attitudes revanchardes et de chasse aux sorcières de la part du nouveau gouvernement. Dix ans après le franchissement de ce Rubicon, le laboratoire social de l'Afrique du Sud semble fonctionner, un constat qui va à l'encontre des analyses pessimistes exprimées par les oracles alarmistes qui prédisaient une déflagration. Or force est de reconnaître que le pays du cap de Bonne–Espérance n'a pas pas implosé.

C'est ce parcours atypique qui est relaté dans cet ouvrage, un essai qui se refuse à appréhender les problèmes sud-africains à travers le miroir simpliste et déformant d'une opposition entre Noirs et Blancs, mais qui s'attache surtout à étudier les réalités complexes de cette nation arc-en-ciel aux étonnantes possibilités. Le document aborde également les données politiques, humaines, économiques, historiques et stratégiques de cette zone de l' Afrique australe en pleine mutation.

*Colonel (R) Michel KLEIN*

Directeur de la publication:

GCA (2°s) PIROTH

Comité éditorial**:**

**Col DECLÉTY,**

**Col PESQUÉ,**

**Col BEMELMANS,**

**Col (H) MAZEL,**

**Lcl GERVAIS,**

Ces (TA) CHOMEL de JARNIEU,

**Ltn (R) TAILLANDIER**

Rédacteur en chef**:**

**Ces (TA) CHOMEL de JARNIEU**

Rédacteurs en chef adjoints**:**

**Lcl GERVAIS,**

**Ltn (R) TAILLANDIER**

Rédacteur en chef adjoint technique:

**Col (H) MAZEL**

Sites intraterre ou internet: [www.cesat.terre.defense.gouv.fr](http://www.cesat.terre.defense.gouv.fr)

(rubrique publications)

1. ***Comme son nom l’indique, cette rubrique comporte des articles qui n’engagent que leurs auteurs.*** [↑](#footnote-ref-1)
2. *La première armée française véritablement permanente a été mise en place par le ministre de Louis XIV dans le dernier tiers du XVIIe siècle, Les trois refondations intervenues sont: 1) après la liquidation de la Grande Armée par la Restauration (la Charte octroyée le 4 juin 1814 ayant aboli la conscription la nouvelle armée définie par la loi du 10 mars 1818, dite Gouvion-Saint-Cyr ;2) lors du vote de la loi du 27 juillet 1872 qui pose le principe du service militaire universel ; 3)à partir de 1997 avec la mise en œuvre avec la suspension de la conscription .* [↑](#footnote-ref-2)
3. ***Lettres à l'armée sur sa réorganisation*,** *publiées sous le pseudonyme de U. Studens, tome I, 1872, tome II, 1873. Ed. Dumaine 181 et 256 pages. Réédition commentée et annotée par le colonel A. Bernède. Giovanangeli éditeur, 1998, 204 pages.* [↑](#footnote-ref-3)
4. ***La Chimère du désarmement***, *Paris, Baudoin, 1897, 135 pages.* [↑](#footnote-ref-4)
5. *Alors que l’Empire ottoman,* ***l’homme malade de l’Europe****, est déstabilisé par les coups que lui porte le vice-roi d’Égypte, Méhémet Ali, appuyé par la France ; la Quadruple-Alliance (Angleterre, Autriche, Prusse et Russie) venant à son secours somme l’Égypte (Accords de Londres du 15 juillet 1840) d’arrêter son entreprise. La crise est importante ! La France, qui augmente ses effectifs militaires de 80 000 hommes, a besoin d'officiers pour les encadrer. Ainsi les élèves-officiers sont-ils incorporés en avril 1841 au lieu d'octobre*. [↑](#footnote-ref-5)
6. *Courant* [*1853*](http://fr.wikipedia.org/wiki/1853)*, profitant du départ de troupes françaises participant à la campagne de Crimée (1853-1856), une certaine agitation se manifeste en Kabylie. Á la mi-1854, le général Randon, gouverneur général de l’Algérie depuis 1852, met sur pied une expédition destinée à rétablir l’autorité française. Les opérations, particulièrement sévères, dureront pratiquement jusqu’en 1857.* [↑](#footnote-ref-6)
7. *Promu maréchal de France en 1856, Canrobert se distinguera à la bataille de Magenta le 4 juin 1859 et contribuera largement à la victoire de Solferino le 24 juin 1859.* [↑](#footnote-ref-7)
8. *Les expéditions de Monterey à la frontière du Texas, du désert de Salado, la marche sur Durango par le désert de Mapini, ainsi que l’expédition de Guaymas de Soñora réalisée par voie maritime dans le golfe de Californie en mars 1865…* [↑](#footnote-ref-8)
9. *Ayant succédé au maréchal Randon le 20 janvier 1867, Niel a tenté, une énergique politique de réformes. Toutefois, le Ministre s’est heurté à l'aveuglement du Corps législatif et la loi du 4 février 1868 qui porte son nom n’est qu’une loi avortée ! Épuisé, il quitte le ministère le 21 août 1869 et meurt dix jours plus tard.* [↑](#footnote-ref-9)
10. *Encerclé dans Metz avec 173 000 soldats depuis le 20 août, Bazaine capitule le 27 octobre 1870.* [↑](#footnote-ref-10)
11. ***La Commune de Paris*** *commence le 26 mars et s’achève lors de la semaine sanglante du 21 au 28 mai 1871.* [↑](#footnote-ref-11)
12. *Procès tenu à Versailles (Trianon) sous la présidence du Duc d'Aumale du 6 octobre au 10 décembre 1873.* [↑](#footnote-ref-12)
13. *Les « cours militaires spéciaux » créés par décret le 18 février 1876 ont pris, par décret du 15 juin 1878, la dénomination d’« l'École militaire supérieure ». La loi du 20 mars 1880 relative au service d'état-major transforme cette nouvelle institution en « École supérieure de Guerre ».* [↑](#footnote-ref-13)
14. *Lewal est ministre de la Guerre du 3 janvier 1885 au 30 mars 1885. (Le cabinet de Jules Ferry est renversé sur l’affaire du Tonkin.)* [↑](#footnote-ref-14)
15. *Le général Lewal est décédé à Senlis le 22 janvier 1908.* [↑](#footnote-ref-15)
16. *Dont les généraux Trochu (1815-1896) et Ducrot (1817-1882).* [↑](#footnote-ref-16)
17. *Rapport d’octobre 1866, cité par le général J. Delmas, Histoire militaire de la France, tome II, p. 420.* [↑](#footnote-ref-17)
18. *Napoléon III entreprend cette réforme avec d’autant plus de célérité qu’il sait bien les difficultés qui ont été les siennes pour battre l'Autriche à Magenta et Solferino les 4 et 24 juin 1859.* [↑](#footnote-ref-18)
19. *Les premières conférences de garnison ont été lancées à Paris et la lecture de Jomini revient au goût du jour.* [↑](#footnote-ref-19)
20. *Ardant du Picq va mourir de ses blessures à Metz le 18 août 1870. Les résultats de ses travaux seront publiés après sa mort. Selon lui, la part du* ***principe psychologique*** *doit être fondamentale dans toute la doctrine de guerre moderne.* [↑](#footnote-ref-20)
21. *Conférence publiée cette même année chez Dumaine, les principes qui y sont énoncés deviendront réglementaires neuf ans plus tard.* [↑](#footnote-ref-21)
22. *Raoul Girardet,* ***La société militaire de 1815 à nos jours****, Plon, 1953.* [↑](#footnote-ref-22)
23. *La réforme de l'armée, Paris, Dumaine, 606 pages, 1871.* [↑](#footnote-ref-23)
24. *Par exemple lettre IX, il évoque une étude sur l'endivisionnement de l'armée française de 1788 publiée dans le* ***Moniteur de l'armée*** *au printemps de 1870.* [↑](#footnote-ref-24)
25. *Lettre III :* ***Routine et tradition*, p. *41, op. cit.*** [↑](#footnote-ref-25)
26. *La Prusse est ainsi désignée lors du débat parlementaire sur la loi de recrutement militaire de 1872.* [↑](#footnote-ref-26)
27. *Sous l’Ancien Régime : Guibert a publié en 1772* ***l'Essai général de Tactique*** *suivi en 1779 de la* ***Défense du système de guerre moderne****. En 1788, il est secrétaire du Conseil de la Guerre et à ce titre fait la synthèse des expériences et des idées du moment dans le règlement de 1788. Exploitant l’idée d’offensive du chevalier Folard et celle du* ***« fractionnement »*** *du maréchal de Broglie, il en vient à préconiser le* ***« principe divisionnaire »*** *avec des unités opérant les unes avec les autres dans le cadre d'une* ***« grande tactique »*** *c’est à dire d’une stratégie dans le vocabulaire actuel. Selon J.P. Charnay il a exercé une réelle influence sur les jeunes officiers* ***« intellectuels »*** *de la Révolution tel Bonaparte.*

*Sous la Restauration : en application de la Charte octroyée le 4 juin 1814, la conscription a été abolie. La loi du 10 mars 1818, dite Gouvion-Saint-Cyr, stipule, article 1er:* ***« L'armée se recrute par des engagements volontaires, et, en cas d'insuffisance, par des appels. »***

*Cette loi n’ayant pas donné les résultats escomptés, la loi Suchet de juin 1824 a dû relever le contingent annuel des –appels- tandis que la loi Soult du 21 mars 1832 consacre dans son article* 1er : ***« L'armée se recrute par des appels et des engagements volontaires... »,*** *à savoir l’inverse de la loi Soult !* [↑](#footnote-ref-27)
28. **Études de guerre**... Paris, J. Dumaine, 1873-1879, (tome I, **Partie organique**; tome II, **Tactique de mobilisation** ; tome III, **Tactique de combat** ; suivies de **Tactique des renseignements**, 2 vol. Paris, L. Baudoin, 1881-1883 et encore chez le même éditeur, **Tactique des ravitaillements,** 2 vol. 1889-1890. [↑](#footnote-ref-28)
29. *Dès la fin du* [*XVIIIe siècle*](http://fr.wikipedia.org/wiki/XVIIIe_si%C3%A8cle) *on parle de* ***sciences positives*** *et Saint-Simon emploie le terme de* ***positivisme****. Auguste Comte (1798-1857) l'a répandu en philosophie. Selon ce courant de pensée* ***la connaissance*** *doit reposer sur l****’observation*** *des choses et des faits et non sur* ***des connaissances a priori.*** *Ainsi* ***le positivisme*** *constitue-t-il une sorte de confiance absolue dans une* ***science mécaniste****.* [↑](#footnote-ref-29)
30. ***La Chimère du désarmement*,** *Paris, Baudoin, 1897, 135 pages.* [↑](#footnote-ref-30)
31. ***La Chimère… op. cit.,*** *p. 79.* [↑](#footnote-ref-31)
32. *La première condamnation d’Alfred Dreyfus a été prononcée le 22 décembre 1894.* [↑](#footnote-ref-32)
33. *Maurice Barrès, écrivain et homme politique né à Charmes-sur-Moselle en 1862.* [↑](#footnote-ref-33)
34. *Homme politique et philosophe, Jules Simon (1814-1896), est avec, Jules Favre et Antoine-Louis Garnier-Pagès, parmi les principaux opposants au régime du second empire. Républicain modéré des débuts de la IIIe République, ministre de l'Instruction publique du gouvernement formé par Adolphe Thiers au lendemain du 4 septembre 1870, il affirmait* : **« *Il n'y a pas d'école neutre* *parce qu'il n'y a pas d'instituteur qui n'ait une opinion religieuse ou philosophique* ».** [↑](#footnote-ref-34)
35. *Cité par Raoul Girardet op. cit. p. 37.* [↑](#footnote-ref-35)
36. *Raoul Girardet, op. cit. p. 82.* [↑](#footnote-ref-36)
37. *Á cette date le physicien Henri Becquerel a découvert le phénomène de la radioactivité, Georges Méliès réalise ses premiers films et les frères Lumière ont organisé le 28 décembre 1896 la première séance de cinématographe.* [↑](#footnote-ref-37)
38. *Félix Faure (1841-1899), élu Président de la République en 1895, qui a accueilli à Paris le tsar Nicolas II l’année précédente, se rend à Kronstadt en 1897.* [↑](#footnote-ref-38)
39. *L’affaire de Fachoda interviendra en 1898. Cette année là, Théophile Delcassé succèdera au ministère des Affaires étrangères à Gabriel Hanotaux, jugé trop conciliant avec les Allemands. Devant l'ultimatum de Londres exigeant que la colonne Marchand se retire du Haut Nil, l'opinion publique française surexcitée, aurait été prête à en découdre avec* ***la perfide Albion***. *Toutefois, Delcassé, ministre des Affaires étrangères de 1898 à 1905, réussira à compléter l’alliance franco-russe par une* ***Entente cordiale*** *avec l’Angleterre en 1904.* [↑](#footnote-ref-39)
40. *Louis-Antoine Garnier-Pagès, homme politique s’étant opposé à l’Empire et à la guerre de 1870.* [↑](#footnote-ref-40)
41. *Jules Favre, après s’être prononcé contre la guerre de 1870, est devenu ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de la Défense nationale et a vainement tenté d’intéresser les neutres à la cause de la France. Après avoir refusé de céder aux exigences de Bismarck lors de l’entrevue de Ferrières (19-20 septembre 1870), il a néanmoins été contraint d’accepter, à la suite des défaites françaises, la capitulation de Paris et l’armistice en janvier 1871.* [↑](#footnote-ref-41)
42. ***La chimère du désarmement*,** *Ed. L. Baudouin, 1897, p. 8.* [↑](#footnote-ref-42)
43. ***La chimère****… op. cit. p. 10.* [↑](#footnote-ref-43)
44. ***La chimère***… op. cit. p. 120. [↑](#footnote-ref-44)
45. ***La chimère****… op. cit. p. 123.* [↑](#footnote-ref-45)
46. ***La chimère***… op. cit. p. 125. [↑](#footnote-ref-46)
47. ***Lettres à****… op. cit., Lettre IV*. ***Le progrès.*** [↑](#footnote-ref-47)
48. ***Lettres à****… op. cit., Lettre III,* ***Routine et Tradition*.** [↑](#footnote-ref-48)
49. *Lewal*,***Introduction à la partie positive de la stratégie*, Paris**, *Librairie militaire de L. Baudin, 1892.* [↑](#footnote-ref-49)
50. *Lewal*,***Introduction à la partie***…, op. cit. 1892, p. 2. [↑](#footnote-ref-50)
51. *L’auteur a déjà publié cet article dans la revue « Actuel » de juillet 2006.* [↑](#footnote-ref-51)
52. ***Le Comité éditorial rappelle que, dans cette rubrique, les articles sont de la seule responsabilité des auteurs.*** [↑](#footnote-ref-52)
53. *Général Sir Rupert Smith, the utility of force : the art of war in modern world, 2006.* [↑](#footnote-ref-53)
54. *Expression empruntée à Julien Benda, La trahison des clercs, 1927.* [↑](#footnote-ref-54)
55. *Lucien Poirier, Des stratégies nucléaires, Hachette, 1977; Bruxelles, Complexe, 1988, p.310* [↑](#footnote-ref-55)
56. *Participation française à l’opération militaire conduite contre l’Irak en 1991* [↑](#footnote-ref-56)
57. *La SMR lancé en 2003 concourt à la recherche de l’efficience dans l’ensemble des fonctions administratives ou de soutien ainsi que l’organisation des agents ou des usagers.* [↑](#footnote-ref-57)
58. *Général Robert Vial.* [↑](#footnote-ref-58)
59. *article paru dans le Figaro, janvier 06* . [↑](#footnote-ref-59)
60. *in revue Doctrine n°7, page 75.* [↑](#footnote-ref-60)
61. *L’auteur précise qu’il s’exprime à titre personnel.* [↑](#footnote-ref-61)
62. *Livre Blanc du gouvernement sur la sécurité intérieure face au terrorisme, 2005.* [↑](#footnote-ref-62)
63. *G. Berkowicz, la place de la cour pénale internationale dans la société des Etats, 2005.* [↑](#footnote-ref-63)
64. *Guibert, « Stratégiques », éditions de l’Herne, 1977, p.757.* [↑](#footnote-ref-64)
65. *R. Trinquier, « La Guerre moderne », la Table Ronde, 1961, p.32.* [↑](#footnote-ref-65)
66. *F. Chauvancy, Les principes de la guerre encore et toujours, revue défense nationale, mars 2006* [↑](#footnote-ref-66)
67. *Ces principes se retrouvent sous une forme ou une autre dans les écrits de la plupart des théoriciens de la guerre.* [↑](#footnote-ref-67)
68. *Le Monde, 25 juin 2006.* [↑](#footnote-ref-68)
69. ***Effects Based Approach to Operations*** [↑](#footnote-ref-69)
70. *Network centric warfare* *(version américaine de la guerre infocentrée).* [↑](#footnote-ref-70)
71. *Network enabled capabilities* *(version britannique de la guerre infocentrée).* [↑](#footnote-ref-71)
72. *Numérisation de l’espace de bataille (version française de la guerre infocentrée).* [↑](#footnote-ref-72)
73. *La mise en forme nécessaire au développement du concept EBAO nécessite le développement de logiciels associés (corrélation, fusion, enrichissement…), dont les spécifications techniques sont encore à élaborer. Il faut de plus résoudre la problématique de la représentation de l’ensemble des données nécessaires.*  [↑](#footnote-ref-73)
74. *MultiNational Experiment, rassemblant l’OTAN, les Etats-Unis, le Canada, la France, le Royaume-Uni, l’Australie, la Suède, la Finlande et l’Allemagne*. [↑](#footnote-ref-74)
75. *« (…) Qu’attend le monde militaire de la NEB ? Tout d’abord, de diminuer le risque de l’erreur militaire. Les armées modernes, aux effectifs et aux équipements rares et coûteux, doivent être engagées avec précision. Elles doivent l’être au bon endroit, au bon moment et avec le bon mode d’action, car en cas d’échec, un deuxième essai sera difficile(…) » GDI Bezacier, CDEF* [↑](#footnote-ref-75)
76. *New Economics Foundation de l’Université de Leicester, Laboratoire dirigé par Adrian White . , en collaboration avec les Nations Unies, the World Health Organisation, la CIA, la FAO . Les critères portent sur une centaines de données précises et sur des échantillons de 80 000 personnes par pays.* [↑](#footnote-ref-76)
77. *Zaki Laïdi : La norme sans force, l’énigme de la puissance européenne, 156 pages, 2006, Presses des Sciences politiques, Paris .* [↑](#footnote-ref-77)
78. *selon l’expression de Jean François Deniau, membre de l’Institut, dans une chronique donnée au Monde le 12 juillet 2006 « Ces fausses peurs qui condamnent la France au ridicule ».* [↑](#footnote-ref-78)
79. *les chiens de compagnie déroutent encore assez souvent les orientaux ; pour eux c’est un signe de snobisme à l’occidentale peu répandu ; se trimballer dans la rue avec, au bout d’une ficelle cet individu poilu que la tradition avait plutôt habitué à chasser du pied, reste une curiosité ; par ailleurs les emplois du temps surchargés et l’exiguité des logements urbains n’incitent pas à l’adoption de canins . Promener son chien reste un acte rare, ennuyeux ; le plus souvent, ce sont des domestiques qui sont chargés de cette corvée* [↑](#footnote-ref-79)
80. *livre de Jean-Paul Brighelli, « La Fabrique du crétin » (cf. références in fine).* [↑](#footnote-ref-80)
81. *on peut entendre le premier dans le film « Ala poursuite d’Octobre rouge » et le second dans « les pleins pouvoirs » de Clint Eastwood.* [↑](#footnote-ref-81)
82. *Cité par Erik Durschmied dans «****La logique du grain de sable****» (p. 205); éd. JC Lattes (traduit de l’anglais par Gérald Messadié).* [↑](#footnote-ref-82)
83. *Dès le début de la guerre de 1914, la nécessité d’un casque est mise en évidence. Le modèle initialement proposé par le peintre – encore un - Georges Scott est abandonné car son prix est trop élevé et sa fabrication complexe. Le projet de l’intentant Adrian est quant à lui réalisé par Louis Kuhn, chef des ateliers mécaniques des usines Japy, et réalisé industriellement.* [↑](#footnote-ref-83)
84. *En 1912, le grand-duc Nicolas, généralissime de l’armée russe, aurait dit lors des grandes manœuvres françaises que le pantalon rouge n’avait plus sa place sur un champ de bataille moderne. Voir Délpérier, «****La belle époque des uniformes****»op. cit. (p. 35)* [↑](#footnote-ref-84)
85. *Le plus important fabricant est la Badische Anilin und Soda Fabrik. AN carton F12 cité*

*par L. Delpérier , op. cit. (p. 30)* [↑](#footnote-ref-85)
86. *Annales du Sénat et de la Chambre des députés , sessions ordinaire 1878, T 2*

 *(p. 126), cité par L. Delpérier, op. cit. (p. 38).* [↑](#footnote-ref-86)
87. *Journal* ***L’Illustration*** *n° 2459 du 12 avril 1890. Cité par L. Delpérier dans le catalogue de l’exposition* ***La Belle Epoque des Uniformes****, op. cit.* [↑](#footnote-ref-87)
88. *“****Le poteau frontière****” par Chaperon (Salon de 1914). Service historique de l’armée de terre, Pavillon du roi, château de Vincennes. Voir aussi* ***« L’armée française vue par les peintres, 1870-1914****» par François Robichon, Ed. Herscher, (p. 135 et 142). Un poteau de ce type – provenant des collections du musée de l’Armée - a d’ailleurs été exposé dans l’une des vitrines d’un exposition à Orsay il y a quelques années qui replaçait la peinture de cette période dans son contexte politico-militaire* [↑](#footnote-ref-88)
89. *Assemblée nationale, Rapport Clémentel sur le projet de budget de l’exercice de 1912, page 114. Cité par L ; Delpérier, op. cit.  (p. 42). Clémentel fut quelques années plus tard ministre de Clémenceau pendant la guerre.* [↑](#footnote-ref-89)
90. *Le gouvernement dit de Vichy lance en 1941 la fabrication pour les 100 000 hommes de l’armée d’armistice d’une paquetage comportant une tenue de sortie/combat et une tenue de sport. mais la généralisation de véritables tenues différenciées – combat, sortie, sport – n’est réalisée que grâce au paquetage de type américain lors du réarmement de l’armée française en Afrique du Nord à partir de 1943.* [↑](#footnote-ref-90)
91. *Jean Pouget dans un ouvrage intitulé “****Un certain capitaine De Gaulle****” (éd.Fayard, 1973) raconte comment, lors des manœuvres de 1913, le colonel Pétain commandant le 33ème d’infanterie (où Ch. de Gaulle est lieutenant) démontre à son général comment cette manœuvre a “****présenté la synthèse de toutes les fautes qu’une armée moderne ne doit plus commettre****”. En effet la prise en compte des matériels modernes n’est pas faite et cette notion du feu qui tu totalement oubliée, en revanche les clairons sonnaient et les drapeaux claquaient au vent.* [↑](#footnote-ref-91)
92. *Catalogue de l’exposition “****André Mare, cubisme et camouflage, 1914-1918****” notice consacrée par G. Aubagnac à ce prototype (pp. 21-22) dont un fragment est conservé au musée de l’Armée à Paris.* [↑](#footnote-ref-92)
93. *Jaurès était pourtant partisan d’une “****Armée Nouvelle****” A titre anecdotique rappelons que le terme “ armée nouvelle ” à été utilisé, au moins, trois fois ; d’abord en 1911 par Jaurès qui a consacré un livre à l’armée et qui porte ce titre ; puis en 1940 pour l’armée d’armistice par le gouvernement de Vichy ; enfin en 1945 par le général de Lattre qui refonde une armée après l’amalgame.* [↑](#footnote-ref-93)
94. *15 % de laine bleu foncé, 50 % de laine bleu clair et 35 % de laine écrue.* [↑](#footnote-ref-94)
95. *Danielle Lelouche “****Cubisme et camouflage****”, Revue Guerres mondiales et conflits contemporains, n°171/1993 (pp. 123 – 137).* [↑](#footnote-ref-95)
96. *Voir sur ces sujets :*

*- lieutenant-colonel Christian Benoit : «****A quoi servent les tenues camouflées ?****» dans Actes du colloque international « Mimétismes et camouflage » Société géologique de Normandie (Le Havre), Tome 86, fascicules ¾, 3ème/4ème trimestre 1999*. [↑](#footnote-ref-96)
97. *Une tenue camouflée d’un nouveau type pour masquer un combattant aux vues d’une caméra thermique pourrait être une combinaison qui masquerait la signature thermique de l’individu, en produisant du froid par exemple …et peut importe alors sa couleur dans le spectre du visible !* [↑](#footnote-ref-97)
98. *Pour être clair comprenons : on s’est fait avoir parce que les autres n’ont pas appliqué les (nos !) règles du jeux …* [↑](#footnote-ref-98)
99. *Voir dans le Journal officiel de la République française les questions des parlementaires N° 23 725, 23 942, 24 632, 24 674 et 25 898 (1995).* [↑](#footnote-ref-99)
100. *Coup de force du Parti communiste tchécoslovaque, déjà associé au pouvoir mais qui s’empare en cette occasion de la totalité des leviers de l’Etat.* [↑](#footnote-ref-100)
101. [↑](#footnote-ref-101)
102. *Retenu à Washington par le procès de Zacharias Moussaoui, où il est cité comme expert par la défense.*  [↑](#footnote-ref-102)
103. *Écrit en collaboration avec l’équipe de ses collaborateurs de recherches.* [↑](#footnote-ref-103)
104. *Ce choix a le mérite de contourner la controverse sur le terrorisme/résistance des Palestiniens. En revanche il inclut les jihadistes d’origine européenne dont on retrouve la trace dans le « triangle sunnite » irakien.* [↑](#footnote-ref-104)
105. *Plus de 60 % des Israéliens seraient prêts à des concessions territoriales significatives, y compris sur Jérusalem. Le parti religieux russophone Israël Beiteinou propose même des échanges de territoires afin que la majorité des Arabes israéliens relèvent de l’Autorité palestinienne…*  [↑](#footnote-ref-105)
106. *Or le « pacte social » israélien est fragile : les remarquables performances de l’économie ne peuvent masquer la montée des inégalités et la dégradation de la situation des plus démunis.* [↑](#footnote-ref-106)
107. *Selon le nouveau Premier ministre palestinien, si Israël acceptait de revenir aux frontières de 1967, on pourrait discuter d’une « trêve prolongée »…* [↑](#footnote-ref-107)